



ONE

LE  
**RAPPORT**  
**DATA**  
**2017**

FINANCER LE SIÈCLE AFRICAIN



# LE RAPPORT DATA 2017

FINANCER LE SIÈCLE AFRICAIN





# SOMMAIRE

4 Remerciements

6  
RÉSUMÉ

18  
CHAPITRE 1  
**AIDE PUBLIQUE AU  
DÉVELOPPEMENT**

30  
CHAPITRE 2  
**MOBILISATION ET AFFECTATION  
DES RESSOURCES DOMESTIQUES**

42  
CHAPITRE 3  
**INVESTISSEMENT PRIVÉ AU  
SERVICE DU DÉVELOPPEMENT**

56  
CHAPITRE 4  
**PROFILS PAYS**

58 Australie  
60 Canada  
62 États membres et institutions de l'UE  
66 France  
68 Allemagne  
70 Italie  
72 Japon  
74 Pays-Bas  
76 Suède  
78 Royaume-Uni  
80 États-Unis

82 Méthodologie  
90 Annexes  
96 Notes de bas de page

# REMERCIEMENTS

ONE souhaite remercier les membres de son conseil d'administration et ses soutiens de confiance : Bono, Joshua Bolten, Susan A. Buffett, Joe Cerrell, Aliko Dangote, John Doerr, Jamie Drummond, Tom Freston, Helene D. Gayle, Morton H. Halperin, Mo Ibrahim, Ronald O. Perelman, Sheryl Sandberg, Kevin Sheekey, Bobby Shriver, Gayle Smith, Michele L. Sullivan, Lawrence Summers et Mark Suzman, ainsi que les membres du conseil consultatif sur les politiques africaines de ONE : Melvin Ayogu, Amadou Mahtar Ba, Owen Barder, David Barnard, Erik Charas, Romy Chevallier, Jacqueline Chimhanzi, Chose Choeu, Paul Collier, Mike Dada, Nic Dawes, Zohra Dawood, Aidan Eyakuze, Eleni Z. Gabre-Madhin, Neville Gabriel, John Githongo, Chikwe Ihekweazu, Angélique Kidjo, Warren Krafchik, Mpule Kwelagobe, Acha Leke, Xiaoyun Li, Bunmi Makinwa, Susan Mashibe, Richard Mkandawire, Rugemarla Mutahaba, Jackie Mutambara, Archbishop Njongonkulu Ndungane, Irene Odida, Catherine Chichi Okoye, Oluseun Onigbinde, Arunma Oteh, Mandla Sibeko, John Ulanga, Russell Wildeman et Yakubu Lai Yahaya.

La réalisation, la rédaction et les corrections de ce rapport ainsi que l'analyse des données ont été assurées par Kerezhi Seban, sous la conduite de Sara Harcourt et David McNair. Yesl Kang et Isabelle de Lichtervelde ont contribué aux analyses et à la rédaction du rapport. Margaret Grace en a assuré la production.

Nos collègues de ONE et les consultants suivants ont apporté une importante contribution à la production du rapport : Valentina Barbagallo, Meagan Bond, Rinze Broekema, Spencer Crawford, Kate Critchley, Nerida Dalton, Morten Emil Hansen, Galen Englund, Stephan Exo-Kreischer, Nick Goetschalckx, Emily Huie, Ruba Ishak, Ruth Jackson, Maé Kurkjian, Serah Makka, Margo Matias Valencia, Megan O'Donnell, Franziska Perlick, Jacqueline Quinones, Ghazal Rahmanpanah, Amanda Robbins, Fiona Robertson, Friederike Röder, Tahrat Shahid, Molly Shriver, Gabriele Simeone, Kat Sladden, Kate Vang et Emily Wigen.

Les statisticiens de la direction de la coopération pour le développement de l'OCDE ont fourni les données qui ont permis la réalisation de ce rapport. Nous avons eu la chance de recevoir des commentaires et des remarques sur les versions préliminaires des profils des pays de la part des ministères et administrations. Les éventuelles erreurs relèvent de notre entière responsabilité.

Nous saluons aussi le travail de notre réviseur, David Wilson. La conception et la direction artistique de ce rapport ont été confiées à Nicolette Cornelius et Kendall Kiernan d'Orange Element. L'adaptation de la maquette en français a été réalisée par Yvan Dagenais.

Aux millions de personnes qui travaillent  
et militent inlassablement pour mettre  
fin à l'extrême pauvreté,

**MERCI !**

Votre persévérance et votre  
engagement sont une véritable  
source d'inspiration.

**ERREURS ET OMISSIONS**

Ce rapport a été mis sous presse le 28 août 2017. Les informations qu'il contient étaient, à notre connaissance, correctes à ce jour.  
Toutefois, suite à des événements intervenus après cette date, certaines des informations contenues dans ce rapport sont susceptibles de ne plus être à jour.





# RÉSUMÉ

En 1990, les maladies évitables et traitables tuaient chaque jour environ 35 000 enfants en moyenne. Vingt-cinq ans plus tard, ce chiffre a pratiquement été divisé par deux et plus de 18 600 de ces décès sont désormais évités<sup>1</sup>. Au cours de cette même période, près d'1,1 milliard de personnes sont sorties de l'extrême pauvreté dans le monde<sup>2</sup>. Ces avancées sont le fruit d'un partenariat exemplaire entre pays donateurs, fondations, gouvernements et innovations du secteur privé.

Dans ce contexte, les niveaux record de l'aide en 2017 ne pourraient que nous réjouir, en particulier au moment où de nombreux pays donateurs sont de plus en plus appelés à privilégier leurs priorités nationales. Cependant, comme très souvent, ces progrès mondiaux masquent de profondes inégalités entre les bénéficiaires des ressources et d'importantes disparités en termes de qualité des financements. Un certain nombre de pays les plus pauvres de la planète éprouvent les plus grandes difficultés à progresser au même rythme que le reste du monde. Ces pays n'ont jamais atteint la plupart des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) à l'horizon 2015 et se trouvent d'emblée dans une position désavantageuse pour réaliser, d'ici à 2030, les Objectifs de développement durable (ODD).



Certains ont même vu leur situation s'aggraver après avoir été confrontés à de nouvelles crises, comme l'effondrement des prix des produits de base ou la succession de sécheresses dues aux conditions climatiques extrêmes, qui ont mis un frein à leurs progrès. Les pays les moins avancés (PMA) et les États fragiles, dont la majorité se situe sur le continent africain, méritent une attention particulière : ils affichent en effet des taux de pauvreté parmi les plus élevés au monde et possèdent le moins de ressources pour répondre aux besoins essentiels de leurs habitants. Les PMA et les États fragiles sont par ailleurs à la fois des pays d'origine et d'accueil pour la majorité des populations réfugiées et déplacées dans le monde alors que ce sont eux qui ont le moins de moyens pour lutter contre l'instabilité induite par ce phénomène. Ces pays les plus vulnérables se caractérisent aussi par des inégalités de revenus et des inégalités femmes-hommes particulièrement criantes. La pauvreté est sexiste, ce qui est à la fois injuste et nuisible : investir en faveur des femmes et des filles permet de maximiser l'impact en termes d'éradication de la pauvreté et de développement de la paix et de la prospérité.

**Il est donc scandaleux que ces pays – et surtout les citoyens les plus pauvres au monde, reçoivent une part toujours plus restreinte des ressources financières mondiales, ainsi que le révèle le Rapport DATA de cette année.** Le *Rapport DATA 2017 : financer le siècle africain* analyse les flux d'aide, de ressources domestiques et d'investissements privés vers l'Afrique, en particulier vers les nombreux pays appartenant à la catégorie des États fragiles

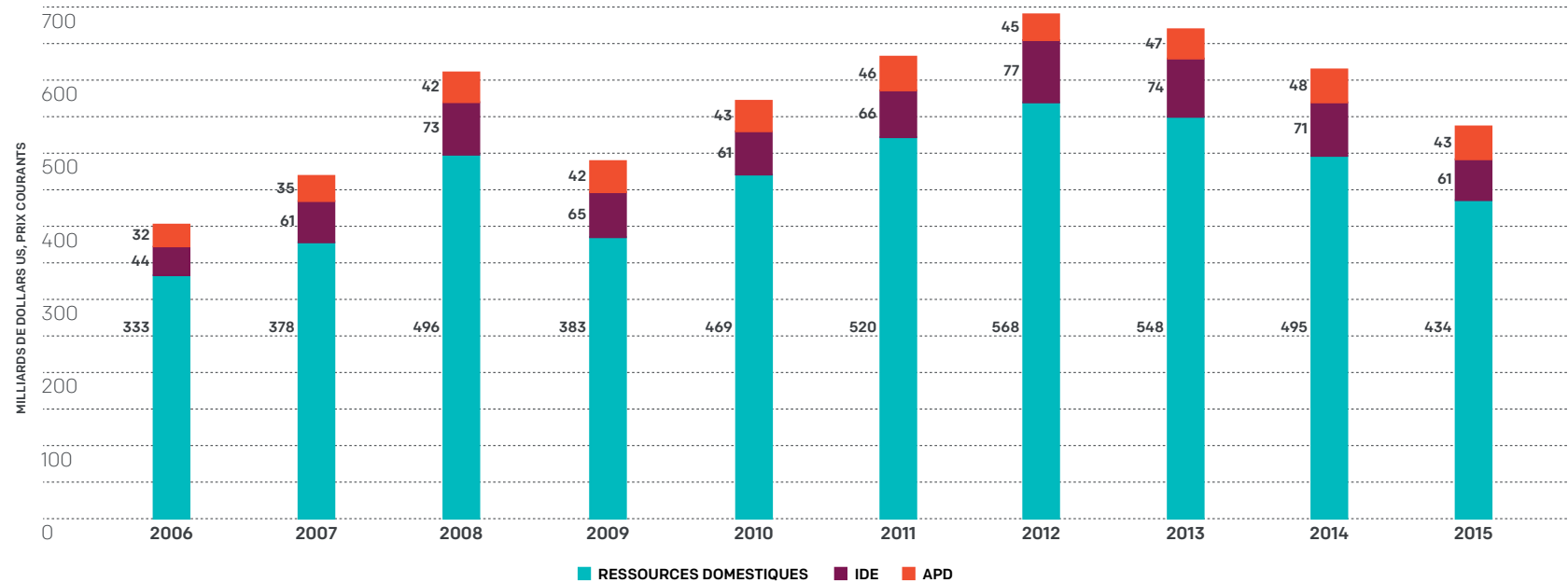
ou des PMA, et montre que les ressources allouées au continent africain ne reflètent pas les tendances mondiales. Si l'aide publique au développement (APD) augmente au niveau mondial, la part allouée aux PMA et à l'Afrique diminue. L'Allemagne et l'Italie affectent par exemple une part plus importante de leur APD aux coûts d'accueil des réfugiés sur leur propre territoire qu'à l'Afrique. Les investissements directs à l'étranger (IDE) vers l'Afrique restent inférieurs à ceux dont bénéficient les autres régions du monde et leur part dans les flux mondiaux a diminué ces dernières années. Les ressources domestiques des pays africains suivent cette même tendance. **La plupart des habitants de la région, où vivent plus de 50 % des populations touchées par l'extrême pauvreté au niveau mondial<sup>3</sup>, risquent donc de rester sur la touche.**

C'est le moment ou jamais d'inverser ces tendances négatives. Avec le doublement attendu de sa population d'ici à 2050, l'Afrique a de moins en moins de temps pour tirer profit d'un « dividende démographique » potentiel. Il y a lieu d'opérer des changements en profondeur et d'affecter davantage de financements publics, d'investissements privés et de ressources domestiques à l'éducation, à l'emploi et à l'émancipation de la jeunesse africaine. ONE a appelé la communauté internationale à doubler, d'ici à 2020, les financements du développement – sous toutes leurs formes – pour faire face au doublement de la population du continent africain<sup>4</sup>. D'importantes mesures commencent à prendre forme. Le nouveau Partenariat avec l'Afrique du G20, en particulier

l'initiative des Compacts avec l'Afrique, qui mise sur l'augmentation des investissements du secteur privé, et la feuille de route de l'Union africaine pour tirer pleinement profit du dividende démographique, sont appelés à jouer un rôle clé. Pour donner l'exemple, le Groupe de la Banque mondiale s'est engagé à affecter 57 milliards de dollars (dont 45 milliards par le biais de son guichet concessionnel) à la région pour les trois prochaines années, jetant ainsi les bases d'un doublement du financement international du développement. Mais les dirigeants doivent aussi prendre des engagements à long terme et les concrétiser rapidement pour que des avancées soient possibles. Pour lutter contre la pauvreté qui se concentre dans ces pays, il est aussi essentiel d'investir davantage en faveur des femmes et des filles, tout particulièrement dans les pays les plus pauvres. **Et si nous voulons reléguer l'extrême pauvreté dans les oubliettes de l'histoire, il faut absolument garantir une qualité de vie durable et permettre ainsi aux citoyens et aux communautés de sortir de l'extrême pauvreté, et ce de manière pérenne.**

Dans le premier chapitre de son rapport, ONE examine les derniers chiffres de l'APD et compare les progrès des donateurs en termes d'aide totale et d'aide vers les pays les plus pauvres, avant de faire le point sur la part croissante de l'APD allouée aux coûts d'accueil des réfugiés dans les pays donateurs. Le Chapitre 2 analyse les tendances en matière de mobilisation et d'affectation des ressources domestiques et les compare aux engagements dans les secteurs de la santé, de l'agriculture et

**ILLUSTRATION 1 : LES RESSOURCES FINANCIÈRES DE L'AFRIQUE DIMINUENT**



de l'éducation. Enfin, le Chapitre 3 se concentre sur les financements internationaux du secteur privé en faveur de l'Afrique, leurs niveaux actuels, les opportunités pour les accroître et le rôle que peut jouer l'APD. La seconde partie du rapport présente le profil de 10 pays donateurs ainsi que de l'Union européenne, et analyse pour chacun d'eux les niveaux de l'aide.

**PRINCIPAUX CONSTATS**

**A. LA QUALITÉ DE L'APD EST MENACÉE**

De prime abord, l'on constate que l'APD globale a atteint un montant historique de 140,1 milliards de dollars en 2016 (prix courants) – soit une augmentation de 7,4 % par rapport à 2015 en termes réels. Pourtant, malgré cette augmentation, les pays du Comité

d'aide au développement (CAD) de l'OCDE sont loin d'avoir respecté leurs engagements internationaux, l'APD ne représentant en effet que 0,31 % de leur revenu national brut (RNB) collectif – un pourcentage bien en-deçà de l'objectif onusien de 0,7 % et en hausse de seulement 0,01 point de pourcentage par rapport à 2015. En 2016, six pays seulement ont atteint cet objectif de 0,7 %. Par ailleurs, l'aide au développement n'est pas allouée aux pays qui en ont le plus besoin. La part de l'aide affectée aux pays les plus pauvres n'a cessé

ILLUSTRATION 1 - Sources : Perspectives économiques en Afrique 2017; Tableau 2a du CAD de l'OCDE ; Rapport sur l'investissement dans le monde de la CNUCED 2017. Remarque : Toutes les données sont exprimées en prix courants<sup>5</sup>.

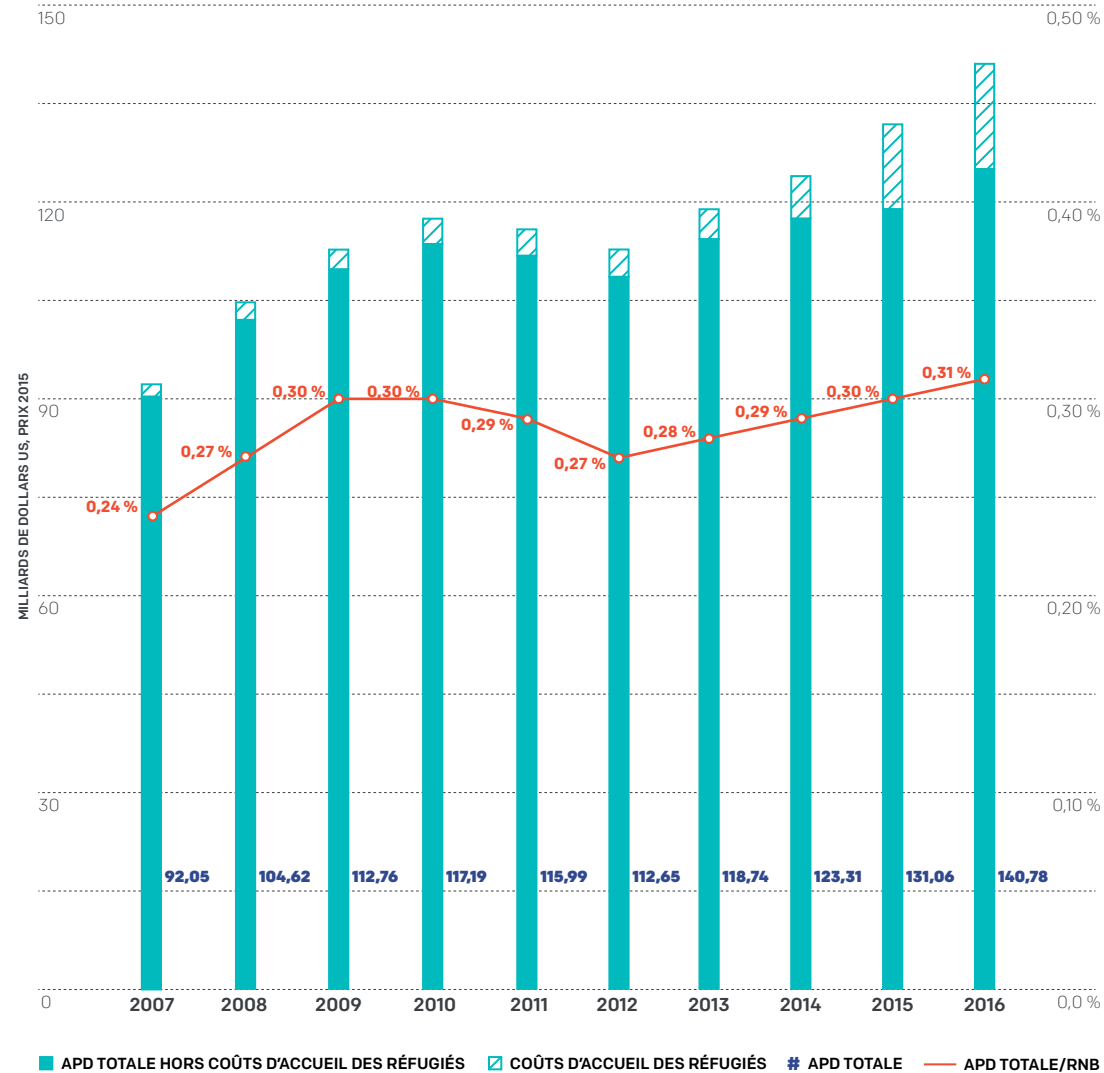
de diminuer : le pourcentage de l'APD alloué aux PMA est passé de 32 % en 2013 à 28 % en 2016, et celui à l'Afrique de 33 % en 2015 à 32 % en 2016.

En 2016, les pays donateurs du CAD ont affecté 15,4 milliards de dollars à l'aide aux réfugiés et demandeurs d'asile dans leur propre pays, un montant en hausse de 27 % par rapport à l'année précédente. Près de la moitié d'entre eux ont alloué plus d'un cinquième de leur APD bilatérale à ces coûts d'accueil des réfugiés dans le pays. Dans des pays comme l'Allemagne et l'Italie, ces coûts d'accueil ont dépassé les montants d'APD alloués à l'Afrique. En Norvège et en Suisse, l'augmentation des coûts d'accueil des réfugiés a masqué la diminution des flux d'APD alloués aux pays en développement. En 2016 toujours, quatre pays donateurs du CAD – la Grèce, l'Italie, l'Autriche et la Hongrie – ont consacré plus de la moitié de leur aide bilatérale à l'accueil de leurs réfugiés. Même si les pays donateurs doivent

aider comme il se doit les réfugiés à la recherche d'abris et de sécurité, ces dépenses ne doivent pas être comptabilisées dans l'aide publique au développement. Ces coûts gonflent les niveaux d'APD qui sont communiqués et, dans certains cas, détournent de précieuses ressources qui permettraient de lutter contre la pauvreté et de sauver des vies dans les pays en développement.

Une tendance prometteuse observée en 2016 a été l'engagement record, à hauteur de 75 milliards de dollars, pour la 18<sup>e</sup> reconstitution de l'Association internationale de développement (International Development Association, IDA), le fonds d'aide de la Banque mondiale pour les pays les plus pauvres. L'Afrique devrait recevoir jusqu'à 45 milliards de dollars – pas uniquement sous forme d'APD toutefois – de cette somme au cours des trois prochaines années, et l'IDA-18 pourrait donc transformer la vie des populations du continent africain.

**ILLUSTRATION 2 : L'APD TOTALE A AUGMENTÉ MAIS RESTE BIEN EN-DEÇÀ DE L'OBJECTIF DE 0,7 %**



**RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE D'APD**

1. Les pays donateurs doivent réaffirmer leur engagement en matière d'APD et faire en sorte d'allouer 0,7 % de leur revenu national brut à l'aide publique au développement.
2. Les pays donateurs doivent inverser la tendance actuelle de déclin de la part de l'APD allouée aux PMA et à l'Afrique et donner la priorité aux pays les plus pauvres et les plus vulnérables. Ils doivent intensifier leurs efforts afin d'identifier, d'atteindre et d'autonomiser les populations les plus marginalisées de ces pays, en particulier les femmes et les filles.
3. Les coûts d'accueil des réfugiés doivent être progressivement exclus de l'APD et bénéficier de montants financiers additionnels.
4. Les débats actuels au sein du CAD de l'OCDE sur la modernisation de l'aide doivent veiller à préserver la qualité de l'APD et éviter tout gonflement artificiel des niveaux d'APD.
5. L'AID doit associer à l'augmentation de ses ressources une attention accrue à l'amélioration des données et des mécanismes de feedback ainsi qu'aux populations les plus marginalisées, en particulier les femmes et les filles.

Illustration 2 : APD totale des pays du CAD, en volume et en % du RNB, 2007-2016. Sources : Tableau 1 et données préliminaires du CAD de l'OCDE (avril 2017). Remarques : Données en prix constants 2015. Les flux nets d'APD excluent l'allègement bilatéral de la dette et incluent les flux bilatéraux et multilatéraux.



## B. LA MOBILISATION DES RESSOURCES DOMESTIQUES TRAVERSE UNE CRISE EN AFRIQUE

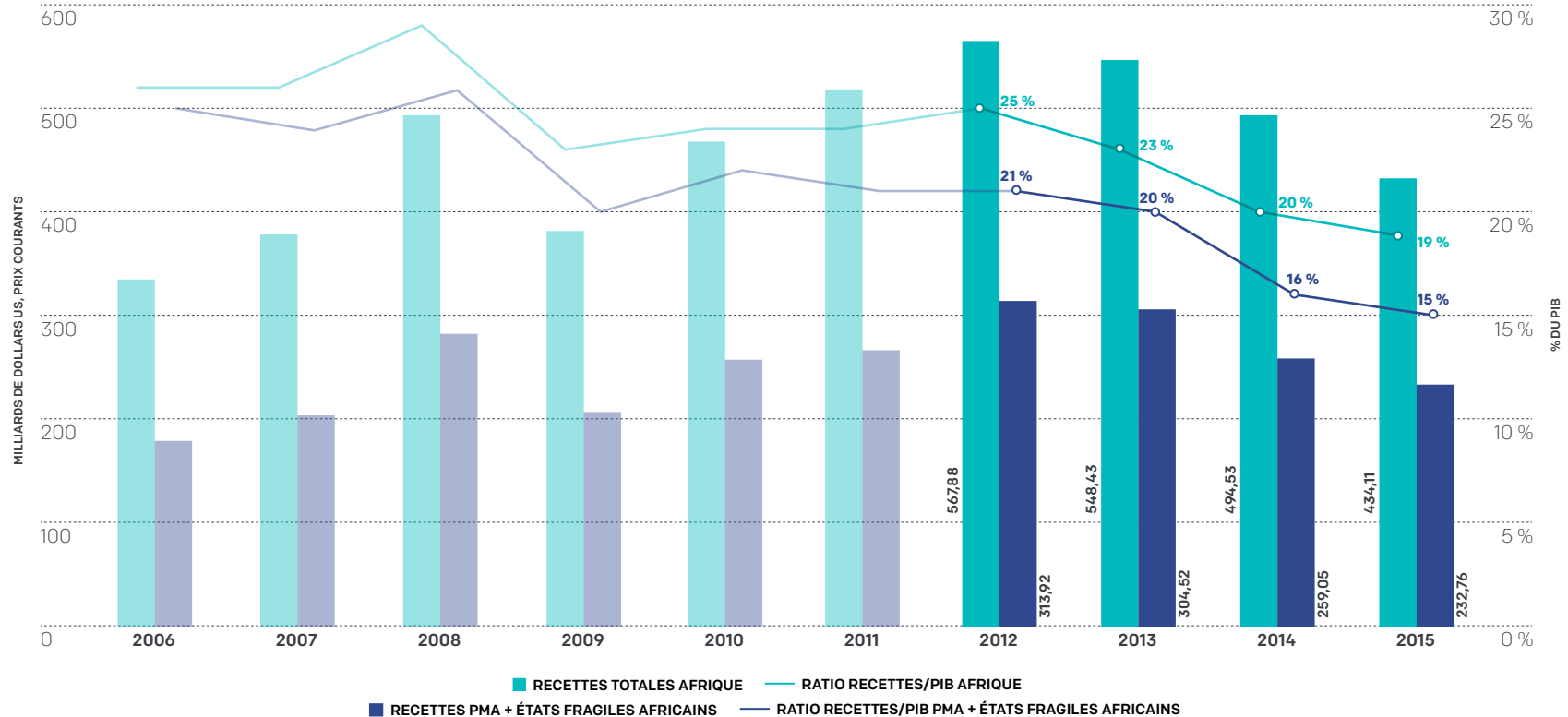
La mobilisation des ressources domestiques (MRD) est essentielle pour la fourniture des services publics. En 2015, les ressources domestiques mobilisées par les pays d'Afrique ont été plus de 10 fois supérieures à l'APD totale reçue des pays du CAD<sup>6</sup>. Ces ressources domestiques ne sont pas seulement la principale source de financement dans les pays d'Afrique, elles sont aussi essentielles pour consolider le contrat social entre les États et leurs citoyens. Malheureusement, l'effondrement des prix des produits de base après 2013 – qui a contribué à une diminution d'environ 44 % des

recettes tirées des ressources naturelles<sup>7</sup> – a fait chuter le montant total des revenus domestiques du continent de 23,6 % (en prix courants) entre 2012 et 2015<sup>8</sup> – une véritable catastrophe. En outre, l'importance excessive des secteurs informels, la complexité des codes fiscaux, la faiblesse des capacités administratives, la corruption (par exemple dans le secteur des industries extractives) et les flux financiers illicites limitent la mobilisation des ressources domestiques. S'y ajoute le retour de niveaux d'endettement préoccupants dans les pays d'Afrique, avec un emprunt extérieur qui a

pratiquement doublé au cours de ces dix dernières années.

Il y a lieu de garder à l'esprit que même lorsque les revenus domestiques dépassent largement les montants de l'aide, ceux-ci ne sont pas exclusivement affectés au financement des services sociaux ou à des secteurs contribuant à la lutte contre la pauvreté. La plupart des pays africains ne respectent pas non plus leur engagement d'investir leurs propres ressources dans des secteurs clés comme la santé,

**ILLUSTRATION 3 : LES PAYS D'AFRIQUE SONT CONFRONTÉS AU DÉCLIN DE LEURS REVENUS DOMESTIQUES, UNE TENDANCE PRÉOCCUPANTE**



l'éducation et l'agriculture, pourtant essentiels lorsqu'un pourcentage important de la population est confronté à l'extrême pauvreté. Pour respecter les engagements pris à ce jour, un État fragile ou PMA africain doit en moyenne augmenter d'environ 20 % les ressources domestiques affectées à l'éducation, de 50% celles affectées à la santé et de 100% celles allouées à l'agriculture, par rapport aux niveaux actuels.

Augmenter les dépenses ne suffit cependant pas si ces montants ne bénéficient pas aux populations les plus démunies et n'améliorent pas les résultats en termes de développement. Des données sur les engagements financiers fiables, ventilées et mises à jour régulièrement dans des formats ouverts sont essentielles pour suivre et contrôler les dépenses et les résultats réalisés.

Or, les données communiquées issues des gouvernements africains sont souvent limitées, incohérentes et ne sont pas rendues publiques. Il est par conséquent difficile de faire le suivi des dépenses publiques et de vérifier si elles profitent réellement aux populations censées en bénéficier.

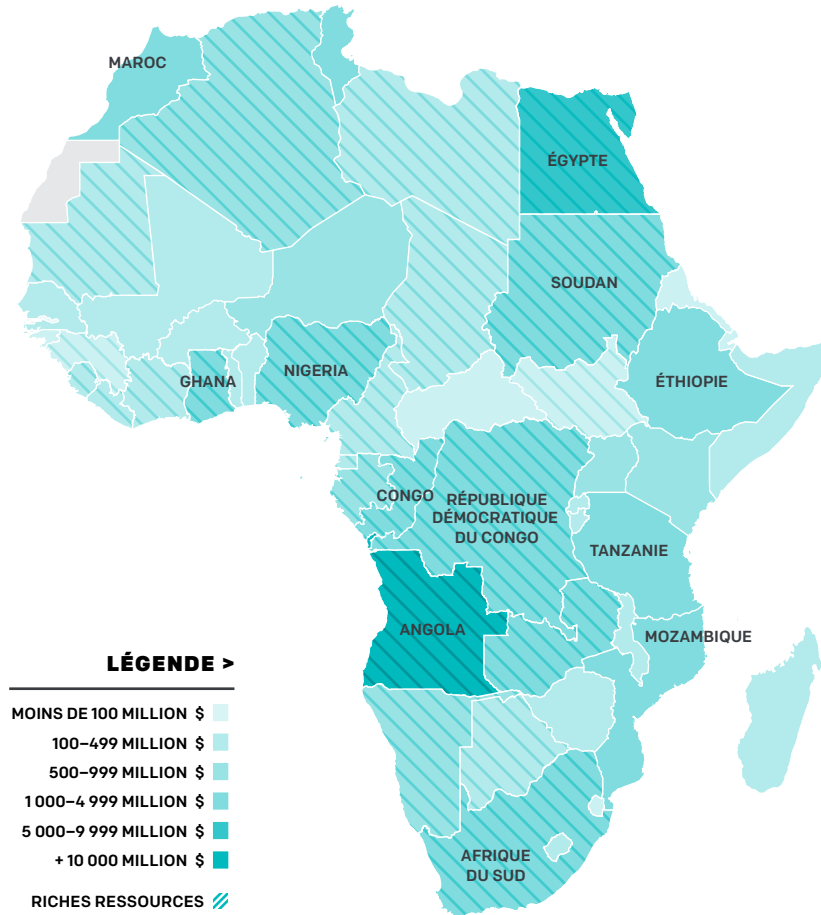
**Illustration 3 Source :** Perspectives économiques en Afrique, données fiscales PEA. **Remarques :** Données en prix courants. La Somalie et le Soudan du Sud ne sont pas inclus, en raison de données insuffisantes. Les recettes totales comprennent les impôts directs sur les revenus et les bénéfices, les impôts indirects, les taxes commerciales, les taxes diverses, les recettes non-fiscales et les recettes tirées des ressources naturelles. Elles n'incluent pas les dons.

## RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE DE MOBILISATION ET D'AFFECTATION DES RESSOURCES DOMESTIQUES

1. Les pays africains doivent augmenter leurs ressources domestiques en diversifiant et en élargissant leurs sources de revenus au-delà des secteurs des industries extractives et des télécoms, en simplifiant leurs codes fiscaux et en renforçant leur capacité de recouvrement des recettes fiscales.
2. Les pays donateurs doivent respecter leur engagement de mobilisation des ressources domestiques en Afrique en renforçant les capacités et en améliorant les normes de transparence – ce qui inclut l'obligation de création de registres publics des informations sur les bénéficiaires effectifs des sociétés et des trusts, la mise en place d'un reporting pays par pays public pour les multinationales et la transparence budgétaire et des marchés publics – afin de lutter contre la corruption et les flux illicites.
3. Les gouvernements africains doivent renforcer leur capacité statistique afin d'améliorer la qualité des données.
4. Les gouvernements africains doivent prendre des engagements en matière de transparence financière, respecter leur promesse concernant les revenus domestiques alloués à l'agriculture, à l'éducation et à la santé et veiller à ce que ces dépenses permettent réellement de réaliser les objectifs de développement.
5. Les gouvernements africains et les partenaires du développement doivent gérer les possibilités de financement de manière responsable afin d'éviter une crise de la dette.



**ILLUSTRATION 4 : LES FLUX D'IDE VERS L'AFRIQUE NE PROFITENT QU'À UNE POIGNÉE DE PAYS**



### C. L'INVESTISSEMENT PRIVÉ EST ESSENTIEL POUR RÉALISER LES ODD MAIS IL NE FAUT PAS Y VOIR UNE PANACÉE

Les financements du secteur privé, domestique et international, joueront un rôle majeur dans la mise en place d'un contexte économique durablement favorable à l'imposition, à l'emploi et à la croissance inclusive. Il existe une grande diversité d'acteurs privés – des micro, petites et moyennes entreprises (MPME) aux grandes multinationales – et tous sont appelés à œuvrer en faveur du développement durable. Les entreprises locales contribueront de manière déterminante à la création d'emplois décents pour une population africaine en expansion ainsi qu'au développement d'une croissance inclusive. Le présent rapport se concentre sur les investissements directs à l'étranger (IDE), essentiels pour établir une base de capital dans les pays en développement, mais aussi pour soutenir le transfert et le savoir-faire technologiques et stimuler le commerce international.

En 2016, seulement trois centimes de chaque dollar d'IDE dans le monde ont bénéficié au continent africain. Les flux d'IDE vers Afrique ont été volatils et inégalement répartis. A l'exception de quelques pays riches en ressources naturelles sur le continent, comme l'Angola, la grande majorité des PMA et des États fragiles éprouvent les plus grandes difficultés à attirer les investisseurs. En 2016, six pays seulement – dont cinq pays riches en ressources naturelles – ont absorbé 75 % des flux d'IDE vers les 42 PMA et/ou États fragiles africains<sup>9</sup>. Des réformes des gouvernements africains et un soutien international seront nécessaires pour attirer les IDE, notamment vers les pays les plus pauvres et les plus fragiles. Des initiatives prometteuses ont déjà été prises en ce sens – notamment le nouveau guichet de financement pour le secteur privé de l'AID, l'initiative des Compacts avec l'Afrique du G20 et le plan d'investissement extérieur européen – mais

Illustration 4 Flux d'IDE, 2014-2016. Source : CNUCED, Rapport sur l'investissement dans le monde 2017. Remarque : Données exprimées en millions de dollars US courants..



elles doivent être coordonnées, étendues, renforcées et mises en œuvre de manière plus efficace. Des mesures et des mécanismes de sauvegarde devront être mis en place pour s'assurer que le financement public soit exclusivement affecté à des projets qui n'auraient pas été viables pour le secteur privé autrement (« caractère additionnel » du financement), qu'ils bénéficient réellement aux acteurs locaux et qu'ils stimulent la croissance inclusive, y compris dans les PMA et les États fragiles.

L'APD peut jouer un rôle et stimuler les investissements privés par le financement mixte (« blending ») – l'utilisation du financement public concessionnel pour stimuler les investissements privés par le biais du partage des risques et/ou des coûts liés aux investissements dans des pays moins stables – et d'autres instruments du secteur privé. Les fonds privés mobilisés par le biais de l'aide publique au développement ont augmenté d'environ 20 % par an entre 2012 et 2014<sup>10</sup>. Il convient toutefois de recourir au financement mixte avec prudence et modération pour protéger et préserver des ressources concessionnelles précieuses pour la réduction de la pauvreté. L'hypothèse selon laquelle le financement privé pourrait remplacer l'investissement public est fautive. La MRD est essentielle pour la fourniture des services publics et l'APD reste une forme de financement concessionnel indispensable pour les pays les plus vulnérables, qui ont le plus grand mal à mobiliser des ressources domestiques suffisantes. Dans certains cas, par exemple le financement d'infrastructures, le secteur privé peut jouer un rôle majeur en comblant les déficits de financement, et libérer ainsi des ressources publiques trop rares pour d'autres objectifs de développement humain<sup>11</sup>.



**RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE D'INVESTISSEMENTS PRIVÉS**

1. Les pays africains doivent améliorer le climat d'investissement et renforcer leurs cadres politiques et réglementaires pour s'assurer que les investissements privés s'alignent sur les objectifs de développement, en particulier l'ODD 16 (paix, justice et institutions efficaces) et respecter les principes de transparence, de redevabilité et de données ouvertes afin de permettre à leurs citoyens de contrôler les flux fiscaux et les marchés.
2. Les pays donateurs doivent veiller à ce que le financement privé vienne compléter – et non remplacer – les investissements publics essentiels et autres financements concessionnels. Les précieuses ressources de l'aide doivent être protégées et augmentées.
3. Les pays donateurs et les pays partenaires doivent adopter une définition commune, des lignes directrices et des cadres d'évaluation pour guider et mesurer l'impact du financement mixte sur le développement. Pour chaque projet, les donateurs doivent prouver l'additionnalité financière, l'impact en termes de réduction de la pauvreté et de prévention des dommages sociaux et environnementaux et évaluer les risques d'endettement. Dans les pays les plus pauvres, les instruments d'emprunt doivent être évités au profit des dons et des prises de participation.
4. Le financement mixte doit respecter les principes d'efficacité du développement, y compris l'appropriation par le pays. Il doit s'aligner sur les priorités nationales. Les gouvernements, les citoyens et les entreprises des pays en développement doivent être associés à la prise de décision et la priorité doit être donnée aux investissements dans les entreprises locales, en particulier les micro, petites et moyennes entreprises (MPME).
5. Les pays doivent mettre en œuvre les principes de Ruggie (ONU) et les principes directeurs de l'OCDE en matière de responsabilité sociale des entreprises d'ici la fin 2017 et veiller à ce que les entreprises qui investissent à l'étranger respectent également les « Principes pour contrer la corruption dans le secteur privé » développés par Transparency International.
6. Les partenaires doivent compléter les mesures incitatives visant à augmenter le montant et la qualité des IDE en consentant davantage d'efforts pour promouvoir le secteur privé dans les pays africains.
7. Le CAD doit protéger l'objectif clé de l'APD – éradiquer l'extrême pauvreté – et veiller à ce que les prochaines réformes ne brouillent pas la ligne de démarcation entre les objectifs de développement et les motivations commerciales. L'aide liée doit faire l'objet de réformes afin de faire en sorte que l'APD garde pour objectif prioritaire le développement.



CHAPITRE 1

# **AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT**

**L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT EST PRIMORDIALE,  
SURTOUT POUR LES CITOYENS DES PAYS  
LES PLUS PAUVRES ET LES PLUS FRAGILES,  
MAIS ELLE EST MENACÉE**

L'aide joue un rôle unique dans la lutte contre la pauvreté : il s'agit du principal flux public extérieur qui a pour objectif explicite de promouvoir le développement économique et d'améliorer le bien-être. Sa contribution est essentielle puisqu'elle a permis de diminuer de plus de moitié la pauvreté au cours de ces 20 dernières années, en luttant contre les décès évitables, en améliorant l'accès à l'éducation et aux soins de santé et en renforçant l'émancipation des femmes et des filles. Lors de la Troisième conférence internationale sur le financement du développement, organisée à Addis-Abeba en juillet 2015<sup>12</sup>, de nombreux pays développés ont réaffirmé leur engagement d'affecter 0,7 % de leur revenu national brut (RNB) à l'APD et 0,15-0,20 % de leur RNB aux pays les moins avancés (PMA). Certains pays donateurs ont encore été plus loin en promettant d'allouer au moins la moitié de leur APD aux PMA<sup>13</sup>. Mais l'aide est aujourd'hui menacée.

Pressés de couper dans leurs dépenses publiques, les principaux pays donateurs sont contraints de faire un choix entre l'aide au développement et d'autres priorités. Aux États-Unis, l'administration Trump a proposé des coupes drastiques dans le budget extérieur, mais heureusement le Congrès s'y est jusqu'à ce jour opposé. Plus près de chez nous, certains partis européens d'extrême-droite souhaitent supprimer purement et simplement l'aide au développement. Les pays donateurs tentent de gérer ces pressions, en partie, en affectant l'aide à d'autres fins que celles initialement prévues, par exemple pour financer les coûts d'accueil des réfugiés à l'intérieur de leurs frontières. D'autres mettent l'aide au développement au service de leur politique économique ou étrangère au lieu de l'utiliser pour lutter contre la pauvreté, et l'aide devient ainsi un outil servant des intérêts nationaux. L'APD est de plus en plus utilisée pour stimuler les investissements privés, c'est-à-dire pour maximiser et faciliter ces investissements dans les



### **PROTÉGER LA DÉFINITION DE L'APD**

Le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE fixe la norme internationale que les pays doivent respecter pour comptabiliser un financement dans l'APD et vise à garantir que cette aide cible des secteurs qui contribuent à l'éradication de la pauvreté et au développement durable dans les pays en développement. Au cours de ces dernières années, le CAD a entamé plusieurs réflexions afin de moderniser les règles de l'aide selon différents axes – par exemple en changeant la méthode de calcul des prêts concessionnels pour définir de manière plus stricte les prêts pouvant être comptabilisés dans l'APD et en élargissant dans le même temps la définition de l'aide pour qu'un plus large éventail d'activités de paix et de sécurité puissent être considérées comme relevant de l'APD. Deux grands axes de modernisation sont encore en cours : la clarification des règles de comptabilisation des coûts d'accueil des réfugiés dans les pays donateurs et l'inclusion d'un large éventail d'instruments du secteur privé (ISP), comme les prêts et les garanties octroyés aux entreprises privées dans les pays en développement.

ONE et d'autres organisations partageant les mêmes idées estiment que les coûts d'accueil des réfugiés dans les pays donateurs doivent être progressivement totalement exclus de l'APD et que le financement de ces coûts doit être additionnel à l'aide. Durant cette phase de modernisation, les règles doivent rester strictes et aussi transparentes que possible, et tout coût se prolongeant au-delà des 12 premiers mois suivant l'accueil, ainsi que les coûts d'intégration et les frais administratifs, doivent être exclus de l'APD dès que possible. En ce qui concerne les ISP, il convient d'établir des lignes directrices claires et d'introduire le principe de redevabilité, de façon à éviter toute confusion entre les dépenses d'aide et les dépenses à des fins commerciales, et aussi pour assurer un impact réel sur le développement et comprendre les effets de ces instruments sur le budget.

L'aide au développement continue et continuera à jouer un rôle essentiel pour garantir l'offre de services essentiels dans de nombreux pays faisant partie des plus pauvres. Tout changement apporté à la définition de l'aide peut ainsi avoir de graves conséquences et doit donc être examiné et débattu avec soin. Ce débat doit être alimenté par les contributions de la société civile et des pays partenaires, en particulier ceux du Sud.

régions en développement. Il convient toutefois de mieux comprendre l'impact et les coûts du financement mixte (voir Chapitre 3).

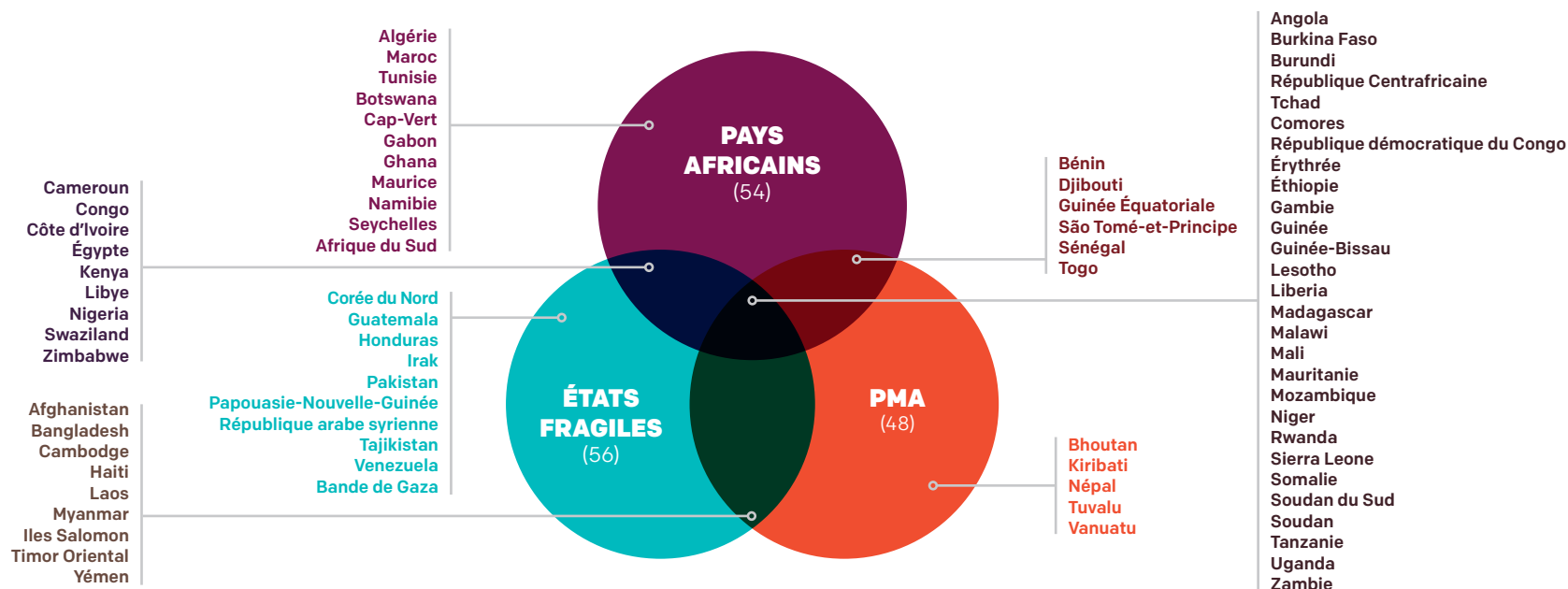
### **POURQUOI SE CONCENTRER SUR LES PMA ET LES ÉTATS FRAGILES D'AFRIQUE ?**

Les PMA n'affichent pas seulement les revenus nationaux par habitant les plus faibles au monde ; ils sont aussi vulnérables aux crises économiques

et environnementales et leur développement se heurte à des obstacles structurels. Les États fragiles ont une exposition importante aux risques mais leur capacité à absorber les chocs est des plus limitée<sup>14</sup>. La majorité de ces pays sont situés en Afrique. Leurs taux de pauvreté sont parmi les plus élevés et une grande partie de leurs habitants vivent encore avec moins d'1,90 dollar par jour – 35 % dans les États fragiles, 40 % dans les PMA et 39 % pour l'ensemble du continent africain<sup>15</sup>. Les pays inclus dans ces groupes concentrent également un pourcentage

élevé d'habitants pauvres du monde : 39 % d'entre eux vivent dans les PMA, 50 % dans les États fragiles et 51 % en Afrique<sup>16</sup>. Selon les estimations, le nombre d'habitants des États fragiles vivant dans l'extrême pauvreté passera de 480 millions en 2015 à 542 millions d'ici à 2035, alors que la pauvreté diminue au niveau mondial<sup>17</sup>. Ce sont aussi ces pays qui, en Afrique, connaîtront la plus forte croissance démographique. Le taux de croissance moyen (de 2015 à 2035) de la population en âge de travailler est de 77 % dans les États fragiles, contre 60 % dans les autres pays<sup>18</sup>.

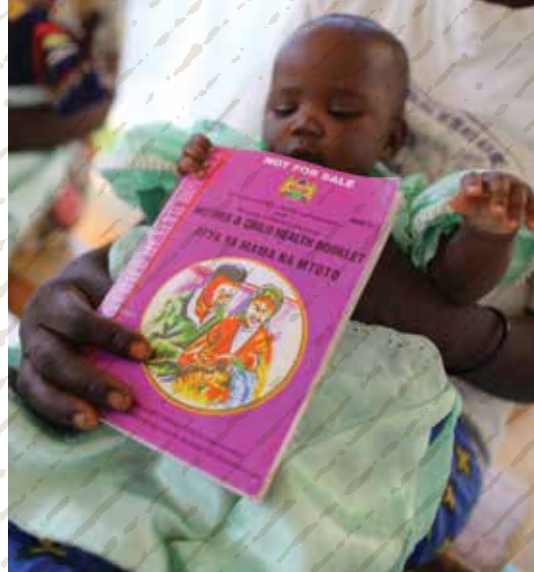
### ILLUSTRATION 1 : EN AFRIQUE, BEAUCOUP DE PAYS SONT À LA FOIS PMA ET ETAT FRAGILE



### DOUBLER LES FINANCEMENTS PUBLICS DU DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUE

Pour exploiter le dividende démographique de l'Afrique, ONE a appelé à doubler d'ici à 2020 le financement public du développement (FPD) en faveur de l'Afrique, d'environ 60 milliards de dollars en 2015 à 120 milliards. Le FPD comprend les flux bilatéraux d'APD, le principal capital des prêts concessionnels pouvant être considérés comme de l'APD, les dons et les ressources concessionnelles des institutions multilatérales, ainsi que le financement du développement non-concessionnel – bilatéral et multilatéral. Le FPD est donc une catégorie de flux financiers plus large qui peut être utilisée pour mesurer les flux réels acheminés vers les pays bénéficiaires, alors que l'APD est utilisée pour mesurer les efforts budgétaires des donateurs. Le FPD inclut aussi les ressources non-concessionnelles en faveur du développement mais qui ne relèvent pas de l'APD.

Cette distinction est particulièrement pertinente en ce qui concerne l'engagement du Groupe de la Banque mondiale d'un montant de 57 milliards de dollars en faveur de l'Afrique au cours des trois prochaines années<sup>19</sup>. L'essentiel de ce montant – 45 milliards de dollars – viendra de l'Association internationale de développement (AID), le fonds de la Banque mondiale d'aide aux pays les plus pauvres. Il servira à financer le renforcement de la résilience face aux crises, la lutte contre les conflits, la fragilité et la violence, la réduction des inégalités entre les femmes et les hommes, la promotion de la gouvernance et le renforcement institutionnel, ainsi que la création d'emplois et la transformation économique.



### LES NIVEAUX D'APD S'AFFICHENT EN HAUSSE, MAIS LA PLUPART DES PAYS DONATEURS NE RESPECTENT PAS LEURS ENGAGEMENTS

En 2016, l'APD totale a atteint un niveau historique de 140,1 milliards de dollars (prix courants), soit une augmentation de 7,4 % par rapport à 2015 en termes réels. Sur les 23 pays du CAD ayant revu à la hausse leur aide totale en 2016, six l'ont augmentée de plus de 25 %. Toutefois, de nombreux pays du CAD ne tiennent pas leurs engagements. En 2016, l'APD a représenté tout juste 0,31 % du RNB collectif des pays du CAD – un pourcentage bien en-deçà de l'objectif onusien de 0,7 % et en hausse de seulement 0,01 point de pourcentage par rapport à 2015. En 2016, six pays seulement ont atteint cet objectif de 0,7 % : la Norvège, le Luxembourg, la Suède, le Danemark, l'Allemagne et le Royaume-Uni. Même si la Suède a atteint l'objectif des 0,7 %, elle a aussi diminué de manière significative son APD en 2016, à l'instar de six autres pays : la Finlande, les Pays-Bas, l'Australie, le Danemark, le Canada et la Nouvelle-Zélande.

**ILLUSTRATION 2 : L'APD TOTALE A AUGMENTÉ MAIS RESTE BIEN EN-DEÇÀ DE L'OBJECTIF DE 0,7 % DU RNB**

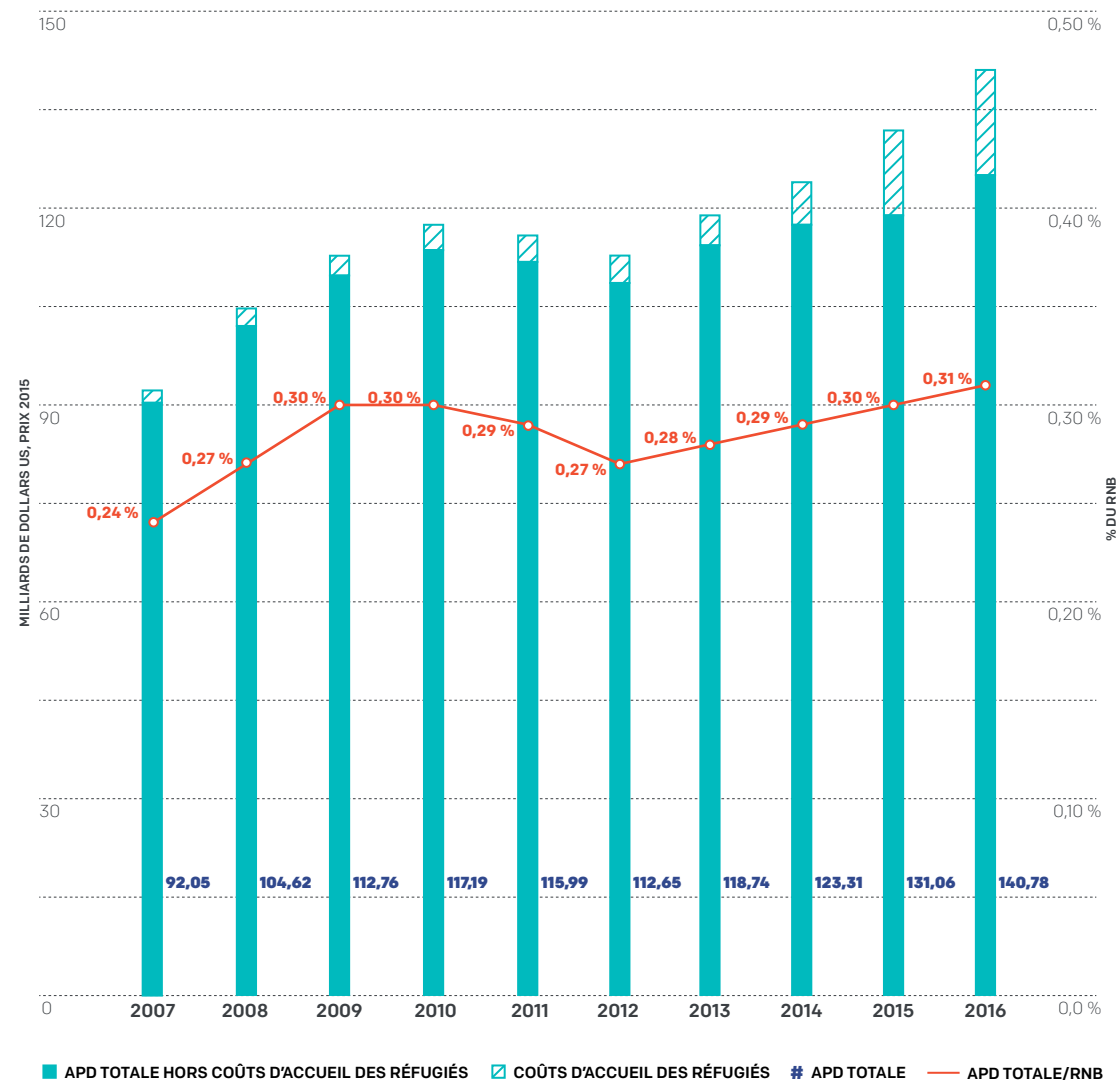


Illustration 2 APD totale des pays du CAD, en volume et en % du RNB, 2007-2016. Sources : Tableau 1 et données préliminaires du CAD de l'OCDE (avril 2017). Remarques : Données en prix courants 2015. Les flux nets d'APD excluent l'allègement bilatéral de la dette et incluent les flux bilatéraux et multilatéraux.



**TABLEAU 1 : EN 2016, SIX PAYS DONATEURS SEULEMENT ONT ATTEINT L'OBJECTIF DES 0,7 %**

	APD totale (en millions d'USD)	APD allouée aux PMA (en millions d'USD)	APD allouée à l'Afrique (en millions d'USD)	APD/RNB	Évolution de l'APD totale entre 2015 et 2016
NORVÈGE	4 334,36	1 040,16	1 060,31	1,11 %	▲
LUXEMBOURG	383,72	152,45	159,32	1,00 %	▲
SUÈDE	4 870,43	1 360,46	1 450,89	0,94 %	▼
DANEMARK	2 369,69	623,55	774,75	0,75 %	▼
ALLEMAGNE	24 626,99	No Data	5 401,44	0,70 %	▲
ROYAUME-UNI	18 010,08	5 613,42	6 702,93	0,70 %	▲
PAYS-BAS	4 933,78	1 157,58	1 452,09	0,65 %	▼
SUISSE	3 562,90	831,29	890,20	0,54 %	▲
BELGIQUE	2 301,31	797,22	915,51	0,49 %	▲
FINLANDE	1 056,87	300,70	334,99	0,44 %	▼
AUTRICHE	1 575,11	233,42	304,90	0,41 %	▲
FRANCE	9 410,97	2 339,42	4 156,26	0,38 %	▲
IRLANDE	802,22	335,46	375,24	0,33 %	▲
CANADA	3 961,87	1 384,09	1 607,43	0,26 %	▼
ITALIE	4 710,98	889,88	1 203,38	0,25 %	▲
NOUVELLE-ZÉLANDE	438,09	118,09	43,27	0,25 %	▼
AUSTRALIE	3 017,27	860,35	431,19	0,25 %	▼
ISLANDE	50,18	20,16	20,02	0,25 %	▲
JAPON	10 352,59	4 062,18	3 126,87	0,20 %	▲
SLOVÉNIE	79,65	13,56	19,81	0,18 %	▲
ÉTATS-UNIS	33 579,20	11 774,95	12 497,37	0,18 %	▲
PORTUGAL	339,61	100,21	153,94	0,17 %	▲
ESPAGNE	1 934,25	486,51	715,09	0,16 %	▲
RÉPUBLIQUE TCHÈQUE	261,14	56,32	75,12	0,14 %	▲
CORÉE	1 964,96	755,13	605,44	0,14 %	▲
GRÈCE	264,00	45,24	71,62	0,14 %	▲
POLOGNE	602,34	185,18	250,75	0,13 %	▲
HONGRIE	155,40	46,43	56,03	0,13 %	▲
RÉPUBLIQUE SLOVAQUE	107,02	21,94	33,75	0,12 %	▲
<b>TOTAL POUR LES PAYS DU CAD</b>	<b>140 056,98</b>	<b>38 908,40</b>	<b>44 889,89</b>	<b>0,31 %</b>	<b>▲</b>
<b>MÉMO : INSTITUTIONS EUROPÉENNES</b>	<b>15 736,58</b>	<b>4 226,68</b>	<b>6 287,35</b>	<b>N/A</b>	<b>▲</b>

## RÉTABLISSEMENT DU LIBERIA APRÈS EBOLA<sup>20</sup>

L'épidémie du virus Ebola qui a touché l'Afrique de l'Ouest en 2014-2015 a été catastrophique en termes de vies humaines et a révélé au grand jour la faiblesse du système de soins de santé du Liberia. Le manque de qualification du personnel soignant, l'équipement insuffisant des structures médicales, ainsi que l'absence de mesures de lutte contre l'infection ont montré l'état déplorable du système de santé de cet État fragile. Malgré tout, la riposte menée par le ministère libérien de la santé – avec le soutien de la Banque mondiale, des États-Unis et des Nations unies – a permis d'endiguer l'épidémie et le pays poursuit son rétablissement. L'aide internationale a joué un rôle déterminant dans la reconstruction d'un système de santé plus décentralisé, dans la formation des professionnels de santé aux procédures de prévention et de lutte contre l'infection et dans la fourniture de matériel médical. Ce soutien a par ailleurs permis de vacciner près de 600 000 nourrissons et d'administrer des traitements aux enfants de moins de cinq ans et aux femmes enceintes.

## L'AIDE AUX PAYS LES PLUS PAUVRES RECULE, ALORS QUE LEURS BESOINS SONT LES PLUS PRESSANTS

L'aide bilatérale aux PMA (hors allègements de la dette) a diminué de 1 milliard de dollars en 2016, ce qui équivaut à un recul de 4,1 % en termes réels depuis 2015. Une tendance inquiétante qui témoigne d'une moindre priorité accordée à ces pays. Vingt-deux des vingt-neuf pays donateurs du CAD ont coupé dans leur aide bilatérale (hors allègements de la dette) aux PMA, dont six de plus d'un cinquième : l'Espagne, la République slovaque, l'Italie, la Finlande, la Nouvelle-Zélande et l'Australie. Vingt-deux pays donateurs n'ont pas respecté leur engagement d'affecter au moins 0,15 %

ILLUSTRATION 3 : LA PART DE L'APD ALLOUÉE AUX PMA RECULE



de leur RNB aux PMA. Ce recul est d'autant plus inquiétant que les PMA ont besoin de cette aide pour offrir à leurs citoyens les services les plus essentiels et que les pays donateurs avaient promis d'inverser cette tendance à la baisse.

Tendance plus préoccupante encore, le pourcentage de l'aide allouée aux pays les plus pauvres a continué de diminuer, passant de 32 % en 2013 à 28 % en 2016. Or, si tous les pays donateurs du CAD avaient affecté la moitié de leur APD aux PMA en 2016, les pays les plus pauvres de la planète auraient bénéficié d'une enveloppe supplémentaire de 35 milliards de dollars. Malheureusement, aucun ne l'a fait. Au contraire, huit pays ont même revu à la

baisse leur APD totale aux PMA : la Finlande, la Nouvelle-Zélande, le Canada, la Suisse, la Suède, l'Australie, l'Irlande et le Japon.

Les données préliminaires du CAD sur l'APD en 2016 n'incluent pas de données ventilées pour les États fragiles. Les données publiques les plus récentes montrent qu'en 2015, les pays du CAD ont alloué 30,8 milliards de dollars aux États fragiles d'Afrique au titre de l'APD. La part de l'aide affectée aux États fragiles d'Afrique a continué à diminuer en 2015, pour s'établir à seulement 23,5 % de l'APD totale. Treize pays donateurs du CAD, y compris les institutions européennes, ont revu à la baisse leurs contributions aux États fragiles d'Afrique entre 2014 et 2015.

**DES MOUSTIQUAIRES ET DES MÉDICAMENTS FONT RECULE LE NOMBRE DE CAS DE PALUDISME DANS LES ZONES RURALES DE GUINÉE<sup>21</sup>**

Le paludisme est la première cause d'hospitalisation et de décès en Guinée qui est à la fois un PMA et un État fragile. Les habitants des villes rurales de Guinée, comme Garambé, sont les plus durement touchés et courent un risque élevé de contracter la maladie pendant la saison des pluies. Le seul antipaludéen disponible dans le centre de santé le plus proche de la ville était jusqu'ici la chloroquine, un médicament moins efficace que la combinaison thérapeutique à base d'artémisinine.

Le projet StopPalu de l'USAID a contribué à faire reculer le paludisme. En 2016, le financement de l'Initiative du Président des États-Unis contre le paludisme (U.S. President's Malaria Initiative, PMI) a permis à StopPalu de distribuer plus de 3,3 millions de moustiquaires imprégnées d'insecticides, venant ainsi en aide à près d'un million de ménages à travers le pays. L'utilisation accrue et correcte des moustiquaires, associée à un meilleur accès à des médicaments plus efficaces contre le paludisme, a fait chuter le nombre de cas de 50 cas par mois à moins de 10.

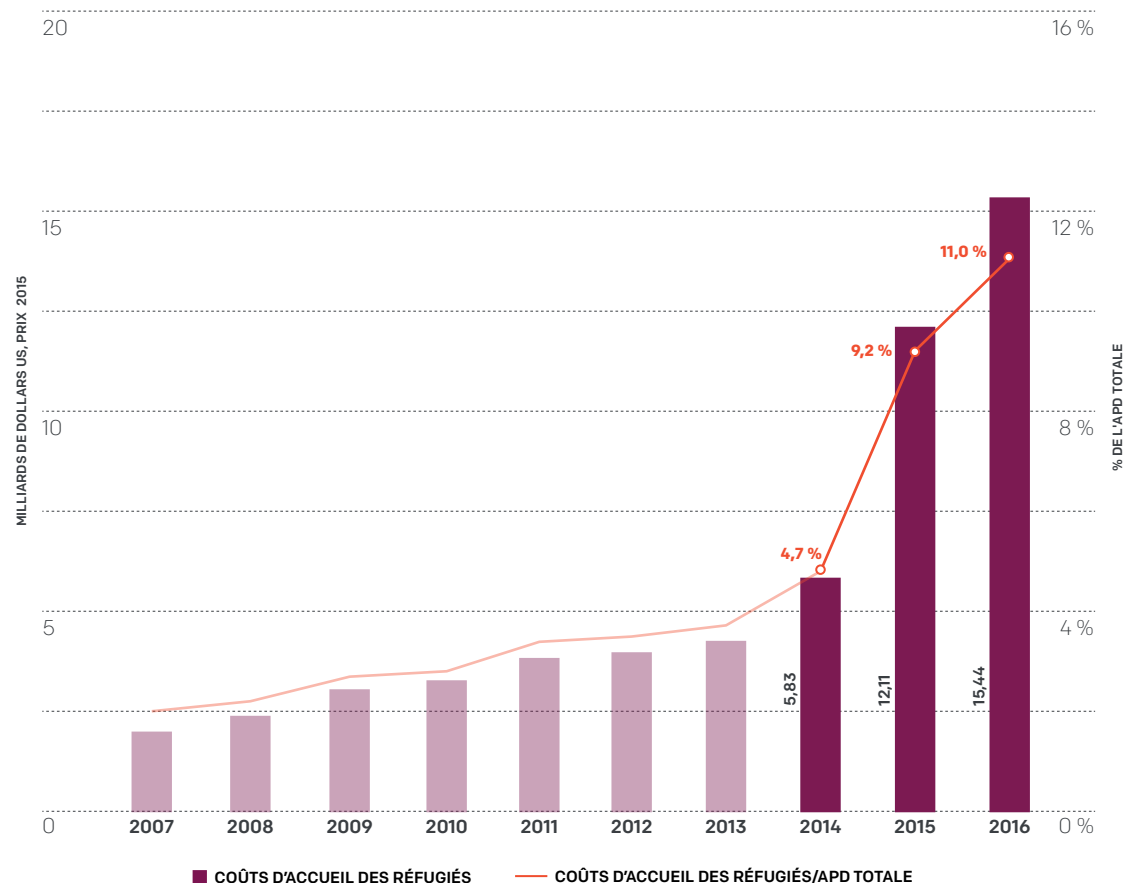
Illustration 3 Proportion et volume de l'APD totale allouée aux PMA, 2007-2016. Sources : Tableau 1 et données préliminaires du CAD de l'OCDE (avril 2017). Remarques : Tous les chiffres représentent les flux nets en prix constants – flux bilatéraux et multilatéraux imputés inclus, mais à l'exclusion des allègements de la dette<sup>22</sup>. L'aide multilatérale imputée en 2016 est une estimation de ONE et elle ne reflète dès lors pas nécessairement les flux multilatéraux réels vers les PMA.

## LES PAYS DONATEURS AFFECTENT UNE PLUS GRANDE PARTIE DE LEUR APD AU SOUTIEN DES RÉFUGIÉS SUR LEUR TERRITOIRE

En 2016, près de la moitié des pays donateurs du CAD ont affecté plus d'un cinquième de leur APD bilatérale au soutien aux réfugiés et aux demandeurs d'asile à l'intérieur de leurs frontières, soit plus du double qu'en 2014. Les pays donateurs peuvent comptabiliser dans l'APD les coûts d'accueil des réfugiés à l'intérieur de leurs frontières pendant la première année suivant leur arrivée dans le pays. Ces dépenses ont plus que doublé en trois ans, passant de moins de 4 % avant 2013 à 11 % en 2016. En 2016, les pays donateurs du CAD ont financé ces coûts d'accueil à hauteur de 15,4 milliards de dollars (prix courants), un montant en hausse de 27 % par rapport à l'année précédente. Même si ces pays doivent aider comme il se doit les réfugiés à la recherche d'abris et de sécurité, ONE estime que ces dépenses ne doivent pas être comptabilisées dans l'APD. Ces coûts gonflent les niveaux d'aide au développement qui sont communiqués et dans certains cas, détournent de précieuses ressources qui devraient servir à lutter contre la pauvreté et sauver des vies dans les pays en développement. En Allemagne et en Italie par exemple, les dépenses liées à ces coûts d'accueil ont dépassé les montants d'APD alloués à l'ensemble du continent africain.

Si l'on exclut les coûts d'accueil des réfugiés de l'APD, trois pays seulement – la Norvège, le Luxembourg et la Suède – ont respecté en 2016 l'objectif d'allouer 0,7 % du RNB à l'APD. Mais même alors, dans le cas de la Norvège et de la Suisse, les coûts d'accueil des réfugiés ont en fait masqué une diminution des flux réels d'APD. Ainsi, la

**ILLUSTRATION 4 : LES COÛTS LIÉS À L'ACCUEIL DES RÉFUGIÉS DANS LES PAYS DONATEURS ONT FAIT UN BOND AU COURS DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES**



Norvège a augmenté de 7,8 % son APD totale, mais si l'on en retire les coûts d'accueil des réfugiés, les pays en développement ont en fait reçu 53,7 millions de dollars de moins qu'en 2015. Dans le cas de la Suisse, les pays en développement

ont reçu 66,8 millions de dollars de moins qu'en 2015. Les pays donateurs doivent respecter leur promesse de lutter contre la pauvreté tout en venant en aide aux réfugiés, sans opérer de choix dangereux entre ces deux priorités.

**ILLUSTRATION 5 : MÊME LES PAYS DONATEURS LES PLUS GÉNÉREUX DÉPENSENT UNE PART IMPORTANTE DE LEUR AIDE À L'INTÉRIEUR DE LEURS FRONTIÈRES**

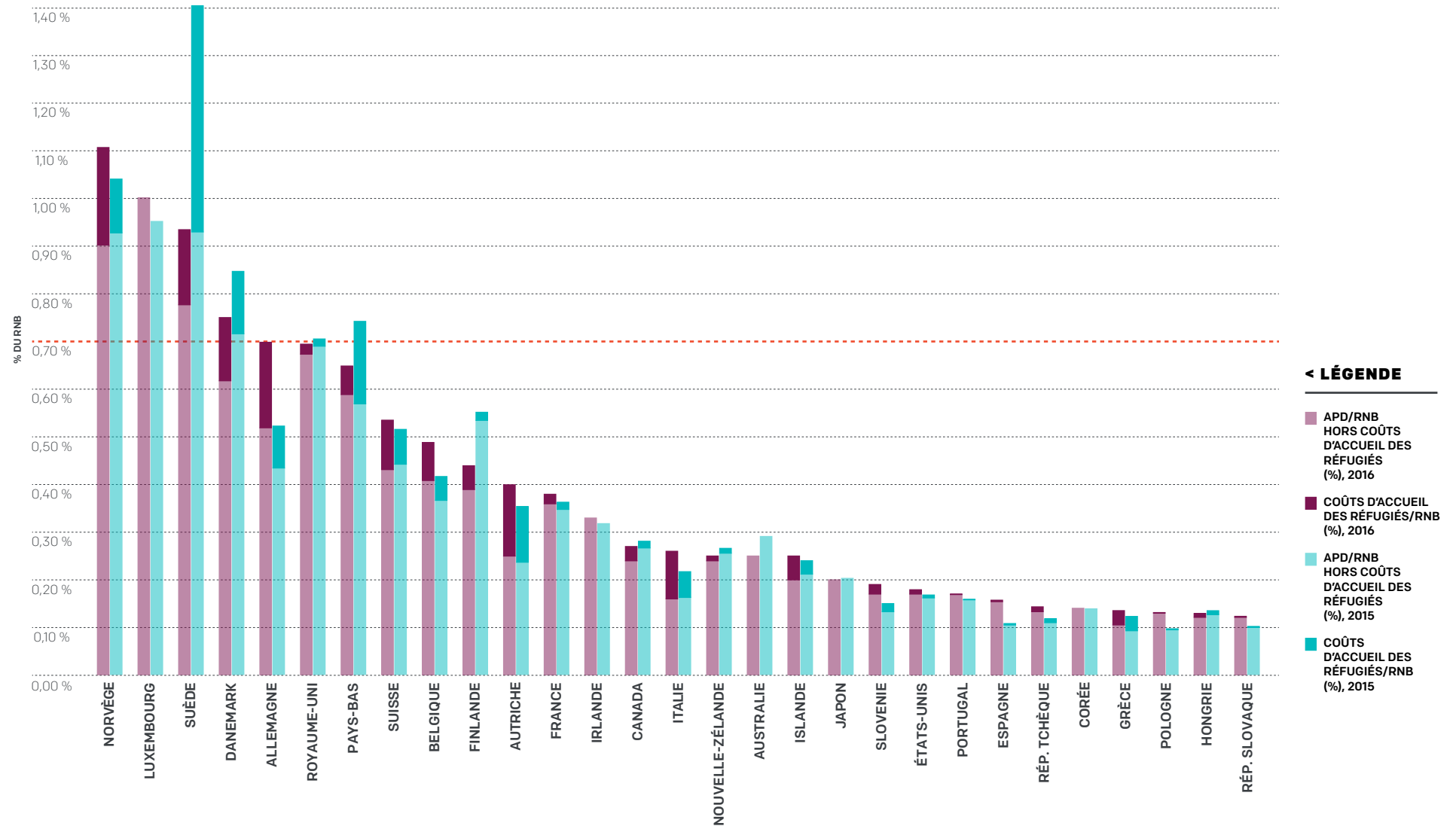


Illustration 5 APD des pays du CAD en % du RNB, incluant et excluant les coûts d'accueil des réfugiés, 2015-2016. Source : Données préliminaires du CAD de l'OCDE (avril 2017). Remarque : Les flux nets d'APD excluent l'allègement bilatéral de la dette et incluent les flux bilatéraux et multilatéraux.

## #GIRLSCOUNT : LA CAMPAGNE DE ONE POUR LE FINANCEMENT DE L'ÉDUCATION ET LA RESCOLARISATION DES FILLES

L'éducation est l'une des armes les plus efficaces de lutte contre l'extrême pauvreté. Pourtant, 130 millions de filles dans le monde ne sont pas scolarisées<sup>23</sup>. La campagne #GirlsCount de ONE attire l'attention sur cette crise dans le but de mobiliser des ressources et de soutenir des réformes majeures des systèmes éducatifs pour que ces filles puissent retourner à l'école. La Commission de l'éducation, qui se concentre sur les approches de financement stratégique de l'éducation et le renforcement du soutien politique à l'éducation dans le monde, a chiffré à 1 200 milliards de dollars par an (actuellement) – et 3 000 milliards en 2030 – le montant nécessaire pour que tous les enfants et tous les jeunes puissent aller à l'école et étudier<sup>24</sup>. Pour combler ce déficit de financement, il y a lieu d'augmenter les montants de l'aide bilatérale à l'éducation et d'assurer le financement intégral d'initiatives comme le PME et ECW<sup>25</sup>.

**Le Partenariat mondial pour l'éducation (PME)**<sup>26</sup> : mis en place en 2002, il s'associe au renforcement des systèmes éducatifs des 89 pays à faible revenu et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure qui sont les plus à la traîne en ce qui concerne la réalisation de l'ODD 4 – assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie. Le PME travaille avec des gouvernements et d'autres partenaires à la mise en œuvre de solides plans nationaux pour le secteur de l'éducation. Grâce à son soutien, 64 millions d'enfants de plus ont pu avoir accès à l'enseignement primaire au cours des dix dernières années tandis que le pourcentage d'enfants terminant l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire inférieur a augmenté d'environ 10 %. Pour reconstituer ses fonds pour la période 2018 à 2020, le PME recherche 3,1 milliards de dollars auprès de ses donateurs. Ce montant devrait lui permettre d'améliorer la qualité de l'éducation et l'accès à l'enseignement pour 870 millions d'enfants et de jeunes à travers le monde.

**L'Éducation ne peut attendre (Education Cannot Wait, ECW)**<sup>27</sup> : mis en place en 2016, il fournit un soutien et des fonds en faveur de l'éducation dès le début d'une crise humanitaire en associant gouvernements, acteurs humanitaires et partenaires du développement aux efforts dans ce domaine. ECW soutient le rétablissement des pays en crise pour qu'ils puissent déployer un financement et des programmes à long terme. En 2017, il finance l'éducation de qualité au bénéfice de quelque 2 millions d'enfants vulnérables en Syrie, au Yémen, au Tchad et en Éthiopie<sup>28</sup>. Il recherche actuellement 383 millions de dollars afin de pouvoir soutenir environ 3,4 millions d'enfants et de jeunes à travers le monde.

**La Facilité de financement internationale pour l'éducation (International Financing Facility for Education, IFFEd)**<sup>29</sup> : elle vise à combler à hauteur d'au moins 10 milliards de dollars le déficit de financement de l'éducation qui subsisterait même si le PME et ECW étaient intégralement financés. Cette nouvelle facilité, proposée par le Secrétaire général des Nations unies, doit s'ajouter aux efforts actuels et s'aligner sur ceux-ci, et mettre l'accent sur l'innovation tout en veillant à améliorer en permanence l'efficacité des fonds alloués à l'éducation. En juillet 2017, le G20 a pris bonne note de cette proposition et de l'importance de déployer cette facilité tout en tenant compte d'autres initiatives comme le PME et ECW. Les dirigeants ont déclaré qu'ils l'étudieraient de manière plus approfondie lors de la présidence argentine du G20.





**CONCLUSION**

Si l'APD totale a atteint un niveau historique en 2016, de nombreux pays donateurs ne font pas de l'aide une priorité dans la lutte contre la pauvreté. La qualité de l'aide diminue lorsqu'une part importante de l'APD est utilisée sur le territoire des pays donateurs. Les financements alloués aux pays les plus pauvres ne sont qualitativement et quantitativement suffisants pour qu'ils puissent saisir la chance historique qui s'offre à eux – ou relever l'énorme défi auquel ils doivent faire face. Pour mettre fin à l'extrême pauvreté, il y a lieu d'inverser la tendance préoccupante au déclin du soutien financier aux pays les plus pauvres. Dans le même temps, les pays donateurs doivent protéger et défendre l'APD et veiller à ce que son objectif prioritaire reste l'éradication de la pauvreté et le développement durable.

**RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE D'APD**

1. Les pays donateurs doivent réaffirmer leur engagement en matière d'APD et faire en sorte d'allouer 0,7 % de leur revenu national brut à l'aide publique au développement.
2. Les pays donateurs doivent inverser la tendance actuelle de déclin de la part de l'APD allouée aux PMA et à l'Afrique et donner la priorité aux pays les plus pauvres et les plus vulnérables. Ils doivent intensifier leurs efforts afin d'identifier, d'atteindre et d'autonomiser les populations les plus marginalisées de ces pays, en particulier les femmes et les filles.
3. Les coûts d'accueil des réfugiés doivent être progressivement exclus de l'APD et bénéficier de montants financiers additionnels.
4. Les débats actuels au sein du CAD de l'OCDE sur la modernisation de l'aide doivent veiller à préserver la qualité de l'APD et éviter tout gonflement artificiel des niveaux d'APD.
5. L'AID doit associer à l'augmentation de ses ressources une attention accrue à l'amélioration des données et des mécanismes de feedback ainsi qu'aux populations les plus marginalisées, en particulier les femmes et les filles.



CHAPITRE 2

**MOBILISATION  
ET AFFECTATION  
DES RESSOURCES  
DOMESTIQUES**





La mobilisation des ressources domestiques (MRD) est essentielle pour la fourniture des services publics par les gouvernements. Le Programme d'action d'Addis-Abeba a souligné l'importance d'améliorer la MRD en renforçant le recouvrement des recettes. À cette fin, les pays sont encouragés à fixer à l'échelon national des objectifs et des échéances en matière d'accroissement des recettes intérieures. Pour leur part, les donateurs se sont engagés à aider les pays qui en ont besoin à atteindre ces objectifs<sup>30</sup>.

En 2015, les ressources domestiques mobilisées par les pays d'Afrique ont été plus de 10 fois supérieures à l'APD totale reçue des pays du CAD<sup>31</sup>. Ces ressources domestiques ne sont pas seulement la principale source de financement dans les pays d'Afrique, elles sont aussi

essentielles pour consolider le contrat social entre les États et leurs citoyens. Les gouvernements dont les recettes sont majoritairement assurées par leurs citoyens répondent généralement mieux aux besoins de ces derniers.

Même si les pays africains ont réalisé de réels progrès en termes de mobilisation des revenus, nombre d'entre eux voient toujours leurs progrès limités par une assiette fiscale réduite et des investissements privés insuffisants. Le ratio recettes fiscales/PIB des pays africains (19 %) est bien en-dessous du ratio moyen des pays de l'OCDE, qui est de 34,3 %<sup>32</sup>. À cela s'ajoute le fait que le continent africain aurait perdu 89 milliards de dollars en 2013, en raison des flux financiers illicites<sup>33</sup>, un montant supérieur aux 45 milliards<sup>34</sup> de dollars reçus en 2016 des pays du CAD au titre de l'APD.

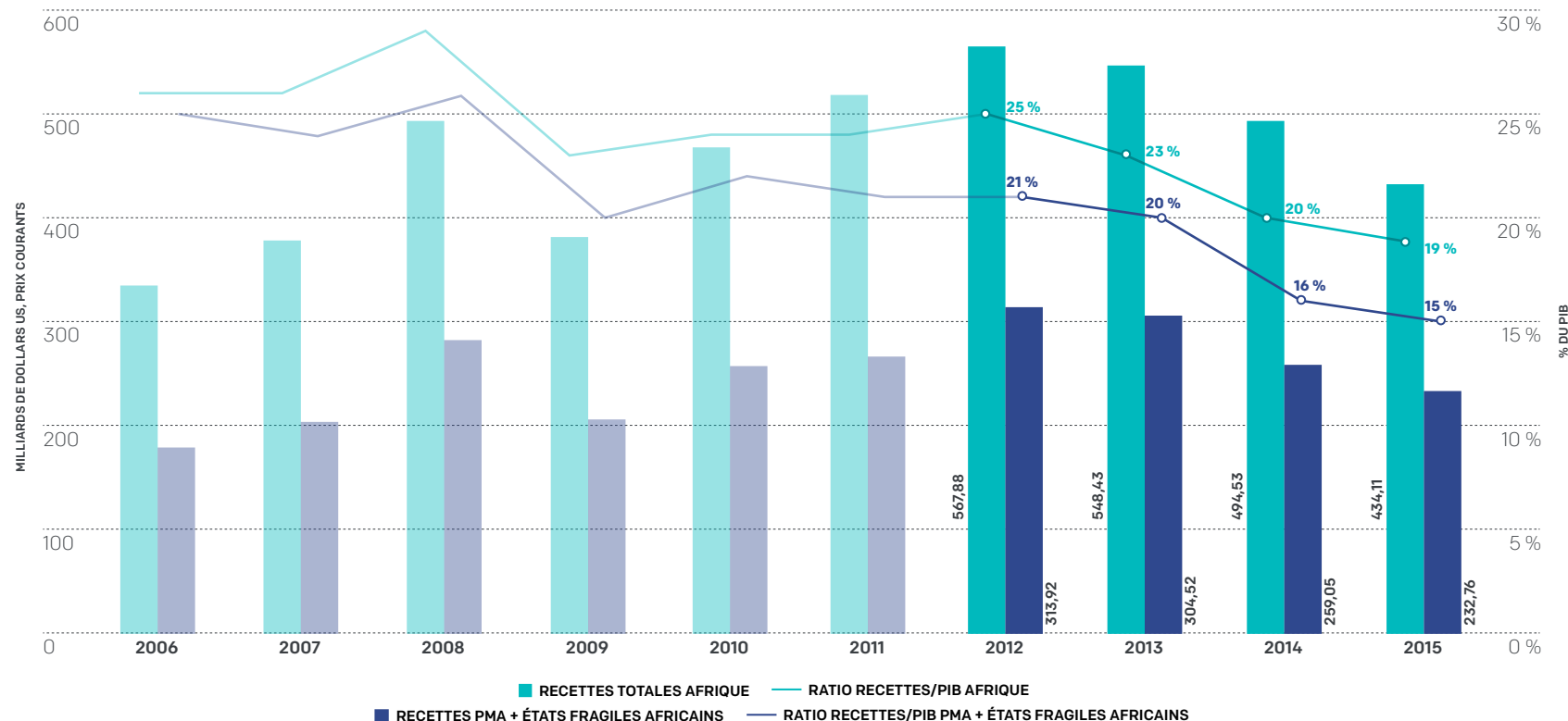
## **CHUTE DES REVENUS DOMESTIQUES SUITE À L'EFFONDREMENT DES PRIX DES PRODUITS DE BASE**

Le volume total des revenus domestiques de l'Afrique a rebondi après la crise financière de 2007–2008, atteignant le pic de 568 milliards de dollars en 2012. Toutefois, une grande partie de cette hausse avait été assurée par les recettes tirées des ressources naturelles. Malheureusement, l'effondrement des prix des produits de base après 2013 – qui a contribué à une diminution d'environ 44 % des recettes tirées des ressources naturelles – a fait chuter les revenus domestiques du continent de 23,6 % (en prix courants) entre 2012 et 2015<sup>35</sup>, une véritable catastrophe. Les pays africains ont également souffert du recul des ratios recettes/PIB au cours de ces dix dernières années, en particulier, ici encore, après la crise financière de 2008 et l'effondrement des prix des produits de base en 2012.

## **AMÉLIORER LES POLITIQUES POUR DOPER LES RECETTES INTÉRIEURES**

La plupart des pays africains éprouvent les plus grandes difficultés à augmenter leurs revenus domestiques. Un secteur informel très développé, la complexité fiscale et le manque de capacités sont autant de facteurs qui, ensemble, permettent aux particuliers et aux entreprises d'éviter facilement l'impôt. Les faibles niveaux de revenu par habitant et des secteurs informels très

ILLUSTRATION 1 : LES PAYS D'AFRIQUE SONT CONFRONTÉS AU DÉCLIN DE LEURS RECETTES, UNE TENDANCE PRÉOCCUPANTE



développés limitent les contributions fiscales des particuliers comme des entreprises. La complexité des codes fiscaux dissuade les entreprises de s'enregistrer, ce qui limite le nombre d'entreprises imposables, tandis que de nombreux citoyens et secteurs d'activités ne sont pas soumis à l'impôt en raison des multiples exemptions fiscales. La faible capacité administrative et des systèmes

d'identification des personnes et d'enregistrement des entreprises inadéquats empêchent les gouvernements d'identifier toutes les personnes et entités imposables d'élargir leur assiette fiscale<sup>36</sup>. Dans le contexte du doublement (et même plus) attendu de la population urbaine du continent africain entre 2000 et 2030<sup>37</sup>, le recouvrement des taxes immobilières

urbaines représente pour les gouvernements une opportunité supplémentaire (qui n'a pas encore été saisie à ce jour) de renforcer la mobilisation des ressources domestiques d'une manière progressive et sans pénaliser de manière disproportionnée les catégories les plus démunies<sup>38</sup>.

Figure 1 Source : Perspectives économiques en Afrique, données fiscales PEA. Remarques : Données en prix courants. La Somalie et le Soudan du Sud ne sont pas inclus, en raison de données insuffisantes. Les recettes totales comprennent les impôts directs sur les revenus et les bénéfices, les impôts indirects, les taxes commerciales, les taxes diverses, les recettes non-fiscales et les recettes tirées des ressources naturelles. Elles n'incluent pas les dons.

## RWANDA : RÉFORME ET DÉPENSES PUBLIQUES EN MATIÈRE DE SANTÉ <sup>40</sup>

Le Rwanda – qui est à la fois un PMA et un État fragile – a enregistré d'importants progrès en matière de MRD suite à des réformes politiques et fiscales. Après avoir mis en place l'Office rwandais des recettes (Rwanda Revenue Authority, RRA) en 1997, le gouvernement a élargi l'assiette fiscale, amélioré l'éducation des contribuables et le respect et l'application de la législation, introduit des systèmes de facturation électronique (electronic billing machine, EBM) pour les entreprises immatriculées à la TVA, amélioré les contrôles et voté des lois sanctionnant l'évasion fiscale. Entre 2000 et 2014, les recettes intérieures totales, exprimées en pourcentage du PIB, ont augmenté de moitié environ<sup>41</sup>. Cette amélioration des recettes a joué un grand rôle dans le renforcement de la mobilisation des ressources domestiques pour le développement, en particulier dans le domaine de la santé. Au cours de cette période, les dépenses publiques en matière de santé ont ainsi augmenté, passant de 4,2 % du PIB en 2000 à 7,5 % du PIB en 2014<sup>42</sup>. Même si le financement extérieur reste très précieux, il ne constitue qu'un faible pourcentage du financement du secteur de la santé. En 2009, les ressources extérieures allouées au secteur de la santé ont représenté 67 % de l'ensemble des dépenses de santé au Rwanda, un pourcentage qui n'était plus que de 46 % en 2014<sup>43</sup>.



Selon les estimations, les flux financiers illicites ont fait perdre à l'Afrique 817 milliards de dollars entre 2004 et 2013 – des sommes qui auraient pu être imposées et investies dans les services publics<sup>39</sup>. Les gouvernements doivent lutter contre l'évasion et l'évitement fiscaux, en particulier en contrôlant davantage les industries extractives afin de tirer un maximum de revenus

des ressources naturelles du continent. Ils doivent dans le même temps améliorer les systèmes d'identification des personnes et supprimer les avantages fiscaux préjudiciables, tout en incitant les entreprises et activités du secteur informel à rejoindre le secteur officiel (introduction de procédures transparentes et simplifiées pour l'enregistrement des entreprises).

### #MAKENAIJSTRONGER : AMELIORER LA SANTÉ DU NIGERIA

Le Nigeria, le pays d'Afrique le plus peuplé et aussi l'une des économies les plus importantes du continent, est en passe de devenir une grande puissance africaine et internationale. Toutefois, si aucune action n'est prise rapidement, le pays ne pourra réaliser ce potentiel en raison de l'état de santé précaire de ses habitants. Le Nigeria se classe en effet dans le dernier tiers des pays d'Afrique subsaharienne pour ce qui est de la part des dépenses de santé dans les dépenses publiques totales<sup>44</sup>. Dans le cadre de la campagne #MakeNaijaStronger, ONE et ses partenaires ont donc appelé le gouvernement nigérian à respecter ses engagements en matière de dépenses de santé.

La recherche montre que l'augmentation des dépenses publiques de santé, lorsqu'elle est associée à des politiques publiques appropriées et à une bonne gouvernance, peut améliorer l'espérance de vie, diminuer la mortalité maternelle, infantile et des enfants en bas âge et déboucher sur d'importants gains économiques. Les estimations provenant de 47 pays africains (dont le Nigeria) indiquent qu'une augmentation de 10 % des dépenses totales de santé par habitant pourrait réduire d'un cinquième la mortalité infantile et des enfants de moins de cinq ans<sup>45</sup>. Une amélioration de l'espérance de vie d'un an seulement – grâce à ces investissements – pourrait progressivement augmenter le PIB d'un pays de 4 %<sup>46</sup>, ce qui équivaldrait, dans le cas du Nigeria, à environ 19,2 milliards de dollars pour 2015<sup>47</sup>. Si le pays investissait davantage dans la santé pour améliorer d'un an seulement l'espérance de vie de ses habitants, il bénéficierait d'un gain économique de 279 %<sup>48</sup>.

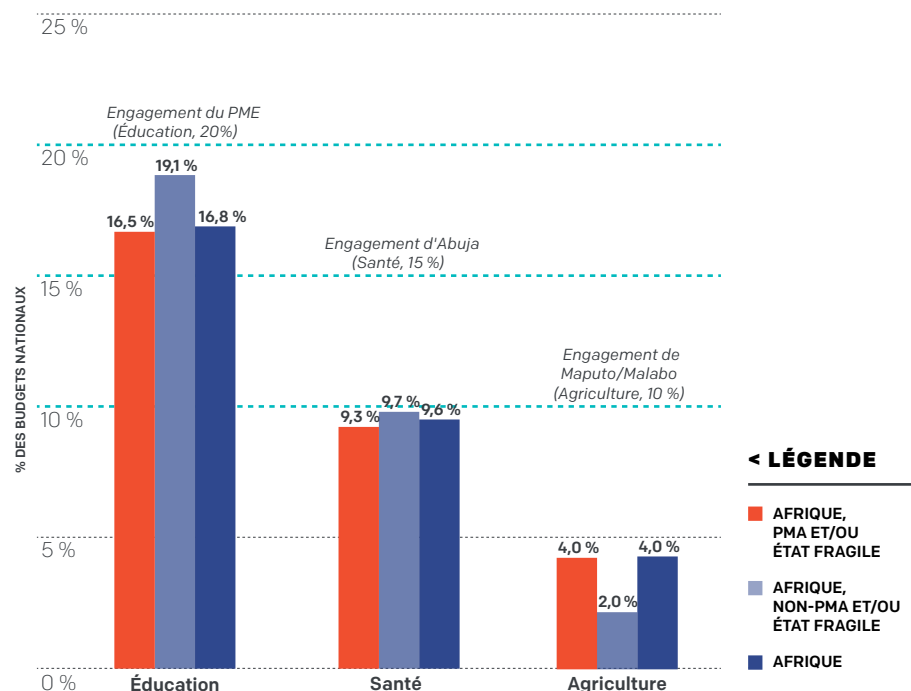
Toutefois, le gaspillage et la corruption dans le secteur de la santé – en particulier lors de la phase de passation des marchés – privent ce secteur de ressources déjà limitées et empêchent la mise en œuvre de programmes de santé essentiels pour les populations les plus vulnérables. Des mouvements de citoyens, comme « Follow the Money » de Connected Development (CODE) utilisent la technologie des smartphones pour suivre et contrôler le décaissement des fonds publics et de l'APD. Depuis son lancement, Follow the Money a permis de localiser des millions de dollars d'APD qui avaient été détournés de manière illicite des programmes de santé et d'éducation<sup>49</sup>. Ces efforts doivent être complétés par des investissements dans l'Office nigérian des statistiques (Nigerian Bureau of Statistics), afin d'améliorer sa capacité à recueillir et à partager des données de manière parfaitement transparente.

### LES PAYS AFRICAINS NE TIENNENT PAS LEURS ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE DÉPENSES PUBLIQUES DOMESTIQUES

Les gouvernements africains se sont clairement engagés à investir dans trois secteurs sociaux clés - la santé, l'agriculture et l'éducation. Réunis à Abuja en 2001, les États membres de l'Union africaine (UA) ont promis d'allouer au moins 15 % de leurs budgets nationaux à la santé. Deux ans plus tard, les dirigeants africains réunis à Maputo ont décidé de consacrer 10 % de leurs budgets nationaux à l'agriculture, un engagement qu'ils ont réaffirmé à Malabo, en 2014. Les pays africains ont également rejoint Education for All – aujourd'hui connu sous le nom de Partenariat mondial pour l'éducation (PME) – et ont promis d'affecter 20 % de leurs budgets à l'éducation.

Malheureusement, la majorité des pays africains sont loin de respecter ces promesses en termes de dépenses publiques. Pour respecter ces engagements, un État fragile ou PMA africain doit en moyenne augmenter d'environ 20% les ressources domestiques affectées à l'éducation, de 50% celles affectées à la santé et de 100% celles allouées à l'agriculture par rapport aux niveaux actuels. En 2014, quatre pays africains seulement<sup>50</sup> – tous des États fragiles – ont respecté les promesses faites à Abuja en matière de dépenses de santé. Onze pays d'Afrique<sup>51</sup> ont atteint l'objectif de 20 % pour les dépenses d'éducation dont neuf sont soit des États fragiles, soit des PMA, soit font partie des deux catégories. Trois pays africains seulement<sup>52</sup> – tous des États fragiles – ont respecté les engagements pris à

**ILLUSTRATION 2 : LA PLUPART DES PAYS AFRICAINS NE RESPECTENT PAS LEURS PROMESSES EN TERMES DE DÉPENSES PUBLIQUES**



Maputo/Malabo pour les dépenses agricoles et près de deux tiers des pays du continent n'ont même pas atteint la moitié de l'objectif de 10 %.

Etre un État fragile ou un PMA ne signifie pas forcément que les dépenses dans les secteurs sociaux seront moins importantes. Le Malawi – un État fragile qui fait aussi partie des PMA – a ainsi dépassé ses engagements en termes de dépenses de santé et d'éducation et a affecté au financement de son agriculture un montant

près de deux fois supérieur à ses engagements<sup>54</sup>. L'Éthiopie – qui est aussi à la fois un État fragile et un PMA – a tenu ses engagements en matière de santé durant les cinq dernières années pour lesquelles des données nationales sont disponibles (2010–2014) et a dépensé plus de 27 % en moyenne pour l'éducation au cours des cinq dernières années avec des données (2009–2013)<sup>55</sup>. Ces pays apportent la preuve que des progrès sont possibles lorsqu'il existe une volonté politique de faire bouger les choses.

**UNE AUGMENTATION DES DÉPENSES NE SE TRADUIT PAS TOUJOURS PAR DE MEILLEURS RÉSULTATS**

Augmenter les dépenses ne suffit toutefois pas si ces montants ne parviennent pas aux populations qui en ont le plus besoin et qu'ils n'améliorent pas les résultats en termes de développement. Prenons l'exemple de la Guinée équatoriale, un pays riche en pétrole. Si elle peut se targuer d'afficher des dépenses par habitant parmi les plus élevées d'Afrique – environ 4 500 dollars<sup>56</sup> – le nombre d'enfants en âge d'aller à l'école primaire qui ne sont pas scolarisés a plus que doublé au cours des 15 dernières années<sup>57</sup>. Ces données montrent que la qualité des dépenses – c'est-à-dire leur efficacité et la redevabilité dans ce domaine – est tout aussi importante que leur volume. Des données budgétaires incohérentes ou insuffisantes et le décalage dans le temps des données disponibles restent des obstacles majeurs pour le suivi des progrès des pays et la redevabilité des gouvernements. Une plus grande transparence et une meilleure ventilation des données budgétaires et des dépenses – en particulier selon le sexe – sont essentielles pour lutter contre les inégalités entre les femmes et les hommes et pour faire le suivi des dépenses, du décaissement à l'impact produit.

*Illustration 2* Dépenses médianes en matière d'éducation, de santé et d'agriculture en % des budgets nationaux (données les plus récentes). Sources : ReSAKSS pour les dépenses agricoles ; Institut de statistique de l'UNESCO pour les dépenses d'éducation ; et base de données sur les dépenses de santé dans le monde de l'OMS pour les dépenses de santé. Remarques : L'année des données les plus récentes varie d'un pays à l'autre et selon les sources. Certains pays n'ont pas été pris en compte en raison de données insuffisantes pour la période entre 2010 et aujourd'hui<sup>53</sup>.

LE RETOUR DE L'ENDETTEMENT

L'emprunt extérieur des pays d'Afrique a pratiquement doublé entre 2006 et 2015. Les chiffres globaux masquent les différences en termes de vitesse d'accroissement de la dette dans un certain nombre de pays africains, parmi lesquels des PMA. Ainsi, entre la fin 2013 et la fin 2015, la dette extérieure a augmenté de respectivement 62 % et 58 % en Éthiopie et au Liberia, mais seulement d'environ 8 % pour l'ensemble du continent au cours de la même période<sup>58</sup>. Les pays plus stables et plus développés ne sont pas épargnés : ainsi, le Ghana bénéficie actuellement d'un programme d'aide du FMI après avoir vu son ratio endettement/RNB grimper de 35 points de pourcentage, passant de 21 % en 2007 – première année de son émission obligataire souveraine – à 56 % en 2015<sup>59</sup>.

L'augmentation rapide de l'encours de la dette ne s'explique pas seulement par la hausse des déficits budgétaires suite à la diminution des recettes d'exportation et au ralentissement de la croissance économique dans certains pays africains, mais aussi, par un meilleur accès aux marchés financiers internationaux et un contexte de faibles taux d'intérêt. Cette situation a incité plusieurs pays d'Afrique à émettre des obligations pour financer leurs infrastructures ou rééchelonner leur dette publique<sup>60</sup>. Cette augmentation rapide de la charge de la dette soulève aujourd'hui des craintes quant à la viabilité de la dette pour les pays africains qui doivent en même temps faire face à d'énormes besoins de développement.

Même si l'emprunt peut être une importante source de financement du développement pour certains pays, il est essentiel d'investir ces montants dans des projets de développement et de faire preuve d'une gestion fiscale prudente afin d'éviter des crises de la dette dans le futur.

ILLUSTRATION 3 : AUGMENTATION DE L'ENCOURS DE LA DETTE EXTÉRIÈRE EN AFRIQUE

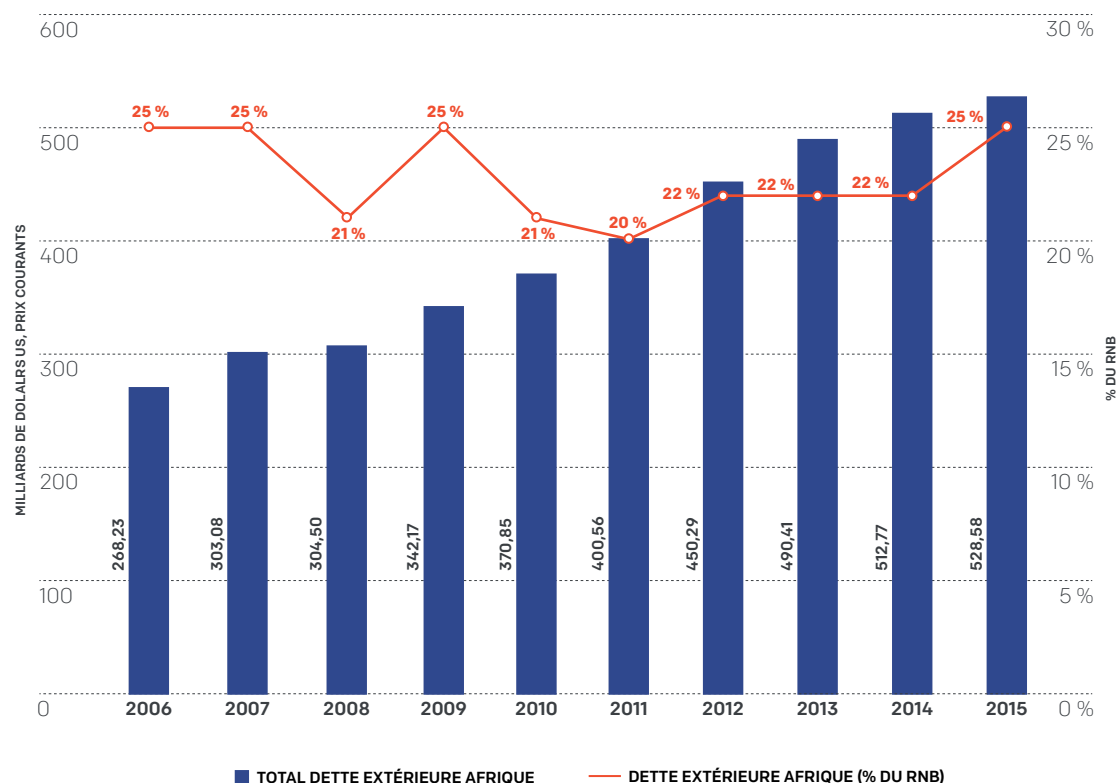


Figure 3 Source : Banque mondiale : International Debt Statistics (dernière mise à jour le 21 décembre 2016). Remarques : Données exprimées en prix courants. Djibouti, la Guinée équatoriale, la Libye, Madagascar, la Namibie et les Seychelles sont exclues, faute de données.

## **LES PAYS DONATEURS PEUVENT APPORTER UN SOUTIEN PAR LE BIAIS DU RENFORCEMENT DES CAPACITÉS ET DES NORMES DE TRANSPARENCE**

Les partenaires du développement ont un rôle important à jouer en termes de lutte contre la corruption et les flux financiers illicites et de soutien financier et technique aux administrations fiscales africaines qui s'efforcent de renforcer leurs capacités. En outre, les partenaires du développement doivent également veiller à aligner leurs politiques commerciales et d'investissement sur leurs politiques de développement et s'abstenir de chercher à exploiter des vides juridiques qui privent les gouvernements africains de revenus imposables<sup>61</sup>.

Certaines initiatives, comme l'Initiative fiscale d'Addis (Addis Tax Initiative, ATI) et Inspecteurs fiscaux sans frontières (IFSF), contribuent déjà à améliorer les choses dans ces domaines. Plus de 45 pays et organisations régionales et internationales ont souscrit à l'ATI<sup>62</sup> et se sont ainsi engagés à améliorer la MRD en renforçant les systèmes fiscaux par le biais de

mesures axées sur la transparence, l'équité, l'efficacité et l'efficience. Les partenaires de développement de l'ATI ont quant à eux promis de doubler, collectivement, la coopération technique dans le domaine de la MRD d'ici à 2020. Pour respecter cet engagement, ils doivent collectivement porter leurs décaissements bruts à 447,52 millions de dollars d'ici à 2020, contre 223,76 millions de dollars en 2015 (année de référence)<sup>63</sup>.

Le renforcement des capacités n'est cependant qu'une partie de la solution. Chaque année, environ 1 000 milliards de dollars s'échappent des pays en développement, détournés via tout un réseau d'activités suspectes, clandestines et de corruption, parmi lesquelles l'évasion fiscale et l'utilisation de sociétés-écrans. Si ces sommes étaient récupérées et imposées, elles pourraient être investies dans la construction d'hôpitaux et d'écoles et la formation d'enseignants, par exemple. Il convient donc de lutter contre ce phénomène, non seulement dans l'intérêt des pays africains, mais aussi des pays donateurs étant donné que la corruption alimente les inégalités et l'instabilité, exacerbe les crises humanitaires et sape les efforts effectués en vue de l'éradication de l'extrême pauvreté.

### **RÉVÉLATIONS DES PANAMA PAPERS**

Les Panama Papers, la fuite de documents confidentiels en 2015, ont révélé au grand jour l'ampleur des montants détenus dans la City of London par d'anciens ou actuels représentants gouvernementaux nigériens impliqués dans des affaires de corruption, comme Folorunsho Coker. Cet ancien directeur de l'Office des immatriculations de l'État de Lagos et actuel directeur général de la Nigerian Tourism Development Corporation possède une maison d'une valeur d'1,65 million de livres dans le quartier huppé de Kensington et Chelsea, à Londres. Les Panama Papers ont révélé que cette propriété appartient à une société enregistrée dans les Iles Vierges britanniques, dont Coker est l'unique actionnaire. L'avocat de l'homme d'affaires a déclaré que son client disposait de multiples sources de revenus et qu'il avait déclaré aux autorités nigérianes sa participation dans l'entreprise, Satori Holdings<sup>64</sup>. Avec ce qu'a coûté cette luxueuse demeure, il aurait été possible d'acheter 250 000 moustiquaires imprégnées d'insecticide et de protéger ainsi les populations au Nigéria contre le paludisme<sup>65</sup>.





Une succession de fuites majeures de données financières et d'e-mails émanant de centres financiers a révélé au grand jour l'ampleur des réseaux clandestins complexes utilisant des entités anonymes pour éluder l'impôt et dissimuler des gains illicites. Les Panama Papers et d'autres fuites ont également révélé comment l'argent de la corruption sert à financer l'achat de propriétés très haut de gamme, de voitures de luxe et d'entreprises dans des villes comme Londres, New York, Dubaï et Paris. Le Forum international sur le recouvrement des avoirs (*The Global Forum on Asset Recovery*) sera organisé fin 2017 aux États-Unis, en partenariat avec le Royaume-Uni, le Nigeria, la Tunisie, le Sri Lanka et l'Initiative pour le recouvrement des avoirs volés (Stolen Asset Recovery Initiative, StAR)<sup>66</sup>. Cet événement offrira à la communauté internationale l'occasion de prendre des mesures concrètes en vue d'accélérer les enquêtes et de faciliter le retour des avoirs volés vers les pays en développement, où ils pourront financer les programmes de développement.

Les pays donateurs doivent prendre des engagements concrets et mettre en œuvre des mesures pour améliorer la transparence des entreprises en imposant aux sociétés et aux trusts de rendre public le nom de leurs bénéficiaires effectifs et de publier un reporting pays par pays incluant toutes les données financières nécessaires pour identifier et empêcher les transferts de bénéfices et l'évasion fiscale, et ce dans chaque pays où ils sont actifs. La publication de ces informations permettrait aux journalistes, à la société civile et aux autorités judiciaires et policières de faire le suivi des fonds alloués et d'éradiquer la corruption. Qui plus est, cette transparence aura un effet dissuasif. Des progrès ont déjà été réalisés un peu partout dans le monde : le Royaume-Uni a lancé le premier registre public des bénéficiaires effectifs en avril 2016 et d'autres pays se sont engagés à suivre son exemple, à savoir la France, les Pays-Bas, le Nigeria et l'Ukraine. À l'heure où elle réexamine sa directive anti-blanchiment, l'Union européenne est quant à elle appelée à rendre obligatoire la publication des informations sur les bénéficiaires effectifs des sociétés et des trusts.



## CONCLUSION

Les revenus domestiques sont la source de financement la plus durable pour aider les pays d'Afrique à réaliser leurs objectifs de développement. Ces ressources doivent être allouées judicieusement pour que les résultats escomptés puissent être réalisés. L'amélioration des politiques fiscales nationales et le soutien aux autorités fiscales doivent être associés à des mesures de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale, axées sur l'amélioration de la transparence.

### RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE DE MOBILISATION ET D'AFFECTATION DES RESSOURCES DOMESTIQUES

1. Les pays africains doivent augmenter leurs ressources domestiques en diversifiant et en élargissant leurs sources de revenus au-delà des secteurs des industries extractives et des télécoms, en simplifiant leurs codes fiscaux et en renforçant leur capacité de recouvrement des recettes fiscales.
2. Les pays donateurs doivent respecter leur engagement de soutenir les efforts de mobilisation des ressources domestiques en Afrique en renforçant les capacités et en améliorant les normes de transparence – ce qui inclut l'obligation de création de registres publics des informations sur les bénéficiaires effectifs des sociétés et des trusts, la mise en place d'un reporting pays par pays public pour les multinationales et la transparence budgétaire et des marchés publics – afin de lutter contre la corruption et les flux illicites.
3. Les gouvernements africains doivent renforcer leur capacité statistique afin d'améliorer la qualité des données.
4. Les gouvernements africains doivent prendre des engagements en matière de transparence financière, respecter leur promesse concernant les revenus domestiques alloués à l'agriculture, à l'éducation et à la santé et veiller à ce que ces dépenses permettent réellement de réaliser les objectifs de développement.
5. Les gouvernements africains et les partenaires du développement doivent gérer les possibilités de financement de manière responsable afin d'éviter une crise de la dette.



CHAPITRE 3

# L'INVESTISSEMENT PRIVÉ AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT

La population africaine devrait doubler pour atteindre environ 2,5 milliards d'habitants en 2050<sup>67</sup>. Des emplois décents assurant dignité et revenus aux jeunes du continent, toujours plus nombreux, sont essentiels pour tirer pleinement profit du dividende démographique. Pour créer ces emplois, il y a donc lieu d'augmenter les investissements nationaux et internationaux – publics et privés. Toutefois, les pays les plus vulnérables éprouvent les plus grandes difficultés à mobiliser des ressources domestiques suffisantes pour répondre aux besoins de développement les plus essentiels, alors que l'APD allouée aux PMA a diminué, pour s'établir à 39,1 milliards de dollars. Le déficit annuel de financement des infrastructures atteint par exemple plus de 50 milliards de dollars au total par an en Afrique subsaharienne. Selon les estimations, la piètre qualité des infrastructures de la région diminue de deux points de pourcentage la croissance économique annuelle et ampute la productivité de 40 %<sup>68</sup>. Le financement privé est appelé à jouer un rôle majeur afin de combler ce déficit de financement, notamment dans le domaine des infrastructures et de l'énergie, et en soutenant durablement une base économique pour l'imposition, l'emploi et le développement.

Il existe une grande diversité d'acteurs privés, des micro, petites et moyennes entreprises (MPME) aux grandes multinationales. Les acteurs privés locaux jouent un rôle clé dans la création d'emplois décents pour une population africaine en expansion et dans la stimulation d'une croissance économique inclusive. Promouvoir le développement du secteur privé

en Afrique, en créant un climat favorable aux affaires et en soutenant les acteurs privés locaux, en particulier les MPME qui sont les moteurs de la création d'emplois, sera essentiel pour créer un développement durable. Toutefois, dans ce rapport, nous nous concentrerons plutôt sur les investissements privés internationaux, et en particulier les investissements directs à l'étranger (IDE), ainsi que sur l'utilisation de l'APD pour mobiliser et créer un effet de levier sur l'investissement privé (le financement mixte ou « blending »). Les IDE sont essentiels pour attirer les capitaux dans les pays en développement, au même titre que le transfert et le savoir-faire technologiques. Ils peuvent promouvoir la croissance économique inclusive en augmentant la capacité productive de l'Afrique et en stimulant le commerce international.

Toutefois, dans la plupart des pays en développement, les investissements étrangers privés se concentrent généralement sur un petit nombre de secteurs, et négligent souvent les pays les plus vulnérables. En outre, toutes les activités du secteur privé ne contribuent pas au développement ou aux populations les plus pauvres. Les gouvernements doivent par conséquent renforcer les cadres politiques et réglementaires pour s'assurer que les investissements privés s'alignent bien sur les objectifs de développement et qu'ils complètent – plutôt qu'ils ne remplacent – des investissements publics clés et d'autres formes de financement concessionnel. L'APD peut jouer un rôle important en stimulant l'investissement privé mais pour cela, elle doit être utilisée avec prudence et modération afin de protéger et de

préserver des ressources concessionnelles précieuses pour la réduction de la pauvreté et favoriser les investissements judicieux.

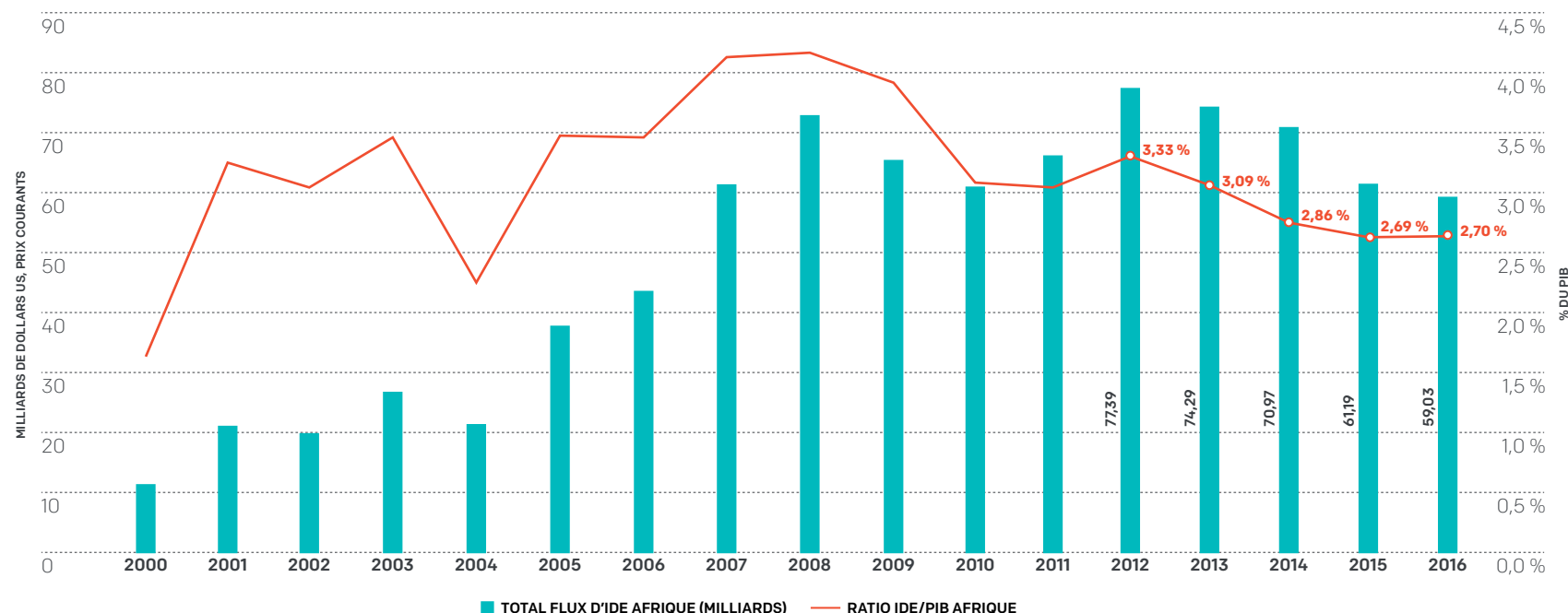
Le financement public concessionnel ne doit être utilisé que pour subventionner le financement privé de projets qui n'auraient pas pu être mis en œuvre par le secteur privé sans ces fonds et dont l'impact sur le développement a été prouvé.

Dans le contexte du doublement attendu de la population africaine, ONE a appelé à multiplier par deux, d'ici à 2020, le financement public du développement – sous toutes ses formes, en prenant en compte les IDE. Le nouveau Partenariat du G20 avec l'Afrique – en particulier l'initiative des Compacts avec l'Afrique (Compact with Africa, CwA) qui mise sur l'augmentation des investissements du secteur privé – peut jouer ici un rôle majeur. La réussite de telles initiatives exige des bases solides comportant des mécanismes de sauvegarde, de coordination et de suivi efficaces, en particulier pour les États les plus fragiles d'Afrique.

### **MALGRÉ LE RÔLE CAPITAL DU FINANCEMENT PRIVÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, SEULEMENT TROIS CENTIMES DE CHAQUE DOLLAR D'IDE RÉALISÉ DANS LE MONDE BÉNÉFICIE AU CONTINENT AFRICAIN**

Après avoir fait un bond entre 2000 et 2007, les flux d'investissements directs à l'étranger (IDE) vers l'Afrique sont devenus, depuis une décennie,

ILLUSTRATION 1 : LA CRISE FINANCIÈRE MONDIALE A RENDU LES FLUX D'IDE VOLATILS



fort volatils. Après un recul suite à la crise financière mondiale de 2007–2008, les flux d'IDE vers l'Afrique ont atteint un pic de 77 milliards de dollars en 2012 (ce qui représente 5 % des apports totaux d'IDE). Toutefois, l'effondrement des prix des produits de base a été à l'origine d'une diminution continue des flux d'IDE vers le continent, qui ont chuté à 59 milliards de dollars en 2016 – soit 3 % des flux totaux d'IDE<sup>69</sup>.

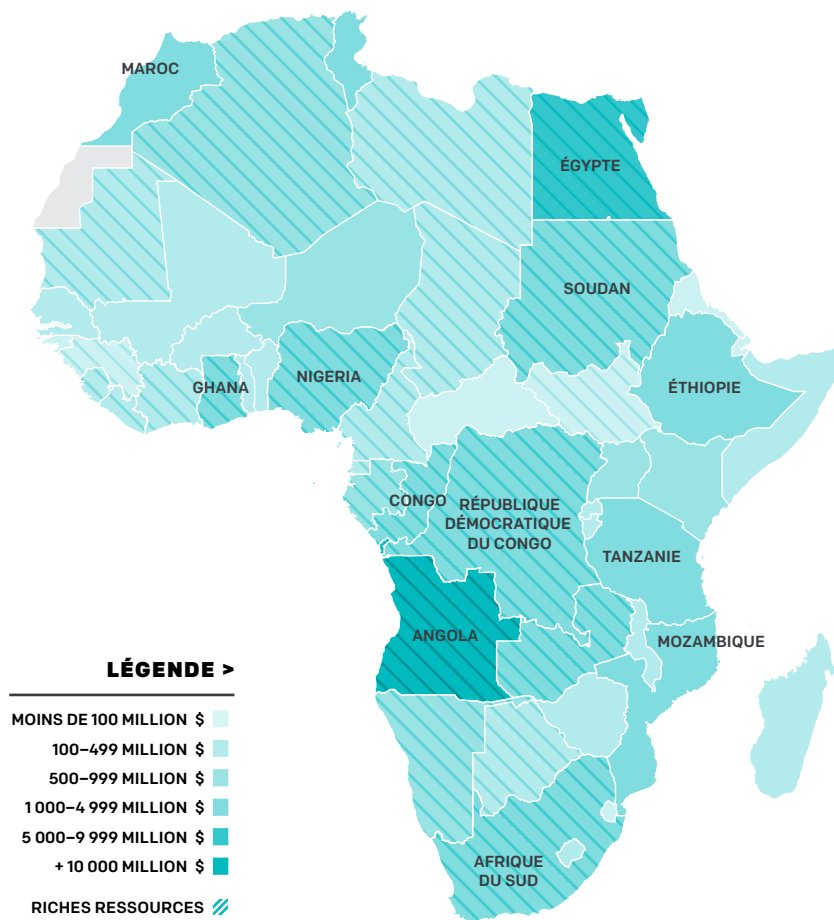
Cette tendance s'observe surtout dans les pays riches en ressources naturelles. Même si durant

la période 2014–2016, 73 % des flux d'IDE vers l'Afrique ont profité aux 10 pays les plus riches en ressources, ces niveaux d'IDE sont inférieurs à ceux enregistrés précédemment<sup>70</sup>. Les crises économiques et les signes de ralentissement économique dans ces pays ont rendu les investisseurs plus frileux. D'un autre côté, les pays dont l'économie est diversifiée attirent de plus en plus les investisseurs étrangers et ils devraient absorber une plus grande part des flux d'IDE vers le continent<sup>71</sup>. C'est le cas par exemple de l'Éthiopie, dont les flux d'IDE

ont augmenté de 46 % en 2016, en grande partie en raison des investissements dans les infrastructures et le secteur productif<sup>72</sup>. Les flux d'IDE en Afrique devraient toutefois à nouveau augmenter en 2017, pour atteindre environ 65 milliards de dollars, emmenés par la hausse des prix pétroliers, la diversification économique et des perspectives de croissance améliorées, qui suscitent davantage l'intérêt des investisseurs<sup>73</sup>.

Illustration 1 Source : CNUCED, « Rapport sur l'investissement dans le monde 2017 », Annexe Tableau 01. Remarques : Données en prix courants. La Somalie n'est pas prise en compte, en raison de l'absence de données.

**ILLUSTRATION 2 : LES FLUX D'IDE VERS L'AFRIQUE SE CONCENTRENT SUR UNE POIGNÉE DE PAYS RICHES EN RESSOURCES NATURELLES**



La plupart des PMA et des États fragiles d'Afrique ont le plus grand mal à attirer les investisseurs étrangers. Après avoir augmenté de 50 % entre 2006 et 2015, les flux d'IDE vers les PMA et les États fragiles d'Afrique ont reculé de 5 % en 2016, atteignant ainsi leur plus faible niveau depuis cinq ans. Cette évolution est liée à la poursuite de la diminution des flux d'IDE vers les pays riches en ressources<sup>74</sup>. À eux seuls, six pays ont absorbé 75 % des flux d'IDE en faveur des 42 PMA et/ou États fragiles du continent : l'Angola, l'Égypte, le Nigeria, l'Éthiopie, le Mozambique et le Congo. Mis à part l'Éthiopie, il s'agit de pays riches en ressources naturelles et qui produisent du gaz ou du pétrole ; le Nigeria et l'Angola étant respectivement le premier et le deuxième producteur pétrolier d'Afrique<sup>75</sup>. En 2016, les autres PMA et États fragiles du continent n'ont bénéficié que de 0,70 % des flux mondiaux d'IDE et de 1,8 % des flux d'IDE vers les pays en développement.

**LES PAYS AFRICAINS DOIVENT METTRE EN ŒUVRE DES RÉFORMES POUR ATTIRER ET GÉRER LES INVESTISSEMENTS PRIVÉS**

En 2050, les jeunes seront 10 fois plus nombreux en Afrique que dans l'Union européenne<sup>76</sup>. Face à cette tendance démographique, le continent africain se trouve à la veille d'un « dividende démographique ». Mais il ne pourra tirer profit de cet énorme potentiel démographique que si des mesures adéquates sont prises dès aujourd'hui pour faire en sorte que les 22,5 millions de nouveaux travailleurs attendus sur le marché du travail chaque année entre 2017 et 2035 aient accès à des emplois de qualité<sup>77</sup>. Une série de réformes politiques appropriées doivent être lancées pour attirer vers l'Afrique les investissements privés responsables qui favoriseront la création d'emplois décents. De telles réformes doivent améliorer le climat économique pour les investisseurs étrangers et aider les entrepreneurs locaux en facilitant leur accès aux ressources productives, aux infrastructures de transport transfrontalier et aux compétences commerciales afin qu'ils puissent étendre et développer leurs activités. Les réformes

## ÉTHIOPIE

Même si elle est un PMA enclavé, l'Éthiopie a été le sixième plus grand bénéficiaire des flux d'IDE en Afrique en 2016. Le pays a attiré cette année-là 3,2 milliards de dollars d'IDE, une hausse de 46 % par rapport à 2015 et de plus de 22 fois plus qu'en 2010. Un succès permis par les investissements dans les infrastructures et le secteur productif<sup>80</sup>.

Les investisseurs étrangers ont été séduits par la stabilité politique, la croissance économique soutenue et la diversification progressive de l'économie du pays<sup>81</sup>. D'autres caractéristiques ont joué un rôle : le développement de vastes parcs industriels, une main-d'œuvre abondante et bon marché, le faible coût de l'électricité et des infrastructures modernisées et toute une série d'avantages et d'incitants compétitifs (régimes fiscaux avantageux et exemptions des droits de douane)<sup>82</sup>. Le gouvernement continue d'investir activement dans les infrastructures énergétiques et de transport routier afin d'améliorer l'environnement dans lequel opèrent les entreprises et il a simplifié les réglementations commerciales<sup>83</sup>. Des réformes supplémentaires sont toutefois nécessaires pour améliorer encore l'environnement commercial, notamment des procédures simplifiées pour la création d'entreprises, l'obtention de permis de bâtir, la protection des investisseurs minoritaires et l'obtention de crédit. Pour améliorer sa compétitivité, l'Éthiopie devra améliorer encore ses résultats dans des domaines comme l'accès au financement, la réglementation en matière de devises et de change, les taux d'imposition, l'efficacité de la bureaucratie de l'administration publique, l'offre d'infrastructures et les services<sup>84</sup>.

ne contribuent pas uniquement à attirer les investisseurs, elles sont aussi cruciales pour réglementer les investissements et faire en sorte qu'ils profitent au maximum au pays qui en bénéficie<sup>78</sup>.

Toutefois, même lorsque des politiques appropriées ont été mises en place, de nombreux pays d'Afrique, en particulier les PMA et les États fragiles, restent confrontés à des obstacles structurels à l'investissement étranger, comme par exemple la petite taille de la plupart des économies africaines et des systèmes financiers qui empêchent l'accès aux marchés financiers internationaux. Le soutien public international joue un rôle clé dans la résolution de ces problèmes structurels, notamment en accélérant la transformation structurelle des économies africaines.

## BONNE GOUVERNANCE

La corruption est une véritable taxe sur la croissance<sup>79</sup> qui a un impact particulièrement négatif sur les échanges commerciaux infrarégionaux, les marchés publics d'infrastructures et la mobilisation des ressources domestiques. Des procédures truquées et le copinage dans les marchés publics dissuadent les investisseurs d'adhérer à des projets d'infrastructures de grande envergure<sup>85</sup>. Plusieurs solutions ont déjà fait leurs preuves, notamment les Pactes d'intégrité<sup>86</sup> – des conventions signées entre les autorités publiques, les acteurs de la société civile et les entreprises qui s'engagent tous à respecter les normes d'intégrité strictes des pactes – l'adoption du Standard de données sur la commande publique ouverte (*Open Contracting Data Standard*), le format standard de données

ouvertes en la matière et de l'audit social<sup>87</sup>. Par exemple, « ProZorro », une plateforme électronique des marchés publics mise en place bénévolement par des activistes anti-corruption en 2015, a contribué à réformer le système des marchés publics en Ukraine, jusqu'ici inefficace et rongé par la corruption<sup>88</sup>. Un an après le lancement de la plateforme, le système des marchés publics a augmenté en volume, en nombre de marchés et de participants, tandis que le prix moyen attendu par lot a diminué de 68 % et le nombre de marchés conclus avec un seul soumissionnaire de plus de moitié<sup>89</sup>.

La numérisation des procédures douanières a également permis de lutter efficacement contre la corruption aux frontières, et la Déclaration d'Arusha sur l'intégrité douanière de l'Organisation mondiale des douanes (OMD)





a même reconnu l'automatisation comme un outil efficace de lutte contre la corruption<sup>90</sup>. Des politiques efficaces de promotion de l'investissement devraient inclure une clause de tolérance zéro en matière de corruption et être préalablement documentées par une analyse approfondie du coût-bénéfice des investissements, qui compare les pertes en recettes suite aux abattements octroyés aux investisseurs et les gains en termes de création d'emplois, de connaissances et de transferts de technologies.

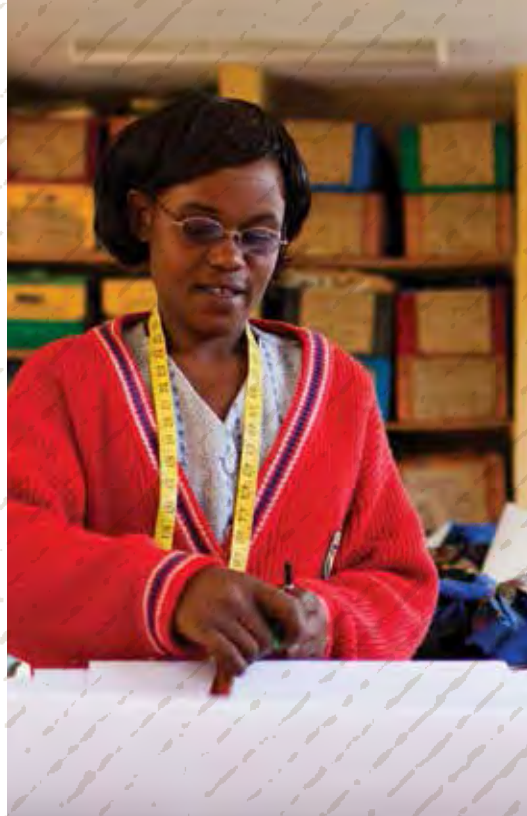
#### **STABILITÉ JUDICIAIRE, POLITIQUE ET FINANCIÈRE**

Les pays dotés d'un système judiciaire efficace avec des tribunaux capables de faire respecter les obligations contractuelles se caractérisent par des marchés du crédit plus développés, des réseaux de petites et moyennes entreprises (PME) plus dynamiques et des niveaux de développement plus élevés<sup>91</sup>. Les gouvernements africains devraient donc renforcer leurs systèmes judiciaires pour que les tribunaux puissent faire respecter les obligations

contractuelles, et introduire un *Systemic Investor Response Mechanism*<sup>92</sup> – un mécanisme de feedback public permettant aux investisseurs étrangers de régler les plaintes le plus tôt possible, de manière efficace et transparente, avant d'intenter une action en justice. La stabilité politique est également primordiale pour attirer durablement les investisseurs, de même qu'un système financier solide. Les gouvernements africains doivent donc renforcer la capacité et l'indépendance des autorités nationales de surveillance, améliorer la surveillance de la gestion du risque et promouvoir les mécanismes de respect des obligations légales<sup>93</sup>.

#### **POLITIQUES INDUSTRIELLES**

Les investisseurs ont besoin d'informations sur les débouchés commerciaux des pays et sur leurs avantages comparatifs – main-d'œuvre qualifiée, terres arables, classe moyenne en expansion, accès aisé au marché de l'ensemble de la région et infrastructures fiables. Les gouvernements africains peuvent jouer un rôle en investissant dans la collecte, le traitement et la diffusion des informations et en les communiquant aux entreprises<sup>94</sup>. Ils doivent aussi faire du développement des infrastructures routières transfrontalières une priorité afin d'aider les investisseurs à intégrer les nouvelles usines de production dans le tissu industriel régional et à avoir accès à une réserve plus importante de capital humain mobile<sup>95</sup>. Des infrastructures de transport modernes, mais aussi des infrastructures technologiques et énergétiques doivent être accessibles dans les corridors de



développement économique régional, et l'accent doit être mis également sur la numérisation des procédures douanières et la création de postes transfrontaliers de type guichet unique<sup>96</sup>. Les politiques industrielles doivent être coordonnées avec celles des gouvernements des pays voisins afin de stimuler efficacement l'activité économique.

**CAPITAL HUMAIN**

L'accès à une main-d'œuvre qualifiée et compétente reste problématique. Si la nouvelle génération africaine n'est pas dotée des compétences appropriées pour trouver un

emploi, le continent ne pourra saisir la formidable opportunité qui s'offre à lui. Les dirigeants africains doivent s'engager à mettre en œuvre un programme garantissant que l'éducation soit efficace pour chaque fille en éliminant tous les obstacles à leur apprentissage, en investissant dans chaque enseignant, en assurant le suivi de chaque résultat d'apprentissage et en connectant chaque classe à internet. Les gouvernements africains doivent également aligner les mesures qui touchent à l'emploi aux besoins du marché. La formation professionnelle doit par exemple être en adéquation avec des opportunités concrètes qui ont été identifiées sur le marché de l'emploi. Idéalement, les jeunes eux-mêmes devraient réaliser ces études de marché afin de pouvoir se faire une première idée de l'économie locale, de nouer des contacts avec des employeurs potentiels et de développer leurs méthodes de recherche d'emploi<sup>97</sup>.

**L'AIDE PEUT JOUER UN RÔLE MAJEUR EN STIMULANT L'INVESTISSEMENT PRIVÉ MAIS ELLE DOIT ÊTRE UTILISÉE A BON ESCIENT ET S'ACCOMPAGNER DE SOLIDES MÉCANISMES DE SAUVEGARDE**

Les institutions financières internationales (IFI) et les pays donateurs peuvent jouer un rôle clé en attirant l'investissement privé dans les pays en développement. En premier lieu, le financement public international (y compris l'aide) peut contribuer à améliorer le climat des investissements et à remédier aux faiblesses structurelles de ces économies

en investissant dans le développement des capacités des entreprises locales, en renforçant les institutions et en améliorant la gestion des finances publiques et en investissant dans le capital humain et le développement des compétences. Pour leur part, les pays donateurs peuvent offrir une assistance technique dans le domaine du commerce, de l'amélioration du climat des affaires, des investissements et de la capacité productive, par exemple par le biais de conseils sur la préparation des contrats d'investissement.

Les pays donateurs et les institutions de financement du développement (IFD) disposent par ailleurs d'un large éventail d'outils pour lever les obstacles à l'investissement étranger en Afrique, comme les instruments d'atténuation du risque – par exemple ceux liés aux taux de change et aux taux d'intérêt, aux prix des matières premières, les crédits à l'exportation<sup>98</sup>, etc. Ces instruments sont essentiels pour atténuer les craintes des investisseurs quant à de possibles pertes.

Un outil est de plus en plus utilisé : le financement mixte, qui fait l'objet de cette section. Il n'existe aucune définition communément acceptée du financement mixte mais il peut être défini, d'une manière générale, comme une combinaison de financements publics concessionnels, généralement des dons d'APD (ou des prêts, garanties, prises de participation, etc.) et d'investissements de bailleurs publics et privés. Ils ont pour objectif de mobiliser des fonds supplémentaires pour le développement.



Pressés de répondre aux besoins de financement en vue de la réalisation des ODD, les pays donateurs estiment de plus en plus que le secteur privé est le mieux placé pour combler les déficits de financement. Une étude réalisée en 2015 a révélé que l'engagement du secteur privé était devenu une priorité au sein des stratégies de développement de 19 sur 23 pays donateurs<sup>99</sup>. Même s'il ne représente encore qu'un très petit pourcentage des flux totaux vers les pays en développement, le financement privé mobilisé par les interventions de financement public du développement a augmenté au total d'environ 20 % par an au cours de la période 2012–2014, les pays à revenu intermédiaire (PRI) recevant plus de 70 % de ces financements<sup>100</sup>. Entre 2007 et 2015, environ 2 milliards d'euros en dons d'APD de l'UE ont été combinés à des fonds privés au bénéfice

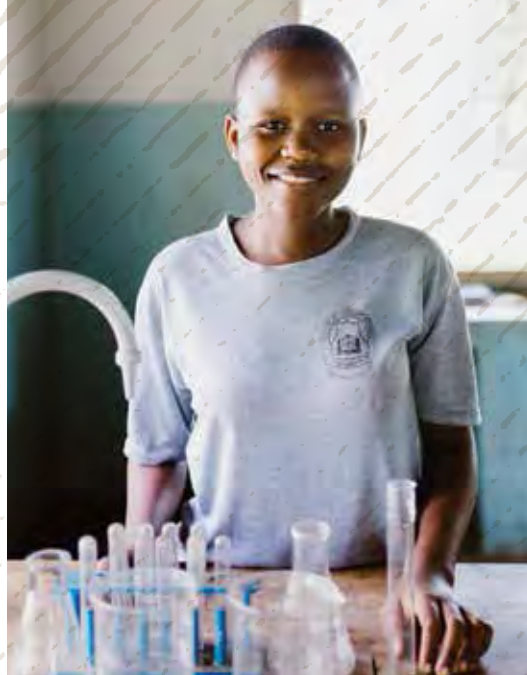
de 240 projets, ce qui a permis de mobiliser des prêts d'institutions financières européennes et de banques de développement régionales à hauteur d'environ 20 milliards d'euros. Environ 43 milliards d'euros d'investissements ont pu ainsi être débloqués au bénéfice des pays en développement<sup>101</sup>. L'UE étend actuellement l'utilisation du financement mixte en Afrique par le biais de son plan d'investissement extérieur (PIE), qui vise à lever 3,35 milliards d'euros d'APD pour stimuler l'investissement privé et mobiliser jusqu'à 44 milliards d'euros – voire deux fois plus si les États membres acceptent de contribuer<sup>102</sup>.

D'autres initiatives récentes avaient pour objectif d'augmenter le financement privé global par le biais du soutien des autorités publiques. Le G20 a ainsi lancé, sous sa présidence

allemande, des Compacts avec l'Afrique afin de renforcer l'investissement privé durable dans un certain nombre de pays du continent. Ces pays s'associeront au G20, à la Banque mondiale, au Fonds monétaire international et à la Banque africaine de développement pour mettre en œuvre un train de réformes en vue de réduire les risques et d'attirer les investisseurs<sup>103</sup>. L'on ne peut bien sûr que s'en féliciter mais il est essentiel que ces pactes bénéficient aux pays les plus fragiles, incluent des propositions et des engagements de la part du secteur privé, et qu'ils fixent aussi des objectifs et des échéances pour augmenter les investissements et créer des emplois d'ici à 2020.

Dans le cadre de la 18<sup>e</sup> reconstitution de l'Association internationale de développement (AID-18), le Groupe de la Banque mondiale a créé un guichet de soutien au secteur privé (Private Sector Window, PSW) doté d'un budget de 2,5 milliards de dollars. L'objectif est de stimuler les investissements du secteur privé dans les pays bénéficiaires de l'AID, en particulier les États fragiles et touchés par des conflits<sup>104</sup>. Ce guichet sera déployé à travers quatre mécanismes : (1) un mécanisme de financement en monnaie locale ; (2) un mécanisme d'atténuation des risques chargé de fournir des garanties à l'appui de projets sans garantie souveraine ; (3) un mécanisme de garantie de la MIGA pour élargir les risques couverts par l'Agence de garantie des investissements multilatéraux (Multilateral Investment Guarantee Agency, MIGA) de la Banque mondiale<sup>105</sup> et (4) un mécanisme de financements mixtes.





Les opérations de « mixage » sont souvent réalisées par l'intermédiaire d'IFD. Une IFD est une institution financière publique – détenue par un gouvernement (institution bilatérale) ou plusieurs gouvernements (institution multilatérale) – qui fournit des crédits via des prêts, des prises de participation, etc. à des conditions commerciales ou plus concessionnelles, à des emprunteurs publics ou privés des pays en développement<sup>106</sup>. Les IFD se distinguent des agences publiques de développement en ce sens qu'elles respectent les règles du marché et cherchent à devenir financièrement viables. Les IFD sont financées par des fonds de développement ou bénéficient de garanties publiques pour leur solvabilité. Elles peuvent ainsi lever des fonds sur les marchés financiers internationaux et octroyer des prêts à des conditions très compétitives. De par leur nature hybride – entre l'aide publique et l'investissement privé – les IFD jouent

un rôle unique en matière de financement mixte, en rapprochant les acteurs du secteur public et privé (en termes de communication, motivations et modus operandi)<sup>107</sup>. La plupart des pays donateurs ont augmenté les montants d'APD utilisés pour stimuler les investissements privés. En janvier de cette année, le Royaume-Uni a ainsi adopté un projet de loi autorisant le Department for International Development (DFID) à relever de 1,5 milliard à 6 milliards de livres le plafond des fonds d'aide du CDC, l'institution britannique de financement du développement (DFI), ce qui pourrait multiplier par quatre son budget. Le texte permet aussi au DFID de relever encore ultérieurement ce plafond – jusqu'à 12 milliards de livres – sans nouveau vote au Parlement<sup>108</sup>.

Conscient de l'importance et de l'attention croissante apportée à l'APD en tant que catalyseur de l'investissement privé, le CAD de l'OCDE s'emploie à moderniser les règles de comptabilisation de l'APD de façon à ce que cette aide puisse être déployée par le biais d'un large éventail d'instruments du secteur privé (ISP). Ce processus de modernisation devrait être finalisé pour la fin 2018. Lors de ces discussions, les pays doivent s'assurer que les nouvelles règles de comptabilisation reflètent correctement les efforts des pays donateurs et que des mécanismes de sauvegarde appropriés soient mis en place pour préserver la crédibilité de l'APD. Mal conçues, ces règles pourraient en effet autoriser la comptabilisation dans l'APD de transactions à des conditions proches de celles du marché. Les membres du CAD doivent veiller à éviter toute inflation

artificielle de l'aide et faire de la transparence et de la redevabilité les éléments de base de cette nouvelle méthodologie. Parallèlement, le CAD travaille à l'élaboration d'une nouvelle mesure plus générale, le Soutien public total au développement durable (SPTDD). Aucune décision n'a encore été prise à cet égard mais le SPTDD pourrait inclure le montant total octroyé par les donateurs au titre des ISP (et non uniquement l'élément-don ou l'effort budgétaire) ainsi que les financements mobilisés par le secteur privé.

Le financement mixte n'attire pas seulement plus de capitaux étrangers, il peut aussi stimuler la création d'emplois, le transfert de connaissances et le développement institutionnel tout en poursuivant l'objectif d'avoir un impact sur le développement. Toutefois, le déploiement concret du financement mixte soulève de nombreux problèmes, notamment la priorité donnée aux PRI, un impact social et environnemental potentiellement négatif (par ex. les violations des droits humains et les dommages environnementaux provoqués par des projets infrastructurels de grande envergure) et le manque d'éléments venant documenter les opportunités et les risques<sup>109</sup>. Il est donc essentiel de trouver un juste équilibre entre le renforcement du soutien à ces instruments et la protection des ressources limitées de l'aide et d'évaluer leur impact social et sur le développement.

Les principaux défis et risques du financement mixte et les recommandations pour les atténuer sont les suivants :

**1. AMÉLIORER QUANTITATIVEMENT ET QUALITATIVEMENT**

**LES DONNÉES :**

Il existe très peu de données sur la part de l'APD utilisée pour mobiliser davantage de financement privé dans le monde. Selon une étude réalisée par le CAD en 2015, l'APD a permis de mobiliser des fonds privés à hauteur de 36,4 milliards de dollars au cours de la période 2012-2014. Il n'y a toutefois aucune donnée sur le volume ou la part d'APD utilisée pour stimuler ces investissements privés<sup>110</sup>. Cette situation s'explique par l'absence d'une définition commune et de mécanisme de suivi, et par le fait que les projets sont soumis au secret commercial. Cette insuffisance de données fait obstacle à une analyse approfondie qui permettrait de comprendre les opportunités et les risques associés au financement mixte, de prendre des décisions politiques documentées et de faire le suivi des progrès.

**2. PREUVE D'UN IMPACT SUR LA PAUVRETÉ**

**ET LE DÉVELOPPEMENT :**

Il est difficile d'établir un lien direct entre le financement mixte et la réduction de la pauvreté<sup>111</sup>. Cela peut s'expliquer en partie par le fait que les bénéfices indirects des investissements n'apparaissent qu'au fil du temps mais aussi par le fait que certains investissements sont réalisés dans des secteurs choisis peu judicieusement et n'ayant pas d'impact sur la réduction de la pauvreté. Un corpus croissant d'études, notamment d'organisations de la société civile<sup>112</sup>, de la Cour des comptes européenne<sup>113</sup> et de la Commission européenne<sup>114</sup>, soulève d'importantes réserves en ce qui concerne le financement mixte. Le G77 – le plus grand bloc de négociation de pays en développement au sein de l'ONU – a exprimé des préoccupations quant à l'absence d'éléments prouvant l'impact du financement mixte sur le développement<sup>115</sup>. La dernière évaluation réalisée par l'UE<sup>116</sup> juge de manière

globalement positive l'impact du financement mixte européen, ce qui ne l'empêche pas d'épingler d'importants points faibles. On retiendra surtout que jusqu'à la fin 2013, les projets bénéficiant d'un financement mixte européen n'avaient pas ciblé correctement les populations pauvres<sup>117</sup>. L'étude montre également que même si des projets menés dans des PFR ont montré que le financement mixte pouvait combattre la pauvreté dans ces pays et s'attaquer à leurs difficultés, le financement mixte de l'UE s'est majoritairement concentré sur les PRI (72 % de l'ensemble des projets entre 2007 et 2014).

**3. ADDITIONNALITÉ PROUVÉE :**

L'additionnalité peut faire référence à trois concepts – l'additionnalité financière (les financements publics soutiennent exclusivement des projets qui n'auraient pas pu être mis en œuvre par le secteur privé sans ces fonds) ; l'additionnalité en termes de développement (les fonds publics contribuent à renforcer l'impact sur le développement) ; et l'additionnalité en termes de valeur (les fonds publics apportent une valeur non-financière en termes de développement, par ex. respect des normes environnementales). L'additionnalité est une exigence essentielle du financement mixte car elle garantit que les maigres ressources d'APD ne subventionnent pas inutilement le secteur privé. Elle est pourtant difficile à mesurer et à démontrer, en partie en raison de l'absence d'une approche de mesure standardisée<sup>118</sup>. Les pays donateurs ont aussi tendance à se concentrer sur l'additionnalité financière, au détriment de l'additionnalité en termes de développement et l'objectif en ce qui concerne les exigences d'autoévaluation par les donateurs<sup>119</sup> n'est pas assez élevé.

**4. PRIORITÉ AU DÉVELOPPEMENT ET CRÉDIBILITÉ DE L'APD :**

Si les financements mixtes sont davantage utilisés mais que le niveau d'APD n'augmente pas, un pourcentage moindre de cette aide pourra servir à d'autres fins, par exemple l'octroi de dons pour répondre aux besoins essentiels des pays les

plus vulnérables. La part d'APD acheminée via le financement mixte doit faire l'objet d'un suivi attentif afin de limiter le détournement de l'aide vers d'autres investissements. Des règles inappropriées de comptabilisation des ISP pourraient gonfler les montants d'APD communiqués en y incluant les flux non-concessionnels ou les « non-flux » (par ex. des garanties qui n'ont pas été utilisées). Cela pourrait avoir comme effet pervers de favoriser l'ISP par rapport à d'autres formes d'aide.

#### **5. APPROPRIATION PAR LE PAYS :**

Les mécanismes de financement mixte ne s'alignent souvent pas sur le principe d'appropriation par les pays ni sur les politiques nationales<sup>120</sup>. Il arrive aussi que les pays donateurs choisissent de canaliser l'aide par le biais du financement mixte pour mieux servir leurs intérêts nationaux en soutenant des entreprises nationales, d'où un risque d'aide liée<sup>121</sup>. Une étude a montré que les politiques d'aide de neuf sur vingt-trois pays donateurs indiquent explicitement soutenir le pays donateur ou ses propres entreprises à l'étranger<sup>122</sup>.

#### **6. VIABILITÉ DE LA DETTE :**

L'augmentation des volumes de prêts publics pourrait favoriser un endettement excessif et potentiellement non viable pour les pays en développement. Leur marge de manœuvre fiscale ainsi que leur capacité à attirer d'autres sources de financement s'en trouveraient alors limitées. Dans le cas du financement mixte, les dettes privées risquent de devenir des dettes publiques en cas d'échec du projet<sup>123</sup>.

## **CONCLUSION**

Les investissements privés sont essentiels pour réaliser les ODD et ils doivent être mieux canalisés vers les pays africains, en particulier les PMA et les États fragiles. L'APD peut jouer ici un rôle en stimulant les investissements privés dans les pays en développement, mais elle doit être utilisée à bon escient et avec parcimonie afin de protéger et préserver de précieuses ressources concessionnelles utilisées pour réduire la pauvreté.

Le financement privé ne peut toutefois pas combler la totalité des déficits de financement. La mobilisation des ressources domestiques est essentielle pour la fourniture de services publics et l'APD reste primordiale, en particulier pour les pays les plus vulnérables qui ont le plus grand mal à lever des ressources domestiques suffisantes.

**RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE D'INVESTISSEMENTS PRIVÉS**

1. Les pays africains doivent améliorer le climat d'investissement et renforcer leurs cadres politiques et réglementaires pour s'assurer que les investissements privés s'alignent sur les Objectifs de développement durables.
2. Les pays donateurs doivent veiller à ce que le financement privé vienne compléter – et non remplacer – les investissements publics essentiels et autres financements concessionnels. Les précieuses ressources de l'aide doivent être protégées et augmentées.
3. Les pays donateurs et les pays partenaires doivent adopter une définition commune, des lignes directrices et des cadres d'évaluation pour guider et mesurer l'impact du financement mixte sur le développement afin de prouver l'existence d'un impact en termes de réduction de la pauvreté et de prévention des dommages sociaux et environnementaux. Enfin, ils doivent évaluer les risques d'endettement.
4. Le financement mixte doit respecter les principes d'efficacité du développement, y compris l'appropriation par le pays, et doit s'aligner sur les priorités nationales.
5. Les pays doivent mettre en œuvre les principes de Ruggie (ONU) et les principes directeurs de l'OCDE en matière de responsabilité sociale des entreprises d'ici la fin 2017 et veiller à ce que les entreprises qui investissent à l'étranger respectent également les « Principes pour contrer la corruption dans le secteur privé » développés par Transparency International.
6. Les partenaires doivent compléter les mesures incitatives visant à augmenter le montant et la qualité des IDE en consentant davantage d'efforts pour promouvoir le secteur privé dans les pays africains.
7. Le CAD doit protéger l'objectif clé de l'APD – éradiquer l'extrême pauvreté – et veiller à ce que les prochaines réformes ne brouillent pas la ligne de démarcation entre les objectifs de développement et les motivations commerciales. L'aide liée doit faire l'objet de réformes afin de faire en sorte que l'APD garde pour objectif prioritaire le développement.





## CHAPITRE 4

# PROFILS DES PAYS

- |           |  |           |             |
|-----------|--|-----------|-------------|
| <b>58</b> | Australie                                | <b>70</b> | Italie      |
| <b>60</b> | Canada                                   | <b>72</b> | Japon       |
| <b>62</b> | États membres<br>et Institutions de l'UE | <b>74</b> | Pays-Bas    |
| <b>66</b> | France                                   | <b>76</b> | Suède       |
| <b>68</b> | Allemagne                                | <b>78</b> | Royaume-Uni |
|           |  | <b>80</b> | États-Unis  |

# AUSTRALIE

En 2016, l'aide au développement de l'Australie a diminué pour la quatrième année consécutive, tombant à un total de 3 milliards de dollars. De même, la proportion du RNB consacrée à l'aide continue de baisser, chutant à 0,25 % en 2016. Si l'aide publique au développement (APD) allouée aux pays les moins avancés (PMA) a décliné en termes de valeur monétaire, elle a augmenté en termes de pourcentage de l'APD totale, atteignant 28,5 %. Bien que le gouvernement australien continue d'axer son aide au développement sur la région indopacifique, l'APD allouée à l'Afrique a augmenté de 20 % en 2016 pour atteindre un total de 431,19 millions de dollars.

Le secteur de l'aide australien s'ajuste à des compressions budgétaires importantes. Alors que le budget australien d'aide au développement tombera déjà au niveau historiquement bas de 0,22 % du RNB en 2016-2017, de nouvelles coupes budgétaires introduites dans le budget 2017-2018 devraient encore faire baisser ce chiffre jusqu'à 0,20 % du RNB en 2021<sup>124</sup>.

À la veille des élections fédérales de 2016, aucun des deux grands partis ne reconnaissait l'engagement international de l'Australie de consacrer 0,7 % du RNB à l'APD. Le parti travailliste australien, dans l'opposition, a promis d'annuler certaines coupes budgétaires des années précédentes mais ne s'est pas engagé à restaurer le budget de l'aide au niveau pré-2013. La coalition gouvernementale libérale-nationale, reconduite avec une mince majorité (très réduite), a cherché à améliorer l'efficacité

de l'aide plutôt que de s'engager à fournir des niveaux de financements spécifiques<sup>125</sup>.

En Afrique subsaharienne, les domaines d'action de l'Australie sont le renforcement des capacités humaines et du leadership, la productivité agricole, l'aide humanitaire, l'autonomisation des femmes et l'égalité entre les femmes et les hommes<sup>126</sup>. En 2016, l'Australie a poursuivi ses efforts en matière d'autonomisation des femmes et des filles. Plus de 80 % des investissements, indépendamment de leurs domaines d'intervention, ont notamment eu pour objectif de répondre efficacement aux problèmes liés au genre dans leur mise en œuvre. Pour la deuxième année consécutive, cependant, l'Australie n'a pas atteint cet objectif, restant bloquée à 78 % des investissements d'aide considérés comme satisfaisants en termes d'égalité des sexes<sup>127</sup>.

**TABLEAU 1 : AUSTRALIE – APD TOTALE, ALLOUÉE AUX PMA, À L'AFRIQUE, À L'ASS, AUX ÉTATS FRAGILES D'AFRIQUE ET AUX COÛTS D'ACCUEIL DES RÉFUGIÉS**

APD EN 2016, TOTAL NET, HORS ALLÈGÈMENT DE LA DETTE		ÉVOLUTION 2015-2016
Total	3,02 milliards \$ (4,06 milliards AUD)	12,73 % ▼
APD allouée aux PMA	860,35 millions \$ (1,16 milliard AUD)	6,83 % ▼
APD allouée à l'Afrique	431,19 millions \$ (580,10 millions AUD)	20,17 % ▲
APD allouée à l'Afrique subsaharienne	413,17 millions \$ (555,85 millions AUD)	24,11 % ▲
Part du RNB allouée à l'APD totale	0,25 %	0,04 point de pourcentage ▼
APD allouée aux PMA en % de l'APD totale	28,51 %	1,80 point de pourcentage ▲
Part du RNB allouée à l'APD en faveur des PMA	0,07 %	0,01 point de pourcentage ▼
Coûts d'accueil des réfugiés en % de l'APD totale	0,00 %	PAS DE CHANGEMENT
Coûts d'accueil des réfugiés en % de l'APD bilatérale	0,00 %	PAS DE CHANGEMENT
APD EN 2015, TOTAL NET, HORS ALLÈGÈMENT DE LA DETTE		ÉVOLUTION 2014-2015
APD allouée aux États fragiles d'Afrique	294,90 millions \$ (392,48 millions AUD)	8,89 % ▼

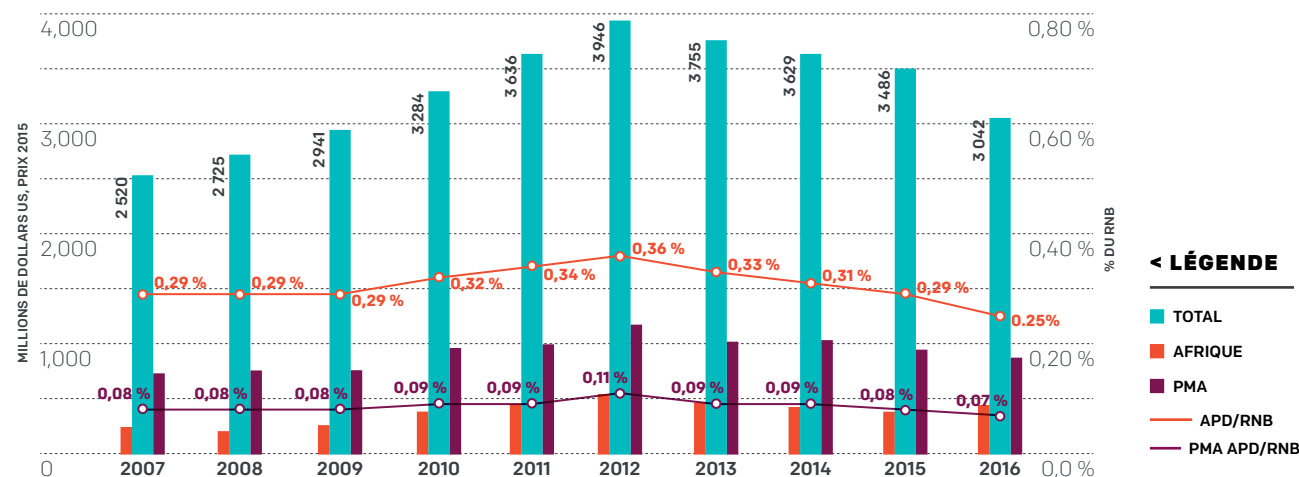
## SOUTIEN AUX INVESTISSEMENTS PRIVÉS

Le développement du secteur privé est l'un des deux piliers du programme d'aide australien (l'autre étant le développement humain). Fin 2015, le gouvernement a publié une déclaration ministérielle et sa stratégie concernant les investissements dans le développement du secteur privé, dont les priorités sont de renforcer l'environnement de commerce et d'investissement et de maximiser l'impact des entreprises particulières sur le développement<sup>128</sup>. Dans le cadre des objectifs de performance de la stratégie d'aide australienne, tous les nouveaux investissements d'aide doivent chercher à promouvoir l'engagement du secteur privé ou associer le secteur privé. Cet objectif a été atteint en 2015-2016<sup>129</sup>.

L'Australie soutient un ensemble d'initiatives bilatérales et internationales visant à accroître le développement du secteur privé, notamment au moyen d'une plateforme de partenariats commerciaux qui permet aux entreprises et à leurs partenaires d'adresser au gouvernement australien des propositions qui rencontrent les objectifs d'aide du pays. Le premier cycle a levé 8,4 millions AUD d'investissements privés<sup>130</sup> (additionnés de 3,3 millions AUD de fonds gouvernementaux) pour des partenariats dans sept pays dans des domaines tels que l'agro-industrie, les services financiers et l'émancipation économique des femmes<sup>131</sup>.

L'Australie soutient également le Fonds de conseil en infrastructure publique-privée (PPIAF) de la Banque mondiale, ayant apporté 2 millions AUD en 2015-2016 en soutien des efforts consentis par la Banque pour aider les gouver-

**ILLUSTRATION 1 : AUSTRALIE - APD TOTALE, ALLOUÉE À L'AFRIQUE ET AUX PMA : VOLUME ET % DU RNB, 2007-2016**



nements de pays à faibles et moyens revenus à créer un environnement propice pour attirer les infrastructures d'investissements privés<sup>132</sup>. Le Fonds cherche à aider les pays à faibles et moyens revenus à créer les politiques, les lois, les règlements, les institutions et les capacités nécessaires pour encourager les investissements privés au moyen de financements et d'aides techniques<sup>133</sup>.

## TRANSPARENCE

L'Australie a amélioré la transparence de son programme d'aide en publiant une synthèse détaillée de son budget d'aide en 2016 (pour l'exercice financier 2016-2017), connue aujourd'hui sous le nom de « Orange Book »<sup>134</sup>. Il reste toute-

fois beaucoup de travail à accomplir, comme en atteste le classement de l'Australie à l'Indice de transparence de l'aide (le pays est classé 25<sup>e</sup> sur 46 et figure dans la catégorie « raisonnable »)<sup>135</sup>.

## RECOMMANDATIONS

- L'Australie devrait infléchir le déclin continu de son budget d'aide au développement, qui a chuté à un niveau historiquement bas, et retrouver le cap de ses engagements internationaux en matière d'aide.
- L'Australie devrait prendre des mesures supplémentaires pour améliorer la transparence de son programme d'aide.

*Illustration 1 Sources : CAD de l'OCDE, Tableaux 1 et 2a et données préliminaires (avril 2017). Remarques : APD en prix constants de 2015. Le montant net de l'APD exclut l'allègement de la dette bilatérale, mais tient compte de l'aide bilatérale et multilatérale (l'aide multilatérale imputée à l'IASS et aux PMA en 2016 est une estimation de ONE).*

# CANADA

En 2016, le Canada était le dixième plus grand donateur du CAD avec près de 4 milliards de dollars alloués à l'APD. Malgré une baisse importante de son APD en 2016, le budget du pays pour l'année 2017 ne prévoyait pas de nouvelle augmentation de l'enveloppe d'aide internationale<sup>136</sup>, qui est la source principale d'aide programmable. Une majorité de l'APD canadienne cible toujours l'Afrique, attestant de l'engagement continu du pays envers la région. Après sa prise de fonction comme ministre du Développement international, Marie-Claude Bibeau a redirigé et augmenté les efforts du Canada vers des États fragiles, pour honorer les engagements pris par le Premier ministre Justin Trudeau<sup>137</sup>. Toutefois, l'admission d'un plus grand nombre de réfugiés syriens a entraîné une hausse du coût d'accueil des réfugiés comptabilisés au titre de l'APD.

Bien que le Premier ministre Trudeau se soit engagé à « restaurer et renouveler » l'aide internationale du Canada, aucune hausse significative de l'APD ne s'est concrétisée. En juin 2017, le Canada a annoncé sa nouvelle Politique d'aide internationale féministe, définissant six champs d'action prioritaires : l'égalité des genres et le renforcement du pouvoir des femmes et des filles ; la dignité humaine, principalement dans la santé et la nutrition ; la croissance au service de tous ; l'environnement et l'action pour le climat ; la gouvernance inclusive, la démocratie, les droits de l'homme et l'État de droit ; et enfin la paix et la sécurité<sup>138</sup>.

Pour 2021-2022, le ministère Affaires mondiales Canada vise à assurer qu'au moins « 95 % des

initiatives d'aide bilatérales ciblent ou intègrent l'égalité des genres et le renforcement du pouvoir des femmes et des filles »<sup>139</sup>. La nouvelle politique reconnaît également que la moitié des personnes les plus démunies de la planète vivent en Afrique subsaharienne, et elle affecte au moins 50 % de l'aide bilatérale à cette région<sup>140</sup>. Si cette nouvelle politique constitue une avancée, la trajectoire de l'APD canadienne fait néanmoins l'objet d'importantes préoccupations, car la mise en œuvre de cette politique ambitieuse requiert des fonds additionnels. Deux jours avant l'annonce de la politique de développement féministe, le gouvernement a annoncé une hausse de 70 % des dépenses militaires, alors que le développement n'a encore reçu aucun nouveau financement<sup>141</sup>.

**TABLEAU 1 : CANADA – APD TOTALE, ALLOUÉE AUX PMA, À L'AFRIQUE, À L'ASS, AUX ÉTATS FRAGILES D'AFRIQUE ET AUX COÛTS D'ACCUEIL DES RÉFUGIÉS**

APD EN 2016, TOTAL NET, HORS ALLÈGEMENT DE LA DETTE	ÉVOLUTION 2015-2016
Total	3,96 milliards \$ (5,25 milliards CAD) 4,41 % ▼
APD allouée aux PMA	1,38 milliard \$ (1,83 milliard CAD) 8,51 % ▼
APD allouée à l'Afrique	1,61 milliard \$ (2,13 milliards CAD) 5,46 % ▼
APD allouée à l'Afrique subsaharienne	1,53 milliard \$ (2,03 milliard CAD) 0,94 % ▼
Part du RNB allouée à l'APD totale	0,26% 0,02 point de pourcentage ▼
APD allouée aux PMA en % de l'APD totale	34,94% 1,56 point de pourcentage ▼
Part du RNB allouée à l'APD en faveur des PMA	0,09% 0,01 point de pourcentage ▼
Coûts d'accueil des réfugiés en % de l'APD totale	9,85% 4,88 points de pourcentage en HAUSSE
Coûts d'accueil des réfugiés en % de l'APD bilatérale	14,39% 7,22 points de pourcentage en HAUSSE
APD EN 2015, TOTAL NET, HORS ALLÈGEMENT DE LA DETTE	ÉVOLUTION 2014-2015
APD allouée aux États fragiles d'Afrique	1,26 milliard \$ (1,61 milliard CAD) 31,54 % ▲

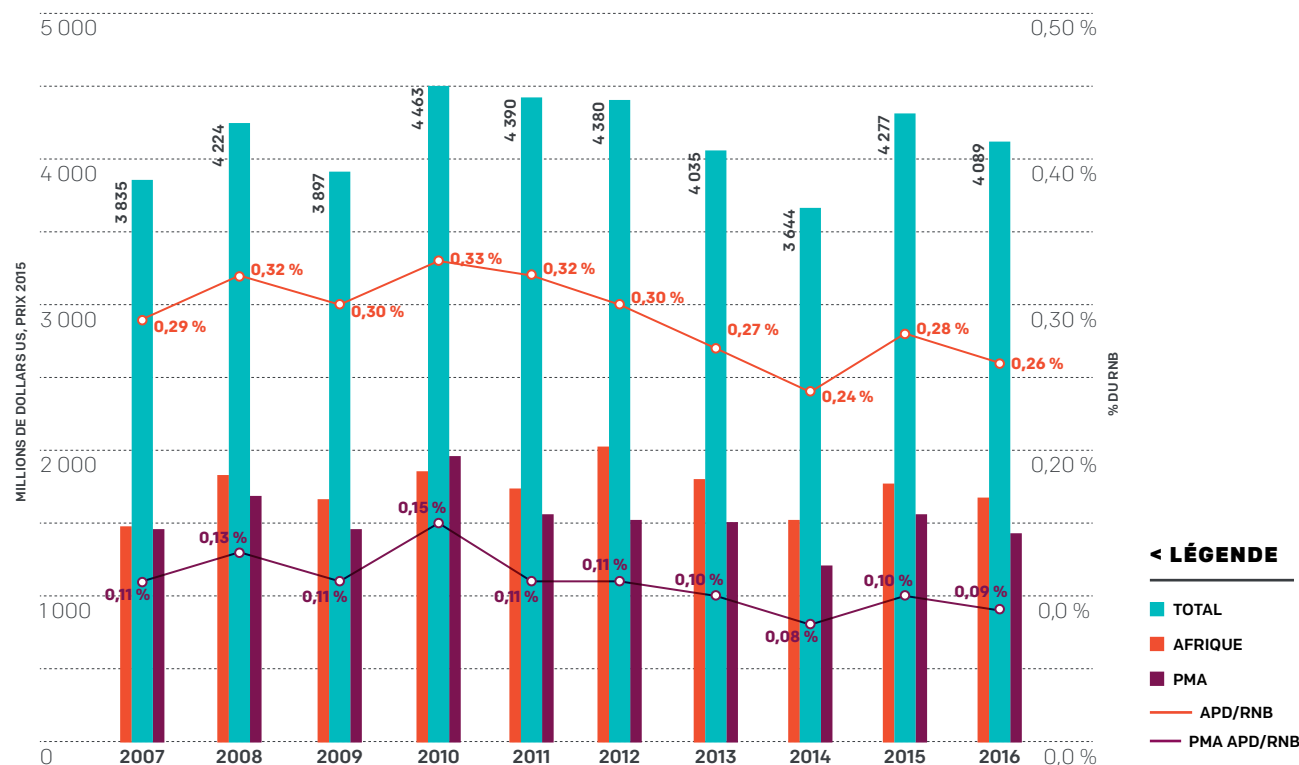
## SOUTIEN AUX INVESTISSEMENTS PRIVÉS

En mars 2017, le gouvernement Trudeau a annoncé l'opérationnalisation de son Institution financière de développement (IFD) avec un engagement de 300 millions CAD<sup>142</sup>. L'IFD ayant été créée il y a peu, les détails de ses principes fondamentaux, de sa gouvernance et de sa stratégie sont toujours en cours de finalisation. L'IFD relève de l'autorité canadienne de promotion des exportations, Exportation et développement Canada (EDC), ce qui, selon certains experts, engendre des inconvénients<sup>143</sup> dont le principal est l'expérience limitée qu'a l'EDC des enjeux de développement, notamment de la lutte pour éradiquer l'extrême pauvreté<sup>144</sup>.

## TRANSPARENCE

Le Canada est classé 12<sup>e</sup> à l'Indice de transparence de l'aide et fait figure de bon élève en matière de transparence et d'efficacité, en particulier en matière d'aide au développement<sup>145</sup>. Le Canada impose une très faible charge administrative à ses pays bénéficiaires, ce qui permet une aide plus efficace dans le pays. Le Canada donne également le bon exemple en termes de partage d'informations avec d'autres donateurs, même si une marge de progression subsiste. Le Canada doit mettre en place des systèmes internes au ministère Affaires mondiales qui permettraient au pays de partager les données plus récentes, notamment sur ses budgets, et de mettre tous les indicateurs à la disposition de l'Initiative internationale de transparence de l'aide (IITA).

**ILLUSTRATION 1 : CANADA - APD TOTALE, ALLOUÉE À L'AFRIQUE ET AUX PMA : VOLUME ET % DU RNB, 2007-2016**



## RECOMMANDATIONS

- Le Canada devrait élaborer un plan pour augmenter à nouveau son budget d'aide d'ici 2020, en vue de contribuer à la réalisation des ODD et d'avoir un impact significatif pour les femmes et les filles au travers de ses nouvelles politiques.

- Le Canada devrait veiller à ce que les fonds octroyés par le biais de sa nouvelle IFD favorisent le développement économique et la réduction de la pauvreté, et qu'ils ciblent les pays les plus pauvres et les plus fragiles.

*Illustration 1 Sources : CAD de l'OCDE, Tableaux 1 et 2a et données préliminaires (avril 2017). Remarques : APD en prix constants de 2015. Le montant net de l'APD exclut l'allègement de la dette bilatérale, mais tient compte de l'aide bilatérale et multilatérale (l'aide multilatérale imputée à l'ASS et aux PMA en 2016 est une estimation de ONE).*

# ÉTATS MEMBRES ET INSTITUTIONS DE L'UE

L'UE dans son ensemble (ses institutions et ses États membres) a enregistré un nouveau record en 2016 avec une APD de 81,36 milliards de dollars (73,55 milliards d'euros)<sup>146</sup>, conservant ainsi son statut de premier donateur mondial. Tout au long de l'année, les institutions et les États membres de l'UE ont été soumis à une pression constante pour répondre de façon adéquate à l'afflux sans précédent de demandeurs d'asile dans les pays européens. En conséquence, les hausses d'APD ont principalement servi à répondre à ces besoins supplémentaires et ont été affectés au contrôle de la migration plutôt qu'à l'éradication de la pauvreté. Le consensus européen pour le développement réitère que l'éradication de la pauvreté reste l'objectif premier de la politique de développement de l'UE<sup>147</sup>, raison pour laquelle l'UE doit s'assurer que l'aide bénéficie aux personnes les plus pauvres, surtout dans les pays les plus pauvres et les plus fragiles.

## ÉTATS MEMBRES DE L'UE

En investissant 0,49 % de leur RNB collectif dans l'APD, les États membres de l'UE progressent vers leur engagement d'allouer 0,7 % de leur RNB à l'APD conformément au calendrier de l'agenda post-2015<sup>148</sup>. Toutefois, 15 % de leur aide totale allouée en 2016 a servi à couvrir les coûts d'accueil des réfugiés au sein des pays donateurs et n'est jamais sorti de leurs propres

frontières. Dans le même temps, alors que l'APD allouée aux PMA a augmenté de 7,35 % en 2016, elle représente moins d'un quart de l'aide collective des États membres – une proportion en déclin par rapport à 2015 – et les États fragiles d'Afrique ont vu leur part diminuer entre 2014 et 2015<sup>149</sup>. Les États membres doivent infléchir cette tendance de toute urgence et intensifier les investissements ciblant les PMA et les États fragiles d'Afrique.

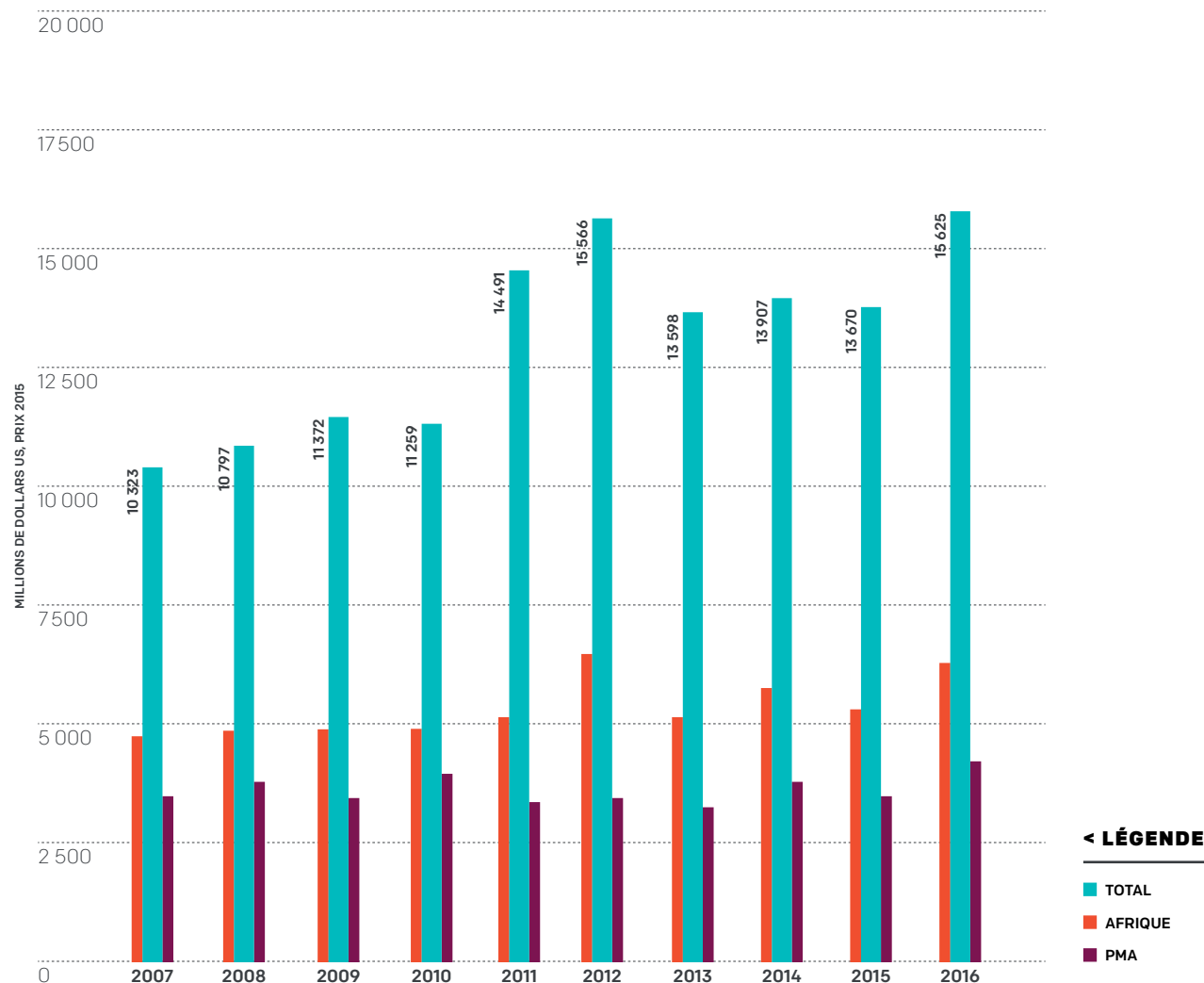
**TABLEAU 1 : LA RÉPARTITION DE L'APD ALLOUÉE PAR LES ETATS MEMBRES DE L'UE**

APD EN 2016, TOTAL NET, HORS ALLÈGEMENT DE LA DETTE		ÉVOLUTION 2015-2016
Total	79,18 milliards \$ (71,61 milliards €)	10,27 % ▲
APD allouée aux PMA <sup>150</sup>	18,06 milliards \$ (16,33 milliards €)	7,35 % ▲
APD allouée à l'Afrique <sup>151</sup>	24,61 milliards \$ (22,25 milliards €)	7,68 % ▲
APD allouée à l'Afrique subsaharienne <sup>152</sup>	20,62 milliards \$ (18,64 milliards €)	8,37 % ▲
Part du RNB allouée à l'APD totale	0,49 %	0,03 point de pourcentage ▲
APD allouée aux PMA en % de l'APD totale <sup>153</sup>	22,92 %	0,89 point de pourcentage ▼
Coûts d'accueil des réfugiés en % de l'APD totale <sup>154</sup>	14,99 %	1,68 points de pourcentage en HAUSSE
Coûts d'accueil des réfugiés en % de l'APD bilatérale <sup>155</sup>	22,98 %	2,47 points de pourcentage en HAUSSE
APD EN 2015, TOTAL NET, HORS ALLÈGEMENT DE LA DETTE		ÉVOLUTION 2014-2015
APD allouée aux États fragiles d'Afrique	15,95 milliards \$ (14,38 milliards €)	3,29 % ▼

**INSTITUTIONS DE L'UE**

Les institutions de l'UE ont, elles aussi, augmenté leurs dépenses d'APD en 2016 afin de répondre aux défis liés à la migration. De ce fait, l'UE a continué de modifier son approche du développement en poursuivant de nouvelles stratégies et en employant de nouveaux instruments pour gérer les flux migratoires, mobiliser les investissements privés et renforcer les capacités de sécurité dans les pays partenaires<sup>156</sup>. Or, seuls les investissements dans le développement à long terme des pays les plus pauvres sont des investissements dans la sécurité mondiale. C'est la raison pour laquelle les institutions de l'UE doivent à nouveau centrer leurs efforts sur les causes de l'extrême pauvreté et garantir un budget de développement solide, qui permette à l'UE de se rapprocher de son objectif de mettre fin à l'extrême pauvreté d'ici à 2030<sup>157</sup>. Alors que l'UE cherche à faire mieux correspondre son futur cadre financier pluriannuel (CFP)<sup>158</sup> à ses priorités politiques, et que le Brexit crée une incertitude supplémentaire quant à l'implication du Royaume-Uni, il sera crucial de veiller à ce que les efforts engagés en matière de sécurité, de défense et de migration ne le soient pas au détriment de programmes de développement qui sauvent des vies.

**ILLUSTRATION 1 : INSTITUTIONS DE L'UE – APD TOTALE, ALLOUÉE À L'AFRIQUE ET AUX PMA : VOLUME ET % DU RNB, 2007-2016**



*Illustration 1 Sources : CAD de l'OCDE, Tableaux 1 et 2a et données préliminaires (avril 2017). Remarques : APD en prix constants de 2015. Le montant net de l'APD exclut l'allègement de la dette bilatérale, mais tient compte de l'aide bilatérale et multilatérale (l'aide multilatérale imputée à l'ASS et aux PMA en 2016 est une estimation de ONE).*





## **SOUTIEN AUX INVESTISSEMENTS PRIVÉS**

Au cours de l'année écoulée, l'UE a renouvelé ses efforts pour renforcer et améliorer son engagement auprès du secteur privé dans les pays en développement, en particulier avec le lancement du Plan d'investissement extérieur européen (PIEE) qui cherchera à mobiliser 3,35 milliards d'euros d'APD de l'UE pour stimuler l'investissement privé en Afrique et dans les pays du voisinage de l'UE<sup>160</sup>. Pour réussir, le plan devra pouvoir compter sur des opportunités d'investissement claires avec des sommes substantielles allouées aux États fragiles, et se fonder sur une analyse des défaillances du marché, des besoins et des goulets d'étranglement.

## **TRANSPARENCE**

La Commission européenne est l'un des signataires originels de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide (IITA). Trois des départements de la Commission européenne publient des données pour l'IITA et sont classées comme « bons » dans l'Indice de transparence de l'aide depuis 2015<sup>161</sup>.

Les budgets de l'UE et des États membres étant sous pression, l'Europe a désespérément besoin d'approches innovantes pour financer la lutte contre l'extrême pauvreté. En rendant publiques des informations sur les bénéficiaires effectifs

**TABLEAU 2: INSTITUTIONS DE L'UE – APD TOTALE, ALLOUÉE AUX PMA, À L'AFRIQUE, À L'ASS, AUX ÉTATS FRAGILES D'AFRIQUE ET AUX COÛTS D'ACCUEIL DES RÉFUGIÉS**

APD EN 2016, TOTAL NET, HORS ALLÈGEMENT DE LA DETTE		ÉVOLUTION 2015-2016
Total	15,74 milliards \$ (14,23 milliards €)	▲ 14,31 %
APD allouée aux PMA	4,23 milliards \$ (3,82 milliards €)	▲ 21,17 %
APD allouée à l'Afrique	6,29 milliards \$ (5,69 milliards €)	▲ 18,76 %
APD allouée à l'Afrique subsaharienne	4,94 milliards \$ (4,47 milliards €)	▲ 23,74 %
APD allouée aux PMA en % de l'APD totale	26,86 %	▲ 1,52 point de pourcentage
Coûts d'accueil des réfugiés en % de l'APD totale <sup>159</sup>	PAS DE DONNÉES	PAS DE DONNÉES
APD EN 2015, TOTAL NET, HORS ALLÈGEMENT DE LA DETTE		ÉVOLUTION 2014-2015
APD allouée aux États fragiles d'Afrique	3,26 milliards \$ (2,94 milliards €)	▼ 10,39 %

des sociétés et des trusts dans la révision de la directive anti-blanchiment, l'UE donnerait accès aux données dont les citoyens, les journalistes, et la société civile, y compris dans les pays en développement, ont besoin pour faire le suivi des fonds alloués et mettre fin à la corruption<sup>162</sup>. Ce type de législation qui bénéficie à tous pourrait générer des ressources domestiques sans précédent pour le développement et réduire la dépendance à l'aide des pays en développement à long terme.

### RECOMMANDATIONS

- L'UE devrait veiller à ce que chaque nouvel engagement pris en réponse à une crise à court terme soit additionnel à l'APD planifiée,

de sorte que l'aide de l'UE reste centrée sur l'éradication de la pauvreté à long terme, en particulier par des programmes sanitaires, nutritionnels et éducatifs qui sauvent des vies.

- L'UE devrait accroître l'aide investie dans le développement à long terme, particulièrement dans les pays africains les plus pauvres et les plus fragiles.
- L'UE devrait s'assurer que l'APD utilisée pour obtenir des investissements privés soutienne uniquement des projets qui n'auraient pas reçu d'investissement financier autrement, qu'elle bénéficie aux acteurs locaux et qu'elle stimule la croissance durable dans les régions les plus fragiles et les plus pauvres.

**Etats membres de l'UE** L'UE compte 28 Etats membres, dont 20 font partie des pays donateurs du Comité d'Aide au Développement (CAD). Les 8 États membres de l'UE qui ne sont pas membres du CAD fournissent également certaines données concernant leur aide publique au développement, qui sont cependant moins détaillées que celles fournies par les membres du CAD.

**UE** fait référence aux Etats membres et aux institutions de l'UE. L'APD fait référence à celle fournie par les Etats membres et les institutions de l'UE (via des prêts accordés par la Banque européenne d'investissement qui ne sont pas imputés aux États membres).

# FRANCE

Pour la deuxième année consécutive, la France a légèrement augmenté son APD totale (de 5,25 %) pour atteindre 9,4 milliards de dollars (8,51 milliards d'euros), ce qui ne représente toutefois que 0,38 % du RNB, un chiffre nettement en-deçà de l'objectif de 0,7 %. Le nouveau leadership politique en place suite aux élections de 2017 doit intensifier les efforts actuels en matière d'APD. L'engagement du président Emmanuel Macron d'atteindre 0,55 % du RNB alloué à l'APD avant la fin de son mandat est positif, mais insuffisant<sup>163</sup>. La France doit viser l'objectif de 0,7 % d'ici la fin du mandat présidentiel actuel, en 2022.

Suite aux coupes opérées depuis 2010, et malgré une légère hausse depuis 2014, l'APD de la France reste nettement inférieure au niveau d'aide enregistré au début du mandat de l'ancien président François Hollande, c'est-à-dire 0,42 % du RNB alloué à l'APD (9,67 milliards de dollars en 2011, aux prix constants de 2015, soit une différence de 297 millions de dollars). En plus de dessiner une trajectoire claire vers l'objectif de 0,7 %, la France doit se concentrer davantage sur les PMA, car la part de son APD allouée à ces pays a diminué entre 2015 et 2016 et est désormais inférieure à 25 %. L'engagement du président Macron d'allouer 0,15 % du RNB français à l'aide vers les PMA (comparé à 0,09 % en 2016) n'est pas assez ambitieux.

La France a augmenté son APD pour les États fragiles d'Afrique de 9,41 % entre 2014 et 2015 pour atteindre 2,3 milliards de dollars (2,07 milliards d'euros), et a créé un service spécifique pour ces pays au sein de l'Agence française de développement (AFD)<sup>164</sup>. Ce cadrage sur les États fragiles d'Afrique est une tendance bienvenue qui doit être poursuivie, au même titre qu'une attention accrue vers les PMA. Le président Macron a affirmé à plusieurs reprises sa détermination à rehausser le montant de l'APD française dédié à l'Afrique, en particulier aux PMA et aux États fragiles. Le gouvernement français doit honorer cette promesse et doubler la part de son APD allouée aux PMA et aux États fragiles dans la région dans les cinq années à venir, c'est-à-dire passer de 29 % à 58 % d'ici 2022.

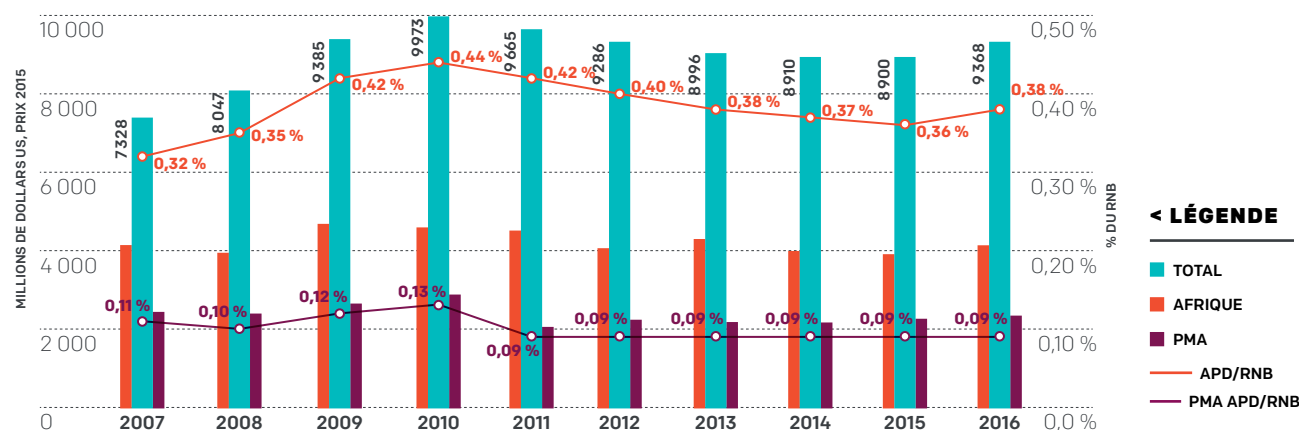
**TABLEAU 1 : FRANCE – APD TOTALE, ALLOUÉE AUX PMA, À L'AFRIQUE, À L'ASS, AUX ÉTATS FRAGILES D'AFRIQUE ET AUX COÛTS D'ACCUEIL DES RÉFUGIÉS**

APD EN 2016, TOTAL NET, HORS ALLÈGEMENT DE LA DETTE		ÉVOLUTION 2015-2016
Total	9,41 milliards \$ (8,51 milliards €)	5,25 % ▲
APD allouée aux PMA	2,34 milliards \$ (2,12 milliards €)	3,53 % ▲
APD allouée à l'Afrique	4,16 milliards \$ (3,76 milliards €)	6,47 % ▲
APD allouée à l'Afrique subsaharienne	3,16 milliards \$ (2,86 milliards €)	0,79 % ▼
Part du RNB allouée à l'APD totale	0,38 %	0,01 point de pourcentage ▲
APD allouée aux PMA en % de l'APD totale	24,86 %	0,41 point de pourcentage ▼
Part du RNB allouée à l'APD en faveur des PMA	0,09 %	PAS DE CHANGEMENT
Coûts d'accueil des réfugiés en % de l'APD totale	4,55 %	0,46 point de pourcentage en HAUSSE
Coûts d'accueil des réfugiés en % de l'APD bilatérale	7,98 %	0,74 point de pourcentage en HAUSSE
APD EN 2015, TOTAL NET, HORS ALLÈGEMENT DE LA DETTE		ÉVOLUTION 2014-2015
APD allouée aux États fragiles d'Afrique	2,30 milliards \$ (2,07 milliards €)	9,41 % ▲

## SOUTIEN AUX INVESTISSEMENTS PRIVÉS

Le renforcement de sa coopération avec des acteurs du secteur privé fait partie de la stratégie de l'AFD pour 2012-2016<sup>165</sup>, principalement par le biais de sa filiale Proparco, bras financier pour le secteur privé fondé il y a près de 40 ans<sup>166</sup>. En 2016, l'AFD a identifié le financement du secteur privé comme l'un de ses champs d'action, cet aspect représentant alors 14 % de ses activités<sup>167</sup>. La même année, les prêts accordés au secteur privé ont augmenté de 8 %. Proparco permet en outre à l'AFD de faciliter l'accès aux financements pour 54 000 petites et moyennes entreprises (PME) chaque année<sup>168</sup>. Son budget est stabilisé à 1,1 milliard d'euros depuis plusieurs années, ce qui représentait 13 % des activités de l'AFD en 2015<sup>169</sup>. Proparco centre ses activités sur l'Afrique (62 % de son budget a été alloué au continent en 2015) et les États fragiles (un tiers de son budget de 2015)<sup>170</sup>. En 2015, Proparco a fait état de l'impact suivant résultant de ses investissements<sup>171</sup> : 874 000 emplois ont été créés ou sauvegardés ; 47 % des 62 employés des banques et des entreprises financées étaient des femmes ; et deux millions de personnes ont eu accès au micro-crédit. L'AFD peut également accorder des prêts non souverains. En 2016, le prêt non souverain, y compris aux autorités locales ou sous-nationales, a atteint un total de 3,9 milliards d'euros, soit 42 % des activités de l'AFD<sup>172</sup>. Les garanties et prises de participation comptent aussi parmi les outils utilisés par l'AFD.

**ILLUSTRATION 1 : FRANCE – APD TOTALE, ALLOUÉE À L'AFRIQUE ET AUX PMA : VOLUME ET % DU RNB, 2007-2016**



## TRANSPARENCE

L'Agence française de développement a rejoint l'initiative internationale pour la transparence de l'aide (IITA) en décembre 2016, ce qui constitue une évolution positive étant donné le retard qu'accuse la France en termes de transparence de l'aide. Les ministères français des Affaires étrangères et des Finances ont cependant été classés respectivement « médiocre » et « très médiocre » à l'Indice de transparence de l'aide 2016<sup>173</sup>. La création récente d'une plateforme de données en ligne<sup>174</sup> mérite d'être soulignée, même si deux autres portails de données existent déjà<sup>175</sup> et que cette nouvelle initiative génère donc une complexité supplémentaire pour les citoyens, la société civile et les parlementaires qui entreprennent de faire le suivi des fonds alloués.

## RECOMMANDATIONS

- Dès son budget pour 2018, la France devrait définir une trajectoire pour atteindre l'objectif de 0,7 % du RNB alloué à l'ADP d'ici 2022. Cette trajectoire doit être transposée en loi et l'ADP doit augmenter de manière significative à partir de 2018<sup>176</sup>.
- La France devrait doubler la part de son APD allouée aux États fragiles et aux PMA d'Afrique d'ici 2022 pour atteindre une proportion de 58 % de l'APD affectée aux pays les plus pauvres et les plus fragiles du continent.
- La France devrait améliorer la transparence de son aide en mettant à disposition les données pertinentes de toutes les agences et ministères français concernés, sans restriction d'accès, sur une plateforme en ligne unique et centralisée.

**Illustration 1 Sources :** CAD de l'OCDE, Tableaux 1 et 2a et données préliminaires (avril 2017). **Remarques :** APD en prix constants de 2015. Le montant net de l'APD exclut l'allègement de la dette bilatérale, mais tient compte de l'aide bilatérale et multilatérale (l'aide multilatérale imputée à l'ASS et aux PMA en 2016 est une estimation de ONE).

# ALLEMAGNE

L'APD allemande a atteint un niveau record en 2016. Pour la première fois, le pays a atteint son objectif de consacrer 0,7 % de son RNB à l'APD. Cependant, malgré l'augmentation considérable du budget alloué à la coopération au développement<sup>177</sup>, la majeure partie de l'augmentation globale était due à une forte hausse des coûts d'accueil des réfugiés, qui ont représenté 25 % de l'APD allemande en 2016. Tous les partis représentés au parlement se sont prononcés en faveur du maintien du niveau de dépenses à 0,7 % lorsque les coûts d'accueil des réfugiés baisseront. Les années à venir diront si le prochain gouvernement allemand aura la volonté politique de maintenir cet objectif et d'investir des fonds supplémentaires dans les régions où les besoins sont les plus importants.

L'une des priorités de l'agenda politique allemand est de lutter contre les causes profondes de la migration forcée au-travers de l'aide. L'année dernière, l'aide au développement a dépassé les augmentations prévues annoncées en 2015. La présidence allemande du G20 a insisté, par le biais du Partenariat du G20 pour l'Afrique, sur l'importance d'exploiter le dividende démographique du continent et sur l'émancipation de sa jeunesse. Le développement rural et la sécurité alimentaire sont également devenus des priorités stratégiques de la coopération au développement allemande avec le continent africain<sup>178</sup>.

Malgré son engagement répété de consacrer 0,2 % de son RNB à l'aide aux PMA, l'Allemagne n'a pas tenu cette promesse. La part de l'APD totale allouée à ces pays a décliné de façon régulière jusqu'à atteindre un plancher

historique en 2015. Les derniers chiffres du CAD, qui seront publiés en décembre 2017, indiqueront dans quelle mesure les PMA ont bénéficié de la hausse globale de l'aide allemande. Un récent rapport gouvernemental sur la coopération au développement révèle que la part de l'APD allemande allouée via des canaux multilatéraux est également tombée à un niveau historiquement bas en 2015<sup>179</sup>.

## SOUTIEN AUX INVESTISSEMENTS PRIVÉS

La DEG (*Deutsche Investitions-und Entwicklungsgesellschaft*) est l'IFD de l'Allemagne. Elle facilite les initiatives commerciales durables dans les économies en développement et émergentes afin de stimuler la croissance et d'améliorer les conditions de vie locales<sup>180</sup>. En 2016, la DEG avait un portefeuille de 8,6 milliards d'euros, dont

**TABLEAU 1 : ALLEMAGNE – APD TOTALE, ALLOUÉE AUX PMA, À L'AFRIQUE, À L'ASS, AUX ÉTATS FRAGILES D'AFRIQUE ET AUX COÛTS D'ACCUEIL DES RÉFUGIÉS**

APD EN 2016, TOTAL NET, HORS ALLÈGEMENT DE LA DETTE		ÉVOLUTION 2015-2016
Total	24,63 milliards \$ (22,27 milliards €)	▲ 36,15 %
APD allouée aux PMA	Pas de données	Pas de données
APD allouée à l'Afrique	5,40 milliards \$ (4,88 milliards €)	▲ 19,31 %
APD allouée à l'Afrique subsaharienne	3,95 milliards \$ (3,57 milliards €)	▲ 28,09 %
Part du RNB allouée à l'APD totale	0,70 %	▲ 0,17 point de pourcentage
APD allouée aux PMA en % de l'APD totale	Pas de données	Pas de données
Part du RNB allouée à l'APD en faveur des PMA	Pas de données	Pas de données
Coûts d'accueil des réfugiés en % de l'APD totale	25,25 %	▲ 8,38 points de pourcentage en HAUSSE
Coûts d'accueil des réfugiés en % de l'APD bilatérale	31,83 %	▲ 10,38 points de pourcentage en HAUSSE
APD EN 2015, TOTAL NET, HORS ALLÈGEMENT DE LA DETTE		ÉVOLUTION 2014-2015
APD allouée aux États fragiles d'Afrique	2,16 milliards \$ (1,95 milliards €)	▼ 11,99 %

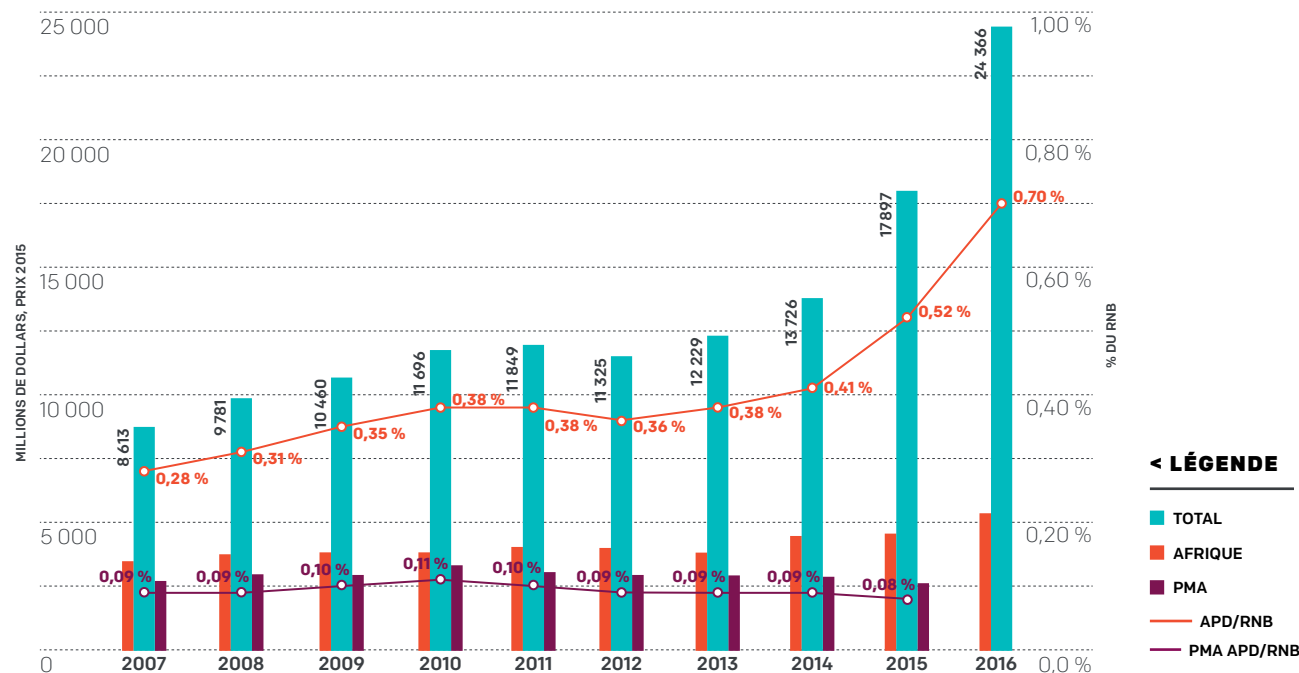
2,3 milliards d'euros ont été investis dans 28 pays africains, dans une variété de secteurs comme la finance, le tourisme, la manufacture, les infrastructures, l'agro-industrie et l'énergie<sup>181</sup>. La DEG finance des banques et des fonds, propose des prêts et différents arrangements de capitaux propres et d'outils de finance « mezzanine »<sup>182</sup>.

Entre 2014 et 2016, la DEG a engagé 4,2 milliards d'euros d'investissements dans le secteur privé, qui ont à leur tour débloqué un total de 21,5 milliards d'euros d'investissements dans des économies émergentes et en développement<sup>183</sup>. En 2016, les entreprises cofinancées par la DEG ont payé approximativement 280 millions d'euros d'impôts et créé 414 000 emplois dans les pays bénéficiaires<sup>184</sup>.

En 2016, les investissements de la DEG ont obtenu en moyenne la note de B pour leur efficacité en 65 termes de qualité et d'équité d'emploi, de revenus locaux, de marchés et secteurs développés, de gestion environnementale et de bénéfices durables pour les communautés locales<sup>185</sup>.

La DEG prévoit d'augmenter ses activités dans les pays éligibles pour un financement de l'AID de la Banque mondiale et aux pays touchés par des conflits à 40 % d'ici 2021 par rapport à 35 % en 2016<sup>186</sup>. En outre, elle met actuellement en place un service de cofinancement auquel contribue à hauteur de 50 % le ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement, qui affectera les investissements dans les États fragiles et les pays accueillant un grand nombre de réfugiés<sup>187</sup>.

**ILLUSTRATION 1 : ALLEMAGNE - APD TOTALE, ALLOUÉE À L'AFRIQUE ET AUX PMA : VOLUME ET % DU RNB, 2007-2016**



## TRANSPARENCE

La transparence de l'aide allemande s'est améliorée, grâce à la production plus fréquente de rapports par l'agence exécutive pour l'assistance technique (GIZ), ce qui a valu à l'Allemagne d'être classée dans la catégorie « bon » à l'Indice de transparence de l'aide 2016<sup>188</sup>. Comme prochaine étape, l'office des Affaires étrangères doit commencer à communiquer ses fonds éligibles à l'APD, conformément aux normes de l'IITA.

## RECOMMANDATIONS

- L'Allemagne devrait garder l'objectif de consacrer 0,7 % de son RNB à l'APD, indépendamment du déclin des coûts d'accueil des réfugiés au cours des prochaines années.
- Pour maximiser les effets de la coopération au développement sur la réduction de la pauvreté, l'Allemagne devrait centrer l'affectation de ses fonds sur les PMA et les États fragiles et doit renforcer les mécanismes de financement multilatéral.

**Illustration 1 Sources :** CAD de l'OCDE, Tableaux 1 et 2a et données préliminaires (avril 2017). **Remarques :** APD en prix constants de 2015. Le montant net de l'APD exclut l'allègement de la dette bilatérale, mais tient compte de l'aide bilatérale et multilatérale (l'aide multilatérale imputée à l'ASS et aux PMA en 2016 est une estimation de ONE). L'Allemagne n'ayant pas déclaré d'APD bilatérale aux PMA dans les données préliminaires du CAD de 2016, nous ne pouvons pas la faire apparaître.

# ITALIE

L'aide au développement fournie par l'Italie a augmenté pour la quatrième année consécutive, avec des investissements en hausse de 2,24 milliards de dollars au cours de cette période. Les coûts d'accueil des réfugiés représentent toutefois une proportion inquiétante du budget total de l'aide italienne. En 2016, ces coûts se sont élevés à 1,65 milliard de dollars (76 % de l'APD bilatérale), soit une somme supérieure à celle investie par l'Italie en Afrique. Ces coûts pourraient expliquer le déclin de la proportion de l'aide italienne affectée aux PMA.

Lorsqu'elle a reçu les dirigeants du G7 en mai 2017, l'Italie semblait en bonne voie de respecter son engagement de devenir le quatrième plus grand donateur du G7 en termes de RNB, comme promis par l'ancien Premier ministre Matteo Renzi en 2015. Les données préliminaires placent l'Italie et le Canada ex æquo en quatrième position au classement des donateurs du G7, allègement de la dette inclus.

Cependant, alors que le ministre des Affaires étrangères Angelino Alfano a qualifié l'aide au développement d'«investissement stratégique majeur» et de «pilier de la politique étrangère italienne»<sup>189</sup>, et malgré l'ambition affichée d'accroissement à court terme, les engagements à long terme de l'Italie n'ont pas évolué. Cette année, le gouvernement s'est une nouvelle fois engagé à allouer 0,3 % du RNB à l'APD d'ici 2020 et 0,7 % d'ici 2030<sup>190</sup>. Dans la perspective des élections de 2018, les partis politiques doivent s'engager à adopter une approche à long terme du développement et à intensifier rapidement les investissements, en vue de consacrer 0,5 % du RNB à l'APD d'ici la fin de la prochaine législature,

dont au moins la moitié serait allouée aux PMA et aux États fragiles.

L'Italie, en recevant les dirigeants du G7 à Taormine, en Sicile, a placé l'Afrique au centre du Sommet de 2017. Jamais une réunion du G7 ne s'était tenue aussi près du continent africain. Pour être un bon partenaire, l'Italie doit intensifier ses efforts pour obtenir le renforcement de la législation anti-corruption internationale, notamment en appuyant l'adoption de règles européennes pour rendre public l'accès aux informations sur les bénéficiaires effectifs des sociétés et des trusts, dans le cadre de la révision de la directive européenne anti blanchiment d'argent. Ces structures sont en effet souvent utilisées pour siphonner des fonds des pays en développement.

## SOUTIEN AUX INVESTISSEMENTS PRIVÉS

L'un des objectifs clés de la coopération au développement italien est de stimuler le rôle du secteur privé, en particulier dans les domaines

**TABEAU 1 : ITALIE – APD TOTALE, ALLOUÉE AUX PMA, À L'ASS, AUX ÉTATS FRAGILES D'AFRIQUE ET AUX COÛTS D'ACCUEIL DES RÉFUGIÉS**

APD EN 2016, TOTAL NET, HORS ALLÈGEMENT DE LA DETTE		ÉVOLUTION 2015-2016
Total	4,71 milliards \$ (4,26 milliards €)	19,03 %
APD allouée aux PMA	889,88 millions \$ (804,70 millions €)	1,34 %
APD allouée à l'Afrique	1,20 milliard \$ (1,09 milliard €)	11,35 %
APD allouée à l'Afrique subsaharienne	978,71 millions \$ (885,03 millions €)	12,49 %
Part du RNB allouée à l'APD totale	0,25 %	0,04 point de pourcentage
APD allouée aux PMA en % de l'APD totale	18,89 %	3,30 points de pourcentage
Part du RNB allouée à l'APD en faveur des PMA	0,05 %	PAS DE CHANGEMENT
Coûts d'accueil des réfugiés en % de l'APD totale	35,35 %	10,29 points de pourcentage en HAUSSE
Coûts d'accueil des réfugiés en % de l'APD bilatérale	76,07 %	19,85 points de pourcentage en HAUSSE
APD EN 2015, TOTAL NET, HORS ALLÈGEMENT DE LA DETTE		ÉVOLUTION 2014-2015
APD allouée aux États fragiles d'Afrique	731,20 millions \$ (659,14 millions €)	4,60 %

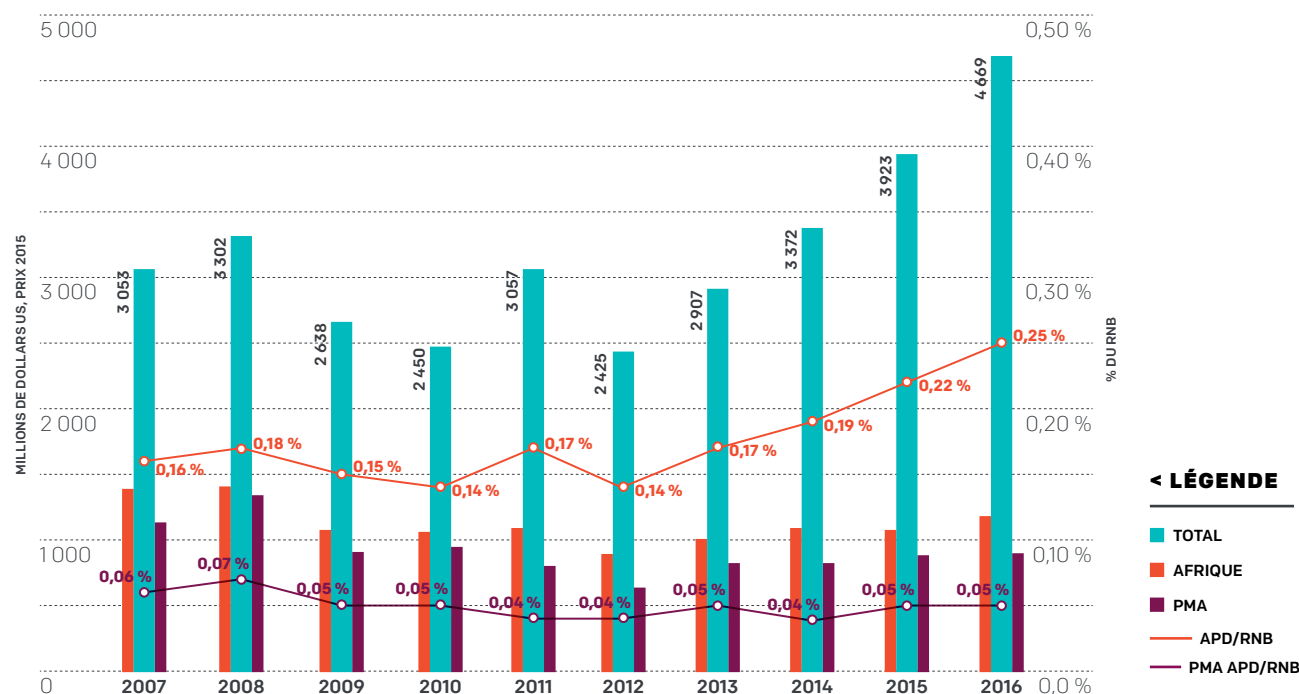
des infrastructures, de l'eau, de l'énergie durable et de l'électrification rurale<sup>191</sup>. La réforme de la loi italienne sur la coopération au développement de 2014 mandate une banque d'investissement établie de longue date, la Cassa Depositi e Prestiti (CDP), pour utiliser des outils financiers innovants afin d'exploiter des financements publics et ses propres ressources pour poursuivre les objectifs de développement italiens. Cela comprend l'utilisation de ses propres ressources pour mobiliser des investissements du secteur privé au service du développement et contribuer à des opérations de financement mixtes de l'UE<sup>192</sup>.

La CDP est autorisée à intervenir dans tous les pays de la liste de bénéficiaires du CAD de l'OCDE, mais elle donnera la priorité aux pays prioritaires de l'Italie mentionnés dans son plan stratégique triennal<sup>193</sup>. L'Afrique du Nord, le Moyen-Orient, le Sahel et la Corne de l'Afrique sont les régions faisant actuellement l'objet d'une attention particulière. Les choix d'investissement tiendront également compte de la relation historique qu'entretient l'Italie avec le pays partenaire d'une évaluation de leurs liens politiques, commerciaux et culturels<sup>194</sup>. La CDP a reçu son mandat pour opérer avec ses fonds privés à la fin de l'année 2016 et le lancement des premières initiatives est prévu pour la seconde moitié de l'année 2017.

## TRANSPARENCE

La transparence de l'aide italienne est actuellement classée dans la catégorie «très médiocre» à l'Indice de transparence de l'aide<sup>195</sup>. Le prochain gouvernement devra donc prioritairement

**ILLUSTRATION 1 : ITALIE - APD TOTALE, POUR L'AFRIQUE ET POUR LES PMA : VOLUME ET % DU RNB, 2007-2016**



publier en accès libre des informations complètes et prospectives sur son aide au développement.

## RECOMMANDATIONS

- À l'approche des élections de 2018, les partis politiques devraient s'engager à investir 0,5 % du RNB dans l'APD pour la fin de la prochaine législature.

- L'Italie devrait améliorer la qualité de son aide en centrant ses efforts sur l'éradication de la pauvreté, en particulier dans les PMA et les États fragiles, et en prenant des mesures ambitieuses pour améliorer la transparence.

- L'Italie devrait appuyer la création de registres publics pour les sociétés et les trusts de l'UE dans le cadre de la révision de la directive européenne anti blanchiment d'argent.

*Illustration 1 Sources : AD de l'OCDE, Tableaux 1 et 2a et données préliminaires (avril 2017). Remarques : APD en prix constants de 2015. Le montant net de l'APD exclut l'allègement de la dette bilatérale, mais tient compte de l'aide bilatérale et multilatérale (l'aide multilatérale imputée à l'ASS et aux PMA en 2016 est une estimation de ONE).*



# JAPON

Le Japon est le plus grand donateur asiatique du CAD avec une APD nette de 10,4 milliards de dollars en 2016, un montant qui devrait augmenter en 2017 après l'engagement du Japon à élargir son budget pour les affaires étrangères lors du sommet du G7 de 2016<sup>196</sup>. L'aide apportée par le Japon aux PMA a cependant décliné, notamment en raison de l'affectation croissante de ses investissements aux pays émergents présentant des vulnérabilités particulières, afin de les aider à éviter le « piège du revenu intermédiaire »<sup>197</sup>.

Le Japon consacre la plus large part de son APD bilatérale à des projets d'infrastructures et à des pays d'Asie<sup>198</sup>. Parmi les autres secteurs de dépense bilatérale figurent l'eau et l'assainissement, l'aide humanitaire, l'agriculture, l'éducation, la santé et la nutrition. Si l'APD allouée à l'Afrique subsaharienne et à l'Afrique de manière générale semble en déclin par rapport à l'année dernière, ONE s'attend à une remontée de ce niveau d'aide, le Japon s'étant engagé à fournir une aide de 30 milliards de dollars pendant une période de trois ans lors de la sixième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD VI) en 2016<sup>199</sup>.

Les priorités stratégiques de la coopération internationale pour 2016 étaient centrées sur la stabilité au Moyen-Orient, l'expansion d'infrastructures de qualité, les ODD (en premier lieu l'amélioration de la santé mondiale), l'émancipation des femmes et la lutte contre les changements climatiques<sup>200</sup>. En Afrique, les priorités du Japon sont notamment de reconstruire les systèmes de santé (en particulier dans les pays touchés par Ebola),

favoriser la sécurité humaine, améliorer le climat d'investissement et promouvoir le développement des ressources naturelles et de l'énergie<sup>201</sup>. Le Japon est également resté aux avant-postes en matière de santé mondiale, promettant 1,1 milliard de dollars aux organisations internationales de la santé en mai 2016 dans le cadre de sa présidence du G7<sup>202</sup>. Le Japon alloue par ailleurs une partie de son APD à des initiatives qui promeuvent l'égalité des genres en œuvrant pour l'amélioration de l'éducation des femmes dans le monde, en encourageant l'entrepreneuriat féminin et en luttant contre le trafic d'êtres humains et la violence fondée sur le genre<sup>203</sup>.

## SOUTIEN AUX INVESTISSEMENTS PRIVÉS

Le Japon soutient le principe de l'affranchissement de la dépendance à l'APD par une participation accrue du secteur privé pour stimuler le développement économique en Afrique. En août 2016, le Japon a accueilli la conférence TICAD

**TABLEAU 1 : JAPON – APD TOTALE, ALLOUÉE AUX PMA, À L'ASS, AUX ÉTATS FRAGILES D'AFRIQUE ET AUX COÛTS D'ACCUEIL DES RÉFUGIÉS**

APD EN 2016, TOTAL NET, HORS ALLÈGEMENT DE LA DETTE		ÉVOLUTION 2015-2016
Total	10,35 milliards \$ (1,13 billion ¥)	1,04 % ▲
APD allouée aux PMA	4,06 milliards \$ (441,98 milliards ¥)	0,57 % ▼
APD allouée à l'Afrique	3,13 milliards \$ (340,21 milliards ¥)	7,13 % ▼
APD allouée à l'Afrique subsaharienne	2,72 milliards \$ (295,82 milliards ¥)	7,69 % ▼
Part du RNB allouée à l'APD totale	0,20 %	PAS DE CHANGEMENT
APD allouée aux PMA en % de l'APD totale	39,24 %	0,64 point de pourcentage ▼
Part du RNB allouée à l'APD en faveur des PMA	0,08 %	PAS DE CHANGEMENT
Coûts d'accueil des réfugiés en % de l'APD totale	0,002 %	0,00008 point de pourcentage en BAISSÉ
Coûts d'accueil des réfugiés en % de l'APD bilatérale	0,003 %	0,0002 point de pourcentage en BAISSÉ
APD EN 2015, TOTAL NET, HORS ALLÈGEMENT DE LA DETTE		ÉVOLUTION 2014-2015
APD allouée aux États fragiles d'Afrique	2,31 milliards \$ (278,98 milliards ¥)	20,09 % ▲

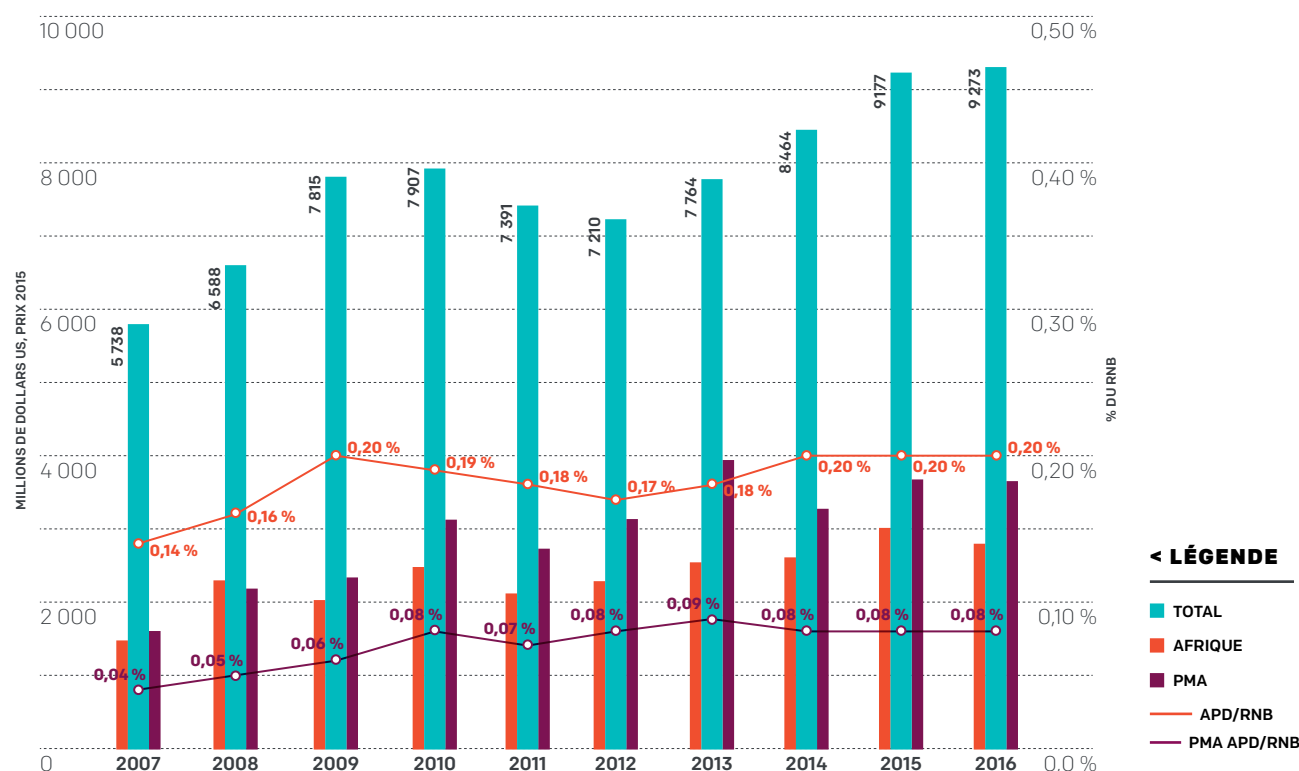
VI, lors de laquelle le pays a annoncé débloquer une enveloppe d'aide de 30 milliards de dollars pendant une période de trois ans, financée par les secteurs public et privé<sup>204</sup>. Ce financement cible trois axes de partenariat prioritaires : promouvoir la transformation économique structurelle par la diversification économique et l'industrialisation, renforcer la résilience des systèmes de santé, et assurer la stabilité sociale pour une prospérité partagée.

Par ailleurs, le gouvernement japonais a conclu un partenariat avec le groupe de la Banque africaine de développement concernant l'initiative d'assistance renforcée au secteur privé en Afrique (EPSA) visant à soutenir le développement du secteur privé<sup>205</sup>. Additionnés, EPSA1 (2007-11) et EPSA2 (2012-16) ont fourni presque 3 milliards de dollars à près de 100 projets du secteur privé, principalement dans les secteurs des transports et de l'énergie. EPSA3 a été lancé lors de la conférence TICAD VI, promettant une somme de 3 milliards de dollars sur une période de trois ans (2017-2019). L'initiative EPSA a apporté à l'Afrique un bénéfice économique net d'environ 4,7 milliards de dollars, créé 60 000 nouveaux emplois et généré plus de 500 millions de dollars de recettes fiscales<sup>206</sup>.

## TRANSPARENCE

Le Japon n'a pas encore tenu son engagement pris à Busan concernant la transparence de l'aide, le ministère japonais des Affaires étrangères étant classé dans la catégorie « très médiocre » et l'Agence de coopération internationale japonaise (JICA) dans la catégorie « raisonnable » à l'Indice de transparence de l'aide<sup>207</sup>.

**FIGURE 1: JAPON - APD TOTALE, ALLOUÉE À L'AFRIQUE ET AUX PMA : VOLUME ET % DU RNB, 2007-2016**



## RECOMMANDATIONS

- Le Japon devrait allouer son aide prioritaire aux pays les plus pauvres, en particulier en Afrique.
- Le Japon devrait améliorer ses performances en matière de transparence financière, en cherchant plus spécifiquement à améliorer

une série de politiques concernant notamment un registre public des bénéficiaires effectifs des sociétés et un reporting public pays par pays des multinationales.

- Le ministère des Affaires étrangères et la JICA devraient s'efforcer de tenir l'engagement de Busan sur la transparence de l'aide.

Figure 1 Sources : CAD de l'OCDE, Tableaux 1 et 2a et données préliminaires (avril 2017). Remarques : APD en prix constants de 2015. Le montant net de l'APD exclut l'allègement de la dette bilatérale, mais tient compte de l'aide bilatérale et multilatérale (l'aide multilatérale imputée à l'Afrique et aux PMA en 2016 est une estimation de ONE).

# PAYS-BAS

Si les Pays-Bas faisaient autrefois figure de champions de l'aide au développement, ils s'éloignent de plus en plus de cette position depuis quelques années. Le coût élevé de l'accueil des réfugiés a permis au pays d'atteindre l'objectif de 0,7 % du RNB alloué à l'APD en 2015, mais ce chiffre s'est réduit depuis lors. Le nouveau gouvernement sera le facteur clé qui déterminera si le pays peut retrouver son statut de leader ou s'il prendra encore plus de retard dans l'effort collectif pour atteindre les ODD.

L'aide néerlandaise diminue depuis plusieurs années pour se rapprocher d'un minimum historique en termes de pourcentage de son RNB. Les coupes budgétaires opérées par les gouvernements depuis 2010 ont eu un impact négatif important sur la capacité d'aide des Pays-Bas dans les PMA et en Afrique subsaharienne au cours des dix dernières années, même si l'on a pu noter quelques augmentations lors de l'année écoulée. Si le pays ne met pas un terme et ne remédie pas aux coupes budgétaires et à l'utilisation de l'APD pour couvrir les coûts d'accueil des réfugiés, sa contribution à la coopération au développement diminuera encore plus au cours des années à venir. Sans changements budgétaires, il lui deviendra difficile de fournir sa part d'efforts pour atteindre les ODD à l'horizon 2030.

Les Néerlandais ont élu un nouveau parlement en mars 2017, mais au moment de la rédaction de ce rapport, les partis politiques essayaient toujours de trouver une coalition viable et le gouvernement n'était donc toujours pas formé. Le nouveau gouvernement aura d'énormes possibilités

d'amélioration : il pourra tenir la promesse des Pays-Bas de consacrer 0,7 % de son RNB à l'aide au développement, séparer les coûts d'accueil des réfugiés du budget d'APD, et s'efforcer d'affecter au moins 50 % de son APD aux PMA. La recherche de nouveaux pays partenaires est une excellente opportunité de poursuivre cette dernière ambition<sup>208</sup>. Le gouvernement aura en outre l'opportunité d'augmenter de façon structurelle le budget d'aide humanitaire en s'appuyant sur les pratiques positives du « Dutch Relief Fund »<sup>209</sup> au cours des dernières années. Le nouveau gouvernement devra par ailleurs étudier de nouvelles priorités, notamment l'ajout de l'éducation à son programme d'aide, afin de compléter ses efforts actuels axés sur l'emploi et l'autonomisation.

## SOUTIEN AUX INVESTISSEMENTS PRIVÉS

Les portefeuilles de l'aide et du commerce sont regroupés sous la responsabilité d'un seul ministre depuis cinq ans. En 2012, Lilianne Ploumen, ministre du Commerce extérieur et de

**TABLEAU 1 : PAYS-BAS – APD TOTALE, ALLOUÉE AUX PMA, À L'ASS, AUX ÉTATS FRAGILES D'AFRIQUE ET AUX COÛTS D'ACCUEIL DES RÉFUGIÉS**

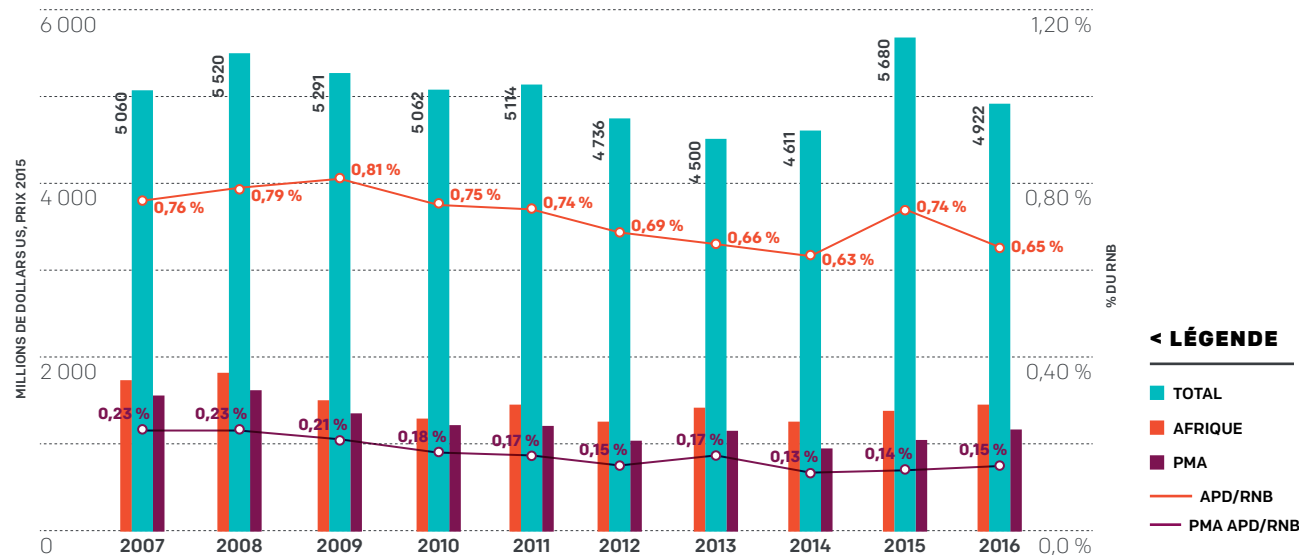
APD EN 2016, TOTAL NET, HORS ALLÈGEMENT DE LA DETTE		ÉVOLUTION 2015-2016
Total	4,93 milliards \$ (4,46 milliards €)	13,35 % ▼
APD allouée aux PMA	1,16 milliard \$ (1,05 milliard €)	11,41 % ▲
APD allouée à l'Afrique subsaharienne	1,35 milliard \$ (1,22 milliard €)	5,55 % ▲
Part du RNB allouée à l'APD totale	0,65 %	0,1 point de pourcentage ▼
APD allouée aux PMA en % de l'APD totale	23,46 %	5,22 points de pourcentage ▲
Part du RNB allouée à l'APD en faveur des PMA	0,15 %	0,01 point de pourcentage ▲
Coûts d'accueil des réfugiés en % de l'APD totale	9,35 %	13,99 points de pourcentage en BAISSE
Coûts d'accueil des réfugiés en % de l'APD bilatérale	14,77 %	17,43 points de pourcentage en BAISSE
APD EN 2015, TOTAL NET, HORS ALLÈGEMENT DE LA DETTE		ÉVOLUTION 2014-2015
APD allouée aux États fragiles d'Afrique	903,52 millions \$ (814,5 millions €)	11,05 % ▲

la Coopération au développement, a exposé ses plans dans un document intitulé « Un monde à gagner : un nouveau programme d'aide, de commerce et d'investissement<sup>210</sup> », affirmant que l'aide néerlandaise serait plus que jamais utilisée pour soutenir les investissements privés. Le Fonds néerlandais pour la bonne croissance (Dutch Good Growth Fund, DDGF) constituait une politique phare dans ce domaine, mais s'est avéré compliqué à mettre en œuvre<sup>211</sup>.

Certains observateurs se sont montrés critiques envers ce changement de paradigme au profit d'une approche commune de l'aide et du commerce<sup>212</sup>, émettant des doutes sur l'implication réelle du secteur privé néerlandais dans la lutte pour éradiquer l'extrême pauvreté dans les pays en développement, ainsi que sur la pertinence de cette approche par rapport à d'autres visions plus traditionnelles du développement. Aussi, la Cour des comptes des Pays-Bas a appelé à un examen systématique des résultats obtenus et des enseignements tirés, complété par des évaluations d'impact représentatives<sup>213</sup>. Dans le même rapport, la Cour recommande à la ministre de cibler davantage l'action de l'instrument de financement d'entreprises, afin d'éviter que les coûts ne soient excessifs.

Le secteur privé peut jouer un rôle crucial dans la lutte contre la pauvreté, et lorsque des fonds publics sont utilisés pour soutenir le secteur privé, il doit y avoir des preuves solides de l'impact sur le développement et de l'additionnalité. Le nouveau gouvernement aura l'opportunité d'améliorer l'évaluation des résultats et de mettre œuvre les bonnes pratiques identifiées.

**ILLUSTRATION 1 : PAYS-BAS - APD TOTALE, ALLOUÉE À L'AFRIQUE ET AUX PMA : VOLUME ET % DU RNB, 2007-2016**



## TRANSPARENCE

L'Indice de transparence de l'aide 2016 classe les Pays-Bas dans la catégorie « bon »<sup>214</sup>. Le ministère du Développement vise à s'assurer de l'efficacité de l'aide néerlandaise<sup>215</sup>. Les Pays-Bas ont été l'un des premiers pays donateurs à utiliser l'IATI et ont annoncé leur intention de continuer à le faire dans le futur<sup>216</sup>.

## RECOMMANDATIONS

- Le nouveau gouvernement néerlandais devrait rétablir le budget alloué à l'APD à 0,7 % du RNB, soit l'objectif convenu au niveau international, affecter 50 % de ce budget aux PMA et aux États fragiles, et séparer les coûts d'accueil des réfugiés de l'APD.
- Le prochain ministre du Commerce extérieur et de la Coopération au développement devrait ajouter l'éducation comme priorité de sa politique de développement pour compléter les efforts actuels, axés sur l'emploi et l'autonomisation.

*Illustration 1 Sources : CAD de l'OCDE, Tableaux 1 et 2a et données préliminaires (avril 2017). Remarques : APD en prix constants de 2015. Le montant net de l'APD exclut l'allègement de la dette bilatérale, mais tient compte de l'aide bilatérale et multilatérale (l'aide multilatérale imputée à l'IASS et aux PMA en 2016 est une estimation de ONE).*

# SUÈDE

L'aide officielle de la Suède a diminué de 31 % l'année dernière par rapport à 2015 en raison de la diminution nette des coûts d'accueil des réfugiés. Le pays n'est pas parvenu à tenir son engagement de consacrer 1 % de son RNB à l'aide en 2016. L'aide suédoise devrait toutefois atteindre 0,99 % du RNB en 2017 (41,1 milliards SEK)<sup>217</sup>. La hausse prévue de la croissance économique cette année pourrait potentiellement accroître le volume de l'aide du pays.

En décembre 2016, le gouvernement suédois a adopté un nouveau cadre stratégique d'aide décrivant huit domaines d'intervention : 1) les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit ; 2) l'égalité entre les femmes et les hommes ; 3) l'environnement, le changement climatique et l'usage durable des ressources naturelles ; 4) la paix et la sécurité ; 5) le développement économique inclusif ; 6) la migration et le développement ; 7) l'égalité en matière de santé ; et 8) l'éducation et la recherche. La prévention des conflits est un nouveau domaine d'action de la Suède et constitue l'une des priorités de son statut actuel de membre du Conseil de sécurité de l'ONU. L'aide suédoise devrait par conséquent se déplacer vers les zones touchées par des conflits et vers des programmes luttant pour l'égalité entre les femmes et les hommes, et contre le changement climatique<sup>218</sup>.

Le budget de l'aide suédoise a été durement touché par la crise des réfugiés en Europe, créant une incertitude quant au niveau d'APD du pays. En avril 2017, le gouvernement a amendé le budget de l'année et estimé les coûts

d'accueil des réfugiés à 6,8 milliards SEK. Une somme de 1,3 milliard SEK a été réaffectée au budget de l'aide suite à la baisse du nombre de demandeurs d'asile de 51 200 à 34 700. Des critiques estiment toutefois qu'il faut réaffecter davantage de fonds à l'aide au vu des chiffres montrant qu'à peine 11 400 réfugiés ont introduit une demande d'asile au cours du premier semestre de 2017<sup>219</sup>. Le gouvernement devrait par conséquent amender une nouvelle fois le budget de 2017 en septembre<sup>220</sup>.

Les prochaines élections générales suédoises doivent avoir lieu au plus tard en septembre 2018 et devraient selon de récents sondages déboucher sur des pertes majeures pour le gouvernement en place. Selon les prévisions actuelles, il est peu probable que le centre-gauche ou le centre-droit puisse former un gouvernement majoritaire sans les Démocrates de Suède, un parti d'extrême droite anti-immigration. Il faut donc s'attendre à ce que la prochaine coalition gouvernementale modifie profondément les politiques de développement actuelles du pays.

**TABLEAU 1 : SUÈDE – APD TOTALE, ALLOUÉE AUX PMA, À L'AFRIQUE, À L'ASS, AUX ÉTATS FRAGILES D'AFRIQUE ET AUX COÛTS D'ACCUEIL DES RÉFUGIÉS**

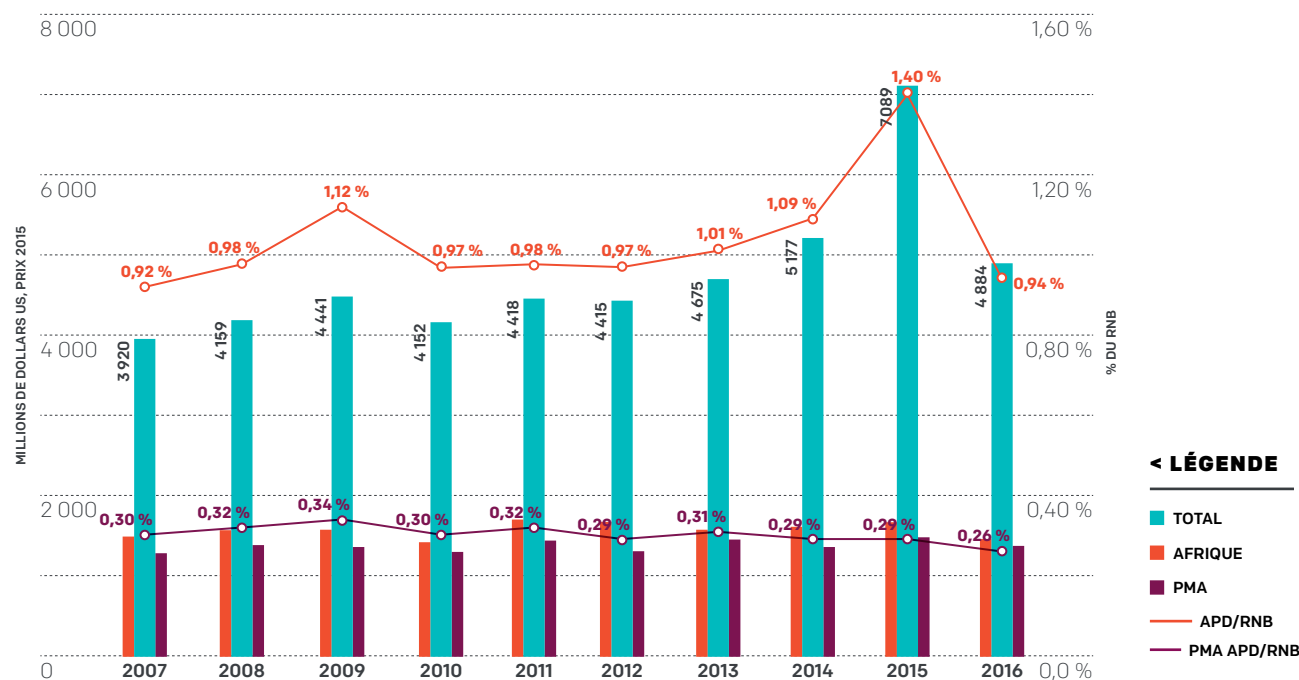
APD EN 2016, TOTAL NET HORS ALLÈGEMENT DE LA DETTE		ÉVOLUTION 2015-2016
Total	4,87 milliards \$ (41,67 milliards SEK)	31,11 % ▼
APD allouée aux PMA	1,36 milliard \$ (11,64 milliards SEK)	7,39 % ▼
APD allouée à l'Afrique	1,45 milliard \$ (12,41 milliards SEK)	12,31 % ▼
APD allouée à l'Afrique subsaharienne	1,36 milliard \$ (11,61 milliards SEK)	10,63 % ▼
Part du RNB allouée à l'APD totale	0,94 %	0,47 point de pourcentage ▼
APD allouée aux PMA en % de l'APD totale	27,93 %	7,15 points de pourcentage ▲
Part du RNB allouée à l'APD en faveur des PMA	0,26 %	0,03 point de pourcentage ▼
Coûts d'accueil des réfugiés en % de l'APD totale	16,87 %	16,94 points de pourcentage en BAISSSE
Coûts d'accueil des réfugiés en % de l'APD bilatérale	23,72 %	25,93 points de pourcentage en BAISSSE
APD EN 2015, TOTAL NET, HORS ALLÈGEMENT DE LA DETTE		ÉVOLUTION 2014-2015
APD allouée aux États fragiles d'Afrique	1,36 milliard \$ (11,44 milliards SEK)	11,71 % ▲

**SOUTIEN AUX INVESTISSEMENTS PRIVÉS**

L'aide suédoise est utilisée pour catalyser d'autres flux financiers et mobiliser le savoir-faire et l'expertise du secteur privé. Le gouvernement a une approche transversale du soutien aux financements privés. Des projets sont mis sur pied dans une variété de domaines dont l'environnement, l'agriculture, le développement du marché, la démocratie, les droits de l'homme et l'égalité entre les femmes et les hommes. Au milieu de l'année 2015, les engagements du secteur privé totalisaient 6,48 milliards SEK (environ 760 millions de dollars), soit environ 8 % du portefeuille total d'engagements de l'agence suédoise de coopération internationale au développement<sup>221</sup>.

Swedfund, l'institution nationale de financement du développement, a pour objectif d'éliminer la pauvreté en stimulant les activités commerciales durables dans des marchés prometteurs. La création d'emplois décents dans les pays les plus pauvres est au cœur de la mission de Swedfund. Ses quatre objectifs stratégiques sont le développement communautaire, le développement durable, la viabilité financière et la lutte contre la corruption. Le gouvernement a proposé des injections de capital annuelles de 400 millions SEK pour 2017-2018 afin d'atteindre ces objectifs. Swedfund concentre de plus en plus ses efforts sur l'Afrique, au point que le continent représente actuellement 60 % des investissements de l'institution<sup>222</sup>.

**ILLUSTRATION 1 : SUÈDE – APD TOTALE ET APD POUR L'AFRIQUE EN VOLUME ET EN % DU RNB ; APD POUR LES PMA EN VOLUME, EN % DE L'APD TOTALE ET EN % DU RNB, 2007-2016**



**TRANSPARENCE**

La Suède compte parmi les pays les plus performants en matière de transparence et de respect des engagements de Busan. En plus de promouvoir la transparence, le pays s'efforce notamment de minimiser la charge administrative pesant sur les pays bénéficiaires. La transparence de l'aide de la Suède est actuellement classée dans la catégorie « très bon » à l'Indice de transparence de l'aide<sup>223</sup>.

**RECOMMANDATIONS**

- Le gouvernement suédois devrait immédiatement amender son budget financier de 2017 et réaffecter des fonds au budget de l'aide suite à la baisse du nombre de demandeurs d'asile.
- Le gouvernement suédois devrait honorer son engagement de consacrer 1 % de son RNB à l'aide au développement en 2017.

*Illustration 1 Sources : CAD de l'OCDE, Tableaux 1 et 2a et données préliminaires (avril 2017). Remarques : APD en prix constants de 2015. Le montant net de l'APD exclut l'allègement de la dette bilatérale, mais tient compte de l'aide bilatérale et multilatérale (l'aide multilatérale imputée à l'ASS et aux PMA en 2016 est une estimation de ONE).*

# ROYAUME-UNI

En 2016, le Royaume-Uni a tenu son engagement de consacrer 0,7 % de son RNB à l'APD, engagement entériné dans la loi britannique. Une nouvelle méthodologie de calcul du RNB, combinée à la croissance économique, a entraîné une augmentation de 10 % sur les 0,7 % enregistrés en 2015, venant grossir l'APD de 1,2 milliard £ supplémentaires<sup>224</sup>. Dans son rapport et ses comptes annuels 2016-2017, le département britannique du Développement international (DFID) fera état des résultats atteints en regard de l'objectif d'allouer 50 % de l'APD aux États et régions fragiles<sup>225</sup>.

Le 29 mars 2017, le Royaume-Uni a activé l'article 50 et ainsi enclenché le compte à rebours devant aboutir à sa sortie de l'Union européenne. Les négociations du Brexit seront l'un des thèmes majeurs des relations internationales britanniques au cours des années à venir, le pays cherchant à rétablir sa position sur la scène internationale et à conclure de nouveaux traités commerciaux indépendants.

Les récentes élections générales et le gouvernement minoritaire auquel elles ont donné lieu ont créé un environnement politique instable et une position de négociation affaiblie concernant le Brexit. La sortie prochaine du Royaume-Uni de l'UE suscite néanmoins un intérêt renouvelé pour le rôle que ce pays joue dans le monde et la maximisation de ce rôle au travers de l'engagement militaire, diplomatique et en faveur du développement. Le budget de l'aide britannique est considéré comme un réel atout dans cette optique. Le gouvernement actuel s'est engagé à conserver l'objectif d'allouer

0,7 % du RNB à l'APD et mérite d'être salué pour cela, en dépit des pressions – en particulier venant des médias – le poussant à reverser les budgets de l'aide à des affaires nationales. Toutefois, le pays a également affirmé son intention de réformer les règles encadrant l'aide internationale. Bien qu'il y ait toujours une marge d'amélioration dans la manière dont l'aide est dépensée, le pays doit continuer de miser sur la lutte contre l'extrême pauvreté. En délaissant cet objectif, le Royaume-Uni réduirait probablement son impact, tant en termes de développement qu'en termes d'influence mondiale en tant que leader du développement international.

## SOUTIEN AUX INVESTISSEMENTS PRIVÉS

Le DFID axe son action sur le développement économique et a récemment publié sa stratégie pour le développement économique<sup>226</sup>. La stratégie comporte 11 ambitions, dont celles d'utiliser le commerce comme un outil de

**TABLEAU 1 : ROYAUME-UNI – APD TOTALE, ALLOUÉE AUX PMA, À L'AFRIQUE, À L'ASS, AUX ÉTATS FRAGILES D'AFRIQUE ET AUX COÛTS D'ACCUEIL DES RÉFUGIÉS**

APD EN 2016, TOTAL NET HORS ALLÈGEMENT DE LA DETTE		ÉVOLUTION 2015-2016
Total	18,01 milliards \$ (13,34 milliards £)	8,34 % ▲
APD allouée aux PMA	5,61 milliards \$ (4,16 milliards £)	2,37 % ▲
APD allouée à l'Afrique	6,7 milliards \$ (4,97 milliards £)	2,21 % ▲
APD allouée à l'Afrique subsaharienne	6,18 milliards \$ (4,58 milliards £)	5,94 % ▲
Part du RNB allouée à l'APD totale	0,70 %	PAS DE CHANGEMENT
APD allouée aux PMA en % de l'APD totale	31,17 %	1,82 point de pourcentage ▼
Part du RNB allouée à l'APD en faveur des PMA	0,22 %	0,01 point de pourcentage ▼
Coûts d'accueil des réfugiés en % de l'APD totale	3,05 %	0,97 point de pourcentage en HAUSSE
Coûts d'accueil des réfugiés en % de l'APD bilatérale	4,77 %	1,48 point de pourcentage en HAUSSE
APD 2015, TOTAL NET, HORS ALLÈGEMENT DE LA DETTE		ÉVOLUTION 2014-2015
APD allouée aux États fragiles d'Afrique	5,73 milliards \$ (3,75 milliards £)	3,52 % ▼

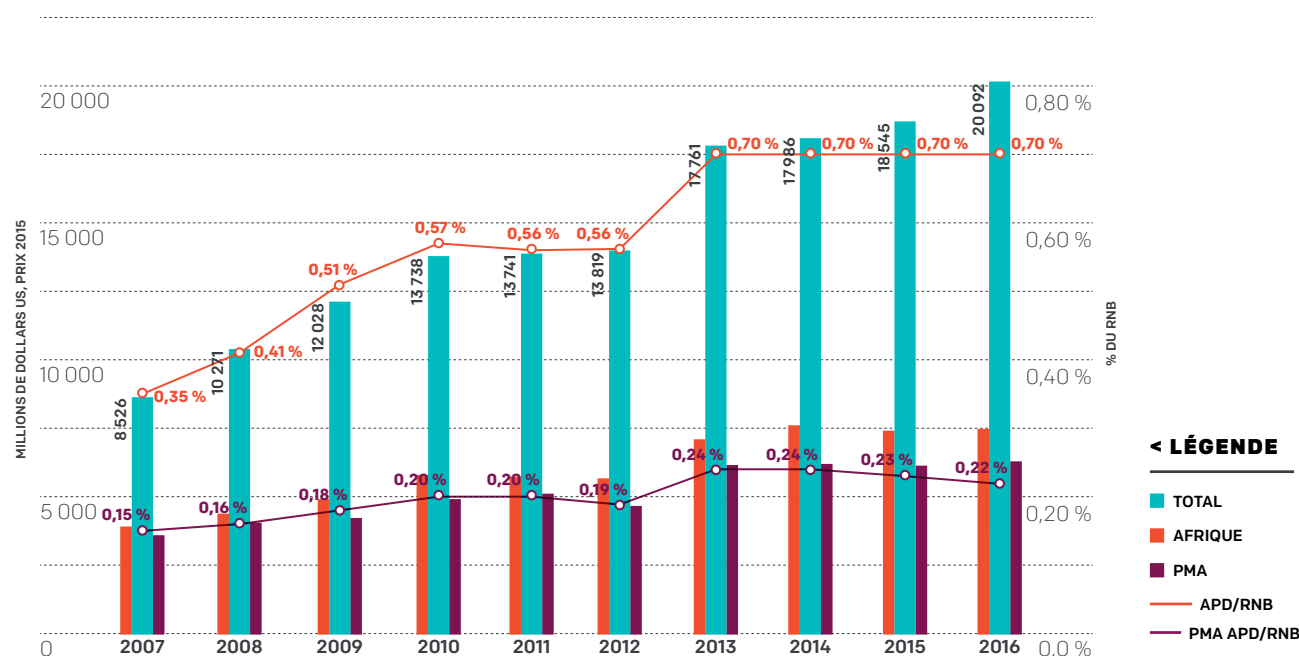
réduction de la pauvreté, de soutenir les secteurs qui génèrent de la croissance, de permettre aux entreprises britanniques de faire du commerce avec des pays en développement et de toucher les populations les plus pauvres et les plus marginalisées<sup>227</sup>. Cette stratégie met en exergue la nécessité du financement mixte.

De plus, le plafond de financement du CDC Group, l'IFD du Royaume-Uni, a récemment été porté de 1,5 milliard £ à 6 milliards £ pour 2020 et 12 milliards £ pour 2025<sup>228</sup>. Le CDC a intensifié ses investissements dans des environnements plus difficiles, réalisant 44 % de ses investissements dans des États fragiles<sup>229</sup>, soit la plus haute proportion affichée par un IFD. Depuis 2012, le CDC n'est plus impliqué qu'en Afrique et en Asie du Sud, et a délaissé l'approche consistant à financer des « fonds intermédiaires » au profit d'investissements plus directs. Parmi ces secteurs prioritaires figurent la manufacture, l'agro-industrie, les infrastructures, les institutions financières, la construction, la santé et l'éducation<sup>230</sup>.

## TRANSPARENCE

Si le DFID reste en grande partie responsable du budget d'aide du Royaume-Uni, une part de ce budget de plus en plus importante passe néanmoins par le bureau des Affaires étrangères et du Commonwealth (FCO), le département des Affaires, de l'Énergie et des Stratégies industrielles (BEIS), le département de l'Environnement, de l'Alimentation et des Affaires rurales (Defra), le ministère de la Défense (MoD) et les contestés Fonds pour la prévention des conflits, la stabilité et la sécurité (CSSF) et Fonds pour la prospérité<sup>231</sup>. Le DFID figure dans

**ILLUSTRATION 1 : ROYAUME-UNI - APD TOTALE, ALLOUÉE À L'AFRIQUE ET AUX PMA : VOLUME ET % DU RNB, 2007-2016**



la catégorie « très bon » et est classé quatrième organe de développement le plus transparent à l'Indice de transparence de l'aide en 2016<sup>232</sup>. Dans le souci d'assurer la transparence et l'efficacité de l'aide britannique, les financements effectués en-dehors du DFID doivent observer un même niveau d'exigence.

## RECOMMANDATIONS

- Alors que le DFID cherche à moderniser l'APD et à utiliser l'aide comme un outil de « soft

power », la réduction de la pauvreté devrait rester l'objectif premier de l'aide.

- Avant que d'autres dépenses de l'APD ne soient faites par d'autres départements et dans d'autres fonds interdépartementaux, tous les départements et tous les fonds qui dépendent l'APD devraient atteindre le même niveau de transparence et de redevabilité que le DFID, afin de maintenir l'efficacité et l'efficience de l'aide britannique.

**Figure 1 Sources :** CAD de l'OCDE, Tableaux 1 et 2a et données préliminaires (avril 2017). **Remarques :** APD en prix constants de 2015. Le montant net de l'APD exclut l'allègement de la dette bilatérale, mais tient compte de l'aide bilatérale et multilatérale (l'aide multilatérale imputée à l'ASS et aux PMA en 2016 est une estimation de ONE).



# ÉTATS-UNIS

Les États-Unis restent le premier donateur d'aide aux pays en développement. En 2016, leur contribution affichait une tendance positive dans tous les domaines, avec une aide globale en hausse de 7 %. Les propositions de l'administration Trump menacent cependant ces progrès. Les tentatives de réduire l'aide au développement et le budget de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) sont très préoccupantes et pourraient avoir un impact négatif sur les chiffres mondiaux de l'APD au cours des prochaines années.

L'administration Trump réévalue toutes les structures gouvernementales, et sa première proposition budgétaire laisse penser qu'elle pourrait réduire les capacités et l'indépendance de l'agence USAID. La demande de budget du Président au Congrès pour l'année financière 2018 proposait une coupe drastique d'un tiers du financement d'USAID et du département d'État, ciblant en particulier l'aide au développement<sup>233</sup>. Si cette proposition est adoptée, ces coupes budgétaires affecteront gravement les pays les plus pauvres.

Le Congrès a toutefois rejeté les compressions budgétaires et les propositions de restructurer USAID. Il est encourageant de constater que le Congrès a même augmenté les dépenses américaines consacrées à l'aide au développement pour le restant de l'année financière 2017, notamment au bénéfice de Gavi, de la Millennium Challenge Corporation (MCC) et du Fonds africain de développement (FAD). Ces dépenses comprennent également un financement important (1,2 milliard de

dollars) pour lutter contre les famines<sup>234</sup>. ONE travaille avec ses alliés à Washington pour assurer que le niveau de financement actuel soit un niveau minimum maintenu pendant tout le cycle budgétaire à venir, et que le Congrès exerce un contrôle rigoureux des projets de restructuration d'USAID.

## SOUTIEN AUX INVESTISSEMENTS PRIVÉS

Le gouvernement américain compte plusieurs entités qui mobilisent des investissements privés à l'étranger, dont la Overseas Private Investment Corporation (OPIC), la Banque d'import-export (EXIM), la MCC et le département du Commerce.

L'OPIC, principale institution du pays pour le financement du développement, aide les entreprises américaines à investir dans des marchés émergents en proposant une assurance contre les risques politiques, des

**TABLEAU 1 : ÉTATS-UNIS – APD TOTALE, ALLOUÉE AUX PMA, À L'AFRIQUE, À L'ASS, AUX ÉTATS FRAGILES D'AFRIQUE ET AUX COÛTS D'ACCUEIL DES RÉFUGIÉS**

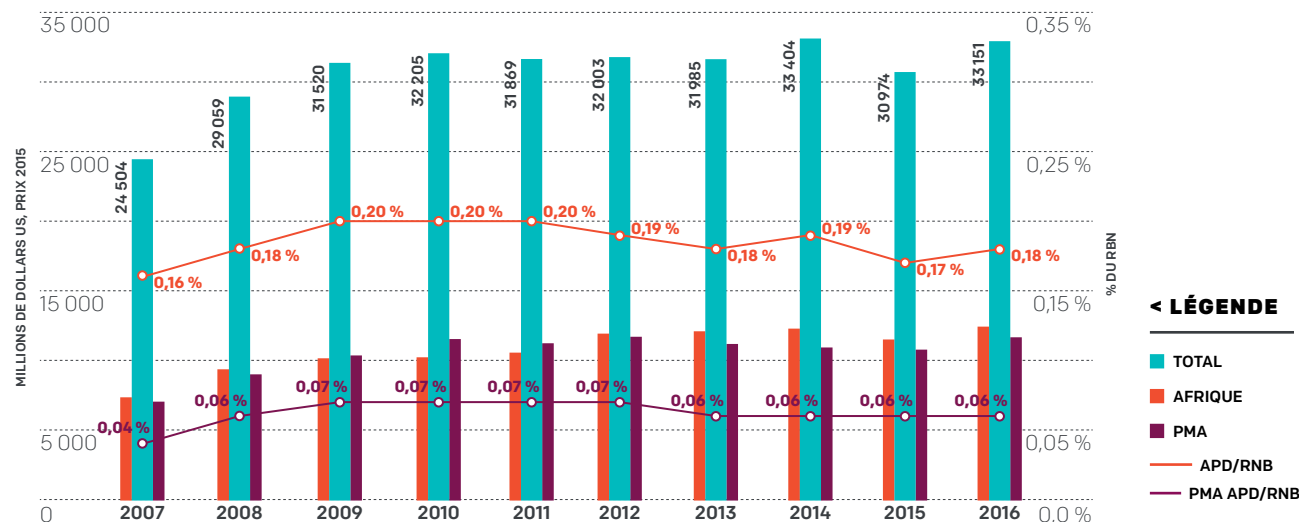
APD EN 2016, TOTAL NET, HORS ALLÈGEMENT DE LA DETTE		ÉVOLUTION 2015-2016
Total	33,58 milliards \$	7,03 % ▲
APD allouée aux PMA	11,78 milliards \$	8,27 % ▲
APD allouée à l'Afrique	12,50 milliards \$	8,07 % ▲
APD allouée à l'Afrique subsaharienne	12,51 milliards \$	9,22 % ▲
Part du RNB allouée à l'APD totale	0,18 %	0,01 point de pourcentage ▲
APD allouée aux PMA en % de l'APD totale	35,07 %	0,40 point de pourcentage ▲
Part du RNB allouée à l'APD en faveur des PMA	0,06 %	PAS DE CHANGEMENT
Coûts d'accueil des réfugiés en % de l'APD totale	5,02 %	1,14 point de pourcentage en HAUSSE
Coûts d'accueil des réfugiés en % de l'APD bilatérale	6,04 %	1,53 point de pourcentage en HAUSSE
APD EN 2015, TOTAL NET, HORS ALLÈGEMENT DE LA DETTE		ÉVOLUTION 2014-2015
APD allouée aux États fragiles d'Afrique	8,94 milliards \$	2,90 % ▼

fonds alloués aux projets et aux investissements, des financements, et d'autres services<sup>235</sup>. C'est également la colonne vertébrale de l'initiative Power Africa, qui vise à donner accès à l'électricité à des millions de personnes sur le continent<sup>236</sup>. À ce jour, Power Africa a obtenu plus de 54 milliards de dollars d'engagements du secteur public et privé<sup>237</sup> et a aidé 80 projets à générer un total de 7 262 MW d'électricité pour parvenir au bouclage financier<sup>238</sup>. Dans le cadre de ce projet, rien qu'en 2016, l'OPIC a soutenu 13 projets qui devraient générer 919 MW d'électricité<sup>239</sup>.

L'OPIC estime à 10 000 le nombre d'emplois locaux soulevés par ses investissements en 2016, générant 117,5 millions de dollars de revenus pour les pays en développement<sup>240</sup>. Cependant, dans sa proposition de budget pour l'année financière 2018, l'administration Trump a fait part de son intention de fermer l'OPIC. Elle n'a demandé que 60,8 millions de dollars pour « gérer le portefeuille restant de 22 milliards de dollars de l'agence et initier la réduction méthodique de ses activités »<sup>241</sup>.

La MCC joue aussi un rôle important pour attirer des investissements privés dans les pays en développement. Depuis sa création en 2004, l'organisme a reçu 10 milliards de dollars de subventions avec lesquelles il a obtenu près de 5 milliards de dollars d'investissements du secteur privé et plus de 450 millions de dollars de contributions de pays partenaires<sup>242</sup>.

**ILLUSTRATION 1 : ÉTATS-UNIS - APD TOTALE, ALLOUÉE À L'AFRIQUE ET AUX PMA : VOLUME ET % DU RNB, 2007-2016**



### TRANSPARENCE

L'aide extérieure des États-Unis présente un bilan mitigé en termes d'efficacité et de transparence. La MCC est généralement classée parmi les agences de développement les plus transparentes du monde et a été classée deuxième au niveau mondial à l'Indice 2016 de transparence de l'aide<sup>243</sup>. USAID s'est bien améliorée en termes de rapports et de transparence, mais l'agence ne publie toujours pas certaines informations essentielles telles que des données de performance ou des informations budgétaires concernant ses activités de développement, et se classe donc dans la catégorie « raisonnable »<sup>244</sup>.

### RECOMMANDATIONS

- Le Congrès des États-Unis devrait rejeter les coupes budgétaires proposées par le président Trump pour l'aide vitale et maintenir le financement de ces programmes face aux besoins sans précédent que connaît le monde.
- Les États-Unis devraient améliorer la transparence de leur aide en publiant davantage de données notamment au niveau des budgets et des résultats.
- Les États-Unis devraient prioritairement allouer leur aide aux populations les plus pauvres et les plus vulnérables.

*Illustration 1 Sources : OCAD de l'OCDE, Tableaux 1 et 2a et données préliminaires (avril 2017). Remarques : APD en prix constants de 2015. Le montant net de l'APD exclut l'allègement de la dette bilatérale, mais tient compte de l'aide bilatérale et multilatérale (l'aide multilatérale imputée à l'ASS et aux PMA en 2016 est une estimation de ONE).*





# MÉTHODOLOGIE

## COMMENT ONE MESURE-T-ELLE L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT ?

Chaque année, dans son rapport DATA, ONE assure le suivi de l'aide publique au développement (APD) fournie par les donateurs du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE à l'ensemble des pays en développement, à l'Afrique, à l'Afrique subsaharienne, aux pays les moins avancés (PMA) et aux États fragiles africains. Cette analyse se base sur les données préliminaires publiées par le CAD de l'OCDE en avril de chaque année, qui portent sur l'année civile précédente. Les données préliminaires publiées par le CAD de l'OCDE pour 2016 sont accessibles à l'adresse suivante : <http://www.oecd.org/fr/cad/financementpourledeveloppementdurable/statistiques-financement-developpement/>. Ces données préliminaires ne sont pas ventilées de manière détaillée (par exemple, par région mais pas par pays, par secteur ou type d'APD) et sont susceptibles d'être révisées dans la version définitive, qui est publiée en décembre, et qui comprend quant à elle une ventilation détaillée des données. Il convient en outre de souligner que l'aide bilatérale ventilée par région ne comprend pas nécessairement tous les types d'aide au développement de tous les membres du CAD. Pour ces donateurs, les volumes d'APD transférés à l'Afrique, à l'Afrique subsaharienne et aux PMA seront probablement plus élevés dans les chiffres définitifs. Les données préliminaires publiées pour 2016 ne fournissent pas d'informations sur l'APD bilatérale octroyée par l'Allemagne aux PMA. Elles ne contiennent pas non plus d'informations sur l'APD aux États fragiles. Par conséquent, ce rapport s'est basé sur les données de 2015 pour l'APD aux États fragiles.

Les données préliminaires pour 2015 ont été revues pour certains pays dans la publication des chiffres définitifs en décembre 2016. Ces chiffres révisés de 2015 ont été utilisés pour le présent rapport. Les données qui y sont utilisées représentent des montants nets (sauf mention contraire) et proviennent des bases de données en ligne du CAD de l'OCDE, consultables sur : <http://stats.oecd.org/>. ONE se base sur les flux en dollars, tels que présentés par le CAD, et effectue les conversions vers d'autres devises en utilisant le taux de change annualisé de l'OCDE. Les flux libellés dans ces devises doivent donc être considérés comme des estimations proches plutôt que comme des chiffres exacts. ONE prend en considération les données historiques de tous les membres actuels du CAD, même s'ils ne bénéficiaient pas tous de ce statut à l'époque (y compris la Hongrie, qui est devenue le 30<sup>e</sup> membre du CAD en 2016), afin de permettre une comparaison cohérente pour les montants cumulés.

## AIDE DE L'UNION EUROPÉENNE

Pour analyser l'APD de l'UE dans ce rapport, ONE se base sur les données relatives aux 28 États membres, ou, en l'absence de telles données, les données relatives aux 20 États membres qui font partie du CAD, à titre d'approximation. Dans ce rapport, le terme « UE » fait référence aux institutions et aux États membres de l'UE. Le profil de l'UE présente les données relatives à l'APD allouée par les États membres de l'UE et celles relatives à l'APD des « institutions européennes », qui inclut la part imputée des États membres et la part non imputée (Banque européenne d'investissement/prêts de la BEI). En raison de leur caractère concessionnel, les prêts de la BEI ne sont pas repris au titre de l'APD dans les statistiques du CAD pour la période 2008–2010, et les seuls chiffres repris dans les décaissements de prêt des institutions de l'UE au cours de la période 2008–2010 sont des petits montants de fonds propres. Suite à un accord intervenu en 2013, les prêts de la BEI ont été, pour la première fois, pris en compte dans les statistiques du CAD de l'OCDE dans les chiffres publiés en avril 2013 (données de 2012), mais uniquement pour la période à partir de 2011. Si ONE approuve les chiffres officiels communiqués par le CAD, il convient de souligner que ces résultats sont à l'origine d'un biais statistique entre 2010 et 2011.

## APD ALLOUÉE AUX PMA

Dans son analyse des montants d'APD alloués aux PMA, ONE examine la proportion de l'APD totale accordée par chaque membre du CAD à

ce groupe de pays (et non de l'APD octroyée à des pays particuliers). De nombreux membres du CAD octroient une part importante d'APD non spécifiée à un pays en particulier. Une partie peut résulter des coûts d'accueil des réfugiés dans les pays donateurs, mais il est parfois plus difficile d'expliquer les montants de cette aide non spécifiée. Il se peut que des notifications insuffisantes et/ou des limites au niveau du système de codification du CAD (par exemple pour les projets impliquant plusieurs pays) en soient responsables. Certains membres du CAD préfèrent renseigner la part de l'aide octroyée aux PMA en pourcentage de l'aide ciblant des pays particuliers, ce qui aboutit à des résultats plus élevés que la méthode utilisée par ONE. Dans son analyse historique, ONE utilise la liste des PMA de la base de données du CAD (pour l'année en cours). Cette méthode correspond à l'approche adoptée par le CAD dans sa propre analyse, mais elle ne prend pas en compte les quatre pays (Botswana, Cap-Vert, Maldives et Samoa) qui ont depuis quitté la liste des PMA.

## VALEUR RÉELLE/PRIX CONSTANTS ET VALEUR NOMINALE/PRIX COURANTS

Les prix courants (valeur nominale) ne sont pas ajustés en fonction de l'inflation. Les valeurs en prix constants (valeur réelle) tiennent compte de l'impact de l'inflation. ONE utilise les prix courants (valeur nominale), c'est-à-dire dans la valeur de la devise pour l'année en question. Ainsi, les données en prix courants pour 2016 reposent sur les prix de cette même année.

Pour comparer les montants d'une année à l'autre, ONE utilise les prix constants (valeur réelle), c'est-à-dire les prix d'une année de référence (2015 pour le présent rapport). Les prix constants sont utilisés pour mesurer l'évolution réelle d'une année à l'autre, c'est-à-dire compte tenu de l'impact de l'inflation. Pour calculer les prix constants, ONE applique les déflateurs des pays publiés par le CAD.

## AIDE BILATÉRALE ET MULTILATÉRALE

Le CAD distingue deux catégories d'APD : l'APD bilatérale et l'APD multilatérale. L'APD bilatérale est transférée directement d'un pays donateur à un pays bénéficiaire. Dans la catégorie de l'aide bilatérale figure également l'aide multilatérale « affectée », c'est-à-dire les contributions versées par les donateurs du CAD à des pays bénéficiaires spécifiques, mais par le biais d'organisations multilatérales. L'APD multilatérale comprend les contributions générales des membres du CAD aux organisations multilatérales, qui ne sont pas ventilées par pays ou par région. Pour calculer le montant de l'aide multilatérale par région ou pays, le CAD applique le pourcentage d'aide alloué par chaque organisation à la région et aux pays à la contribution totale versée par chaque membre du CAD à cette organisation. Toutefois, ni ces imputations du CAD ni les versements multilatéraux aux pays et régions en développement ne figurent dans la publication des données préliminaires d'avril ; ils ne sont inclus que dans la publication des données

définitives de décembre. Pour ce rapport, ONE a donc recours à une méthode particulière pour estimer la proportion d'APD multilatérale imputée par chaque membre du CAD à l'Afrique subsaharienne et aux PMA, comme l'explique l'exemple ci-dessous :

- En 2016, un membre du CAD fournit 10 millions de dollars de contributions générales à une organisation multilatérale.
- En 2015, l'organisation en question a alloué 41 % de son budget total à l'Afrique subsaharienne.
- ONE estime donc qu'en 2016, le membre du CAD a fourni 4,1 millions (41 % de 10 millions) à l'Afrique subsaharienne via cette organisation multilatérale.

Les données préliminaires du CAD comprennent les contributions d'APD versées à cinq groupes d'organisations multilatérales : l'ONU, la Commission européenne, la Banque mondiale, les banques régionales de développement et la catégorie « autres ». ONE applique les étapes expliquées ci-dessus pour chacun des cinq groupes et additionne les résultats afin d'obtenir le montant total de l'aide multilatérale imputée à l'Afrique, à l'Afrique subsaharienne et aux PMA. Ces montants sont ensuite additionnés à l'aide bilatérale pour fournir un tableau complet de l'APD totale de chaque donateur à ces groupes de pays. ONE reconnaît pleinement que les chiffres obtenus grâce à ces calculs sont des estimations et que les chiffres définitifs (publiés chaque année en décembre par le CAD) peuvent



fortement différer de ceux-ci. Trois raisons principales expliquent cette variation : (1) en raison d'un manque d'informations pour l'année la plus récente, ONE prend pour hypothèse que la proportion du financement total allouée par une organisation multilatérale à une région donnée est restée plus ou moins similaire à celle de l'année précédente (alors que cette proportion peut avoir augmenté ou diminué) ; (2) les chiffres définitifs de l'APD multilatérale sont beaucoup plus détaillés : autrement dit, ils nous permettent de mieux faire le suivi de l'aide octroyée par chaque donateur à chaque organisation multilatérale, et pas seulement aux cinq organisations énumérées ci-dessus ;

et (3) toutes les données figurant dans la publication du mois d'avril (notamment les contributions d'APD versées aux organisations multilatérales) sont préliminaires et susceptibles d'être modifiées.

### ALLÈGEMENT DE LA DETTE

Dans ce rapport, le calcul de l'APD inclut l'annulation de la dette multilatérale. Le coût de l'annulation de la dette multilatérale est en effet pris en compte dans le calcul des contributions d'un membre du CAD aux organisations multilatérales (par exemple



l'Association internationale de développement de la Banque mondiale ou la Banque africaine de développement). Toutefois, ONE ne tient pas compte de l'allègement de la dette pour déterminer si les flux d'APD déclarés par les pays représentent réellement de nouveaux flux plus importants. L'allègement de la dette est extrêmement précieux et permet aujourd'hui aux gouvernements d'affecter des ressources à la santé, à l'éducation et aux infrastructures essentielles au lieu de devoir rembourser le montant de la dette. Cependant, les règles consistant à comptabiliser l'annulation de la dette bilatérale comme de l'aide au développement contribuent à une surévaluation de l'allègement de la dette. ONE estime donc que ces montants doivent être considérés comme additionnel à l'APD.

En vertu des règles actuelles, une fois que la dette a été annulée, les donateurs peuvent déclarer l'ensemble de la valeur nominale de la dette comme de l'APD. Cela signifie que le capital, les intérêts et les pénalités sur les arriérés pendant toute la période du prêt sont repris dans les chiffres d'APD au moment de l'annulation et sont inclus dans les rapports du CAD. Ce montant ne reflète ni la valeur de l'annulation de la dette pour le pays en développement, ni son coût pour le pays membre du CAD. Le montant exact qui devrait être comptabilisé est incertain, en raison du manque de transparence des donateurs d'APD en ce qui concerne leur comptabilité interne ou l'établissement de leur budget (par ex. pour les évaluations à la valeur du marché). ONE continue à espérer qu'une méthode plus exacte de prise en compte de l'allègement de

la dette bilatérale sera mise au point afin que, à l'avenir, les efforts des donateurs procédant à des annulations de la dette bilatérale soient reconnus à leur juste valeur. L'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTÉ), seul programme d'envergure d'allègement de la dette en cours, arrive presque à son terme, et seuls quelques pays africains sont encore éligibles. Par conséquent, les donateurs d'APD doivent prévoir de réels efforts budgétaires pour atteindre leurs objectifs sans avoir recours à des chiffres d'APD gonflés par l'annulation de la dette bilatérale.

Dans ses données préliminaires, le CAD ne précise pas le niveau d'allègement de la dette dont ont bénéficié les différents pays. Il présente toutefois les chiffres d'allègement de la dette pour la région de l'Afrique subsaharienne (mais pas pour l'Afrique ou les PMA). En l'absence de cette information, ONE assimile l'allègement de la dette de l'Afrique subsaharienne à celui de l'Afrique et des PMA (étant donné que les chiffres seraient très similaires compte tenu du fait que 48 pays africains sur 54 et deux tiers des PMA se situent en Afrique subsaharienne).

## **OBJECTIFS ET PROGRÈS ACCOMPLIS**

ONE mesure l'évolution des efforts des pays donateurs par rapport aux engagements pris ou à ceux recommandés par ONE.

Lors de la troisième Conférence sur le financement du développement d'Addis-Abeba



en 2015, les pays ont réitéré les engagements pris à Monterrey, notamment d'affecter 0,7 % de leur revenu national brut (RNB) à l'APD et d'allouer entre 0,15 et 0,20 % de leur RNB aux PMA. Reconnaisant les besoins uniques de cette dernière catégorie de pays, le Programme d'action d'Addis-Abeba incluait également l'engagement d'inverser le déclin actuel du pourcentage de l'aide affectée aux PMA<sup>245</sup>. Suggérant d'allouer la moitié de l'APD à ces pays Les pays membres du CAD avaient déjà pris des engagements similaires et promis « d'allouer une plus grande partie de l'APD totale aux pays les plus vulnérables, comme les pays les moins avancés (PMA), les pays à faible revenu, les petits États insulaires en développement, les pays en

développement enclavés et les pays fragiles et en conflit », et d'« inverser la tendance au déclin de l'APD allouée aux PMA »<sup>246</sup>.

En 2005, les pays de l'UE s'étaient engagés à porter leur APD totale à 0,7 % de leur RNB, et à atteindre l'objectif de 0,15–0,20 % pour les PMA d'ici à 2015. Faute d'avoir respecté cette échéance, ils se sont engagés en mai 2015 à atteindre collectivement cet objectif de 0,7 % conformément au programme de développement pour l'après-2015 et à allouer 0,15 % de leur RNB collectif aux PMA à court terme, pour atteindre les 0,20 % dans l'échéance de l'agenda post-2015 pour le développement durable<sup>247</sup>.

### POURQUOI EXISTE-T-IL PARFOIS DES DIFFÉRENCES ENTRE LES DONNÉES D'UN PAYS ET LES DONNÉES DU CAD ?

Plusieurs raisons peuvent expliquer cette différence, par exemple, si les données du pays se rapportent à un exercice budgétaire différent, ou si le pays inclut dans l'APD des catégories de programmes ou d'aide différentes de celles établies dans les définitions et les lignes directrices du CAD. Il se peut également que plusieurs ministères soient en charge de la gestion des activités d'aide au développement. Si tous les programmes d'APD de chaque pays doivent être déclarés collectivement au CAD, il se peut aussi que les déclarations nationales ne tiennent compte que des activités relevant du principal ministère chargé de l'aide au développement. Les données préliminaires ne donnent pas une image complète des ventilations régionales. Par le passé, les montants d'APD alloués à l'Afrique subsaharienne différaient souvent considérablement de ceux indiqués dans les estimations préliminaires. En outre, les déclarations des gouvernements sont souvent basées sur leurs budgets, alors que les données du CAD se fondent sur les décaissements annuels. Enfin, plusieurs pays utilisent un système de classification multiple, dans lequel chaque activité pourra être enregistrée dans plusieurs secteurs (par exemple 20 % pour l'eau, 50 % pour la santé, 30 % pour l'infrastructure), alors que la classification du CAD ne permet d'attribuer qu'un seul secteur à chaque projet.



## CLASSIFICATION DES PAYS

Dans son rapport, ONE a utilisé la classification des pays suivante :

Afrique (d'après l'Union africaine) : Afrique du Sud, Algérie, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap-Vert, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Égypte, Érythrée, Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Kenya, Lesotho, Liberia, Libye, Madagascar, Malawi, Mali, Maroc, Mauritanie, Maurice, Mozambique, Namibie, Niger, Nigeria, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Swaziland, Tanzanie, Tchad, Togo, Tunisie, Zambie et Zimbabwe. La République arabe sahraouie démocratique (Sahara occidental) n'est pas incluse.

Pays les moins avancés (d'après la classification de l'ONU datant de mai 2017) : Afghanistan, Angola, Bangladesh, Bénin, Bhoutan, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Comores, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Haïti, Îles Salomon, Kiribati, Lesotho, Liberia, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Mozambique, Myanmar, Népal, Niger, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République du Yémen, RPD Lao, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Tanzanie, Tchad, Timor-Oriental, Togo, Tuvalu, Vanuatu et Zambie.

La Guinée équatoriale a officiellement quitté la catégorie des PMA en juin 2017.

États fragiles africains (d'après le rapport de l'OCDE « États de fragilité 2016 : Comprendre la violence ») : Angola, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Égypte, Érythrée, Éthiopie, Gambie, Guinée, Guinée Bissau, Kenya, Lesotho, Liberia, Libye, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Mozambique, Niger, Nigeria, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Rwanda, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Swaziland, Tanzanie, Tchad, Zambie et Zimbabwe. Le groupe des États fragiles de l'OCDE change d'année en année. Cependant, pour analyser les ressources allouées au fil du temps à ce groupe, ONE a suivi la convention de l'OCDE qui consiste à utiliser la liste de pays la plus récente du cadre de l'OCDE sur la fragilité 2016 et à appliquer rétroactivement cette liste à toutes les années précédentes dans notre analyse.

## RESSOURCES DOMESTIQUES ET ALLOCATIONS

Les recettes publiques intérieures sont basées sur les données des Perspectives économiques en Afrique 2017, disponibles sur <http://www.africaneconomicoutlook.org/fr/statistiques>. Les revenus totaux comprennent les impôts directs sur le revenu et les bénéfiques, les prélèvements indirects intérieurs, les taxes commerciales, d'autres taxes, les recettes non fiscales et les bénéfiques tirés des ressources.

Ils n'incluent pas les financements sous forme de subvention, afin d'isoler la composante réellement intérieure des revenus totaux. Les données relatives au PIB viennent de l'édition d'avril 2017 des Perspectives de l'économie mondiale du FMI, disponible sur <https://www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2017/01/weodata/index.aspx>.

Les dépenses des gouvernements africains dans le domaine de la santé, l'agriculture et l'éducation proviennent de la base de données sur les dépenses de santé mondiales de l'Organisation mondiale de la Santé (<http://apps.who.int/nha/database/Select/Indicators/fr>), du Système régional d'analyse stratégique et de gestion des a (<http://www.resakss.org/node/11>) (ReSAKSS) et de la base de données sur l'éducation de l'Institut de statistique de l'UNESCO ([http://uis.unesco.org/fr/indicator/edu-fin-total-edu\\_exp\\_r\\_gov\\_exp](http://uis.unesco.org/fr/indicator/edu-fin-total-edu_exp_r_gov_exp)). Les gouvernements ont été évalués par rapport à l'engagement pris à Abuja d'allouer 15 % de leur budget national à la santé. Comme les données annuelles sont loin d'être complètes pour les pays africains, ONE a comparé les dépenses de la dernière année avec les données disponibles entre 2010 et 2016. Les données fiables, complètes et actuelles sur les dépenses publiques intérieures sont extrêmement limitées. Les pays pour lesquels aucune donnée n'est disponible sont exclus de cette analyse, comme indiqué dans les remarques accompagnant les graphiques.



# ANNEXES

**TABLEAU 1 : APD TOTALE, ALLOUÉE AUX PMA, À L'AFRIQUE ET AUX ÉTATS FRAGILES D'AFRIQUE (PRIX COURANTS, LES CHANGEMENTS DE POURCENTAGES EN TERMES RÉELS)**

	APD totale (en millions d'USD)	APD allouée aux PMA (en millions d'USD)	APD allouée à l'Afrique (en millions d'USD)	Évolution de l'APD totale en % entre 2015 et 2016	Évolution de l'APD allouée aux PMA en % entre 2015 et 2016	Évolution de l'APD allouée à l'Afrique en % entre 2015 et 2016	APD allouée aux PMA/ APD totale	APD/RNB	APD allouée aux PMA/RNB	APD allouée à l'Afrique/RNB	APD allouée aux États fragiles africains en 2015 (en millions d'USD)	Évolution de l'APD allouée aux États fragiles africains en % entre 2014 et 2015
AUSTRALIE	3 017,27	860,35	431,19	-12,73 %	-6,83 %	20,17 %	28,51 %	0,25 %	0,07 %	0,04 %	294,90	-8,89 %
AUTRICHE	1 575,11	233,42	304,90	17,78 %	3,88 %	2,39 %	14,82 %	0,41 %	0,06 %	0,08 %	215,35	0,55 %
BELGIQUE	2 301,31	797,22	915,51	19,36 %	29,18 %	21,85 %	34,64 %	0,49 %	0,17 %	0,20 %	554,30	-15,67 %
CANADA	3 961,87	1 384,09	1 607,43	-4,41 %	-8,51 %	-5,46 %	34,94 %	0,26 %	0,09 %	0,11 %	1 258,57	31,54 %
RÉP. TCHÈQUE	261,14	56,32	75,12	29,28 %	34,89 %	42,80 %	21,57 %	0,14 %	0,03 %	0,04 %	33,11	-11,54 %
DANEMARK	2 369,69	623,55	774,75	-7,68 %	2,25 %	10,75 %	26,31 %	0,75 %	0,20 %	0,25 %	545,13	-19,11 %
FINLANDE	1 056,87	300,70	334,99	-18,68 %	-30,56 %	-34,33 %	28,45 %	0,44 %	0,13 %	0,14 %	362,93	-18,66 %
FRANCE	9 410,97	2 339,42	4 156,26	5,25 %	3,53 %	6,47 %	24,86 %	0,38 %	0,09 %	0,17 %	2 296,01	9,41 %
ALLEMAGNE	24 626,99	No Data	5 401,44	36,15 %	No Data	19,31 %	No Data	0,70 %	No Data	0,15 %	2 161,70	-11,99 %
GRÈCE	264,00	45,24	71,62	10,83 %	19,00 %	17,33 %	17,14 %	0,14 %	0,02 %	0,04 %	37,17	-9,36 %
HONGRIE	155,40	46,43	56,03	0,54 %	79,71 %	41,33 %	29,88 %	0,13 %	0,04 %	0,05 %	24,98	5,18 %
ISLANDE	50,18	20,16	20,02	11,55 %	9,73 %	4,97 %	40,18 %	0,25 %	0,10 %	0,10 %	15,08	11,54 %
IRLANDE	802,22	335,46	375,24	11,87 %	-2,49 %	-3,05 %	41,82 %	0,33 %	0,14 %	0,16 %	347,76	-3,18 %
ITALIE	4 710,98	889,88	1 203,38	19,03 %	1,34 %	11,35 %	18,89 %	0,25 %	0,05 %	0,06 %	731,20	-4,60 %
JAPON	10 352,59	4 062,18	3 126,87	1,04 %	-0,57 %	-7,13 %	39,24 %	0,20 %	0,08 %	0,06 %	2 305,59	20,09 %

	APD totale (en millions d'USD)	APD allouée aux PMA (en millions d'USD)	APD allouée à l'Afrique (en millions d'USD)	Évolution de l'APD totale en % entre 2015 et 2016	Évolution de l'APD allouée aux PMA en % entre 2015 et 2016	Évolution de l'APD allouée à l'Afrique en % entre 2015 et 2016	APD allouée aux PMA/ APD totale	APD/RNB	APD allouée aux PMA/RNB	APD allouée à l'Afrique/RNB	APD allouée aux États fragiles africains en 2015 (en millions d'USD)	Évolution de l'APD allouée aux États fragiles africains en % entre 2014 et 2015
CORÉE	1 964,96	755,13	605,44	3,35 %	4,46 %	19,63 %	38,43 %	0,14 %	0,05 %	0,04 %	418,26	2,46 %
LUXEMBOURG	383,72	152,45	159,32	7,66 %	0,80 %	-3,48 %	39,73 %	1,00 %	0,40 %	0,42 %	106,84	7,28 %
PAYS-BAS	4 933,78	1 157,58	1 452,09	-13,35 %	11,41 %	6,16 %	23,46 %	0,65 %	0,15 %	0,19 %	903,52	11,05 %
NOUV. ZÉLANDE	438,09	118,09	43,27	-2,55 %	-16,03 %	27,10 %	26,96 %	0,25 %	0,07 %	0,02 %	25,20	8,34 %
NORVÈGE	4 334,36	1 040,16	1 060,31	7,76 %	0,35 %	1,63 %	24,00 %	1,11 %	0,27 %	0,27 %	937,81	1,07 %
POLOGNE	602,34	185,18	250,75	42,41 %	54,29 %	57,02 %	30,74 %	0,13 %	0,04 %	0,06 %	120,33	11,48 %
PORTUGAL	339,61	100,21	153,94	8,92 %	9,69 %	-7,07 %	29,51 %	0,17 %	0,05 %	0,08 %	50,42	-32,80 %
RÉP. SLOVAQUE	107,02	21,94	33,75	26,73 %	19,01 %	25,40 %	20,51 %	0,12 %	0,03 %	0,04 %	18,42	23,29 %
SLOVÉNIE	79,65	13,56	19,81	25,25 %	41,29 %	37,79 %	17,02 %	0,18 %	0,03 %	0,05 %	9,04	3,31 %
ESPAGNE	1 934,25	486,51	715,09	51,20 %	54,22 %	84,25 %	25,15 %	0,16 %	0,04 %	0,06 %	276,06	-28,21 %
SUÈDE	4 870,43	1 360,46	1 450,89	-31,11 %	-7,39 %	-12,31 %	27,93 %	0,94 %	0,26 %	0,28 %	1 357,17	11,71 %
SUISSE	3 562,90	831,29	890,20	4,24 %	-7,50 %	-9,21 %	23,33 %	0,54 %	0,13 %	0,13 %	716,76	9,42 %
ROYAUME UNI	18 010,08	5 613,42	6 702,93	8,34 %	2,37 %	2,21 %	31,17 %	0,70 %	0,22 %	0,26 %	5 731,67	-3,52 %
ÉTATS-UNIS	33 579,20	11 774,95	12 497,37	7,03 %	8,27 %	8,07 %	35,07 %	0,18 %	0,06 %	0,07 %	8 944,30	-2,90 %
<b>TOTAL PAYS DU CAD</b>	<b>140 056,98</b>	<b>38 908,40</b>	<b>44 889,89</b>	<b>7,41 %</b>	<b>5,09 %</b>	<b>5,90 %</b>	<b>27,78 %</b>	<b>0,31 %</b>	<b>0,09 %</b>	<b>0,10 %</b>	<b>30 799,66</b>	<b>-0,24 %</b>
<b>MEMO : INSTITUTIONS UE</b>	<b>15 736,58</b>	<b>4 226,68</b>	<b>6 287,35</b>	<b>14,31 %</b>	<b>21,17 %</b>	<b>18,76 %</b>	<b>26,86 %</b>	<b>N/A</b>	<b>N/A</b>	<b>N/A</b>	<b>3 262,91</b>	<b>-10,39 %</b>

**Tableau 1 Sources :** Tableau 1, Tableau 2a et données préliminaires du CAD de l'OCDE (Avril 2017). **Remarques :** Tous les chiffres représentent les flux nets en prix courants, à l'exclusion de la dette. Évolution en pour cent en termes réels. L'allègement de la dette des PMA n'est pas mentionné dans les données préliminaires du CAD. Conformément à la pratique du CAD, ONE est partie de l'hypothèse selon laquelle les PMA ont bénéficié de l'intégralité de l'allègement de la dette en 2016. Les chiffres et pourcentages pour les institutions européennes sont donnés à titre indicatif, mais ces chiffres se recoupent avec ceux des différents États membres de l'UE. Le vert indique que le membre du CAD a atteint l'objectif de 0,7 % du RNB alloué à l'APD ou de 0,15-0,20 % du RNB aux PMA ; le rouge indique que le membre du CAD a revu à la baisse son APD par rapport à l'année précédente. L'Allemagne n'a pas fourni à temps les données sur son APD aux PMA pour les Données préliminaires du CAD (avril 2017).

**ILLUSTRATION 1 : DÉPENSES PUBLIQUES EN MATIÈRE D'ÉDUCATION EN % DES DÉPENSES PUBLIQUES (DONNÉES LES PLUS RÉCENTES)**

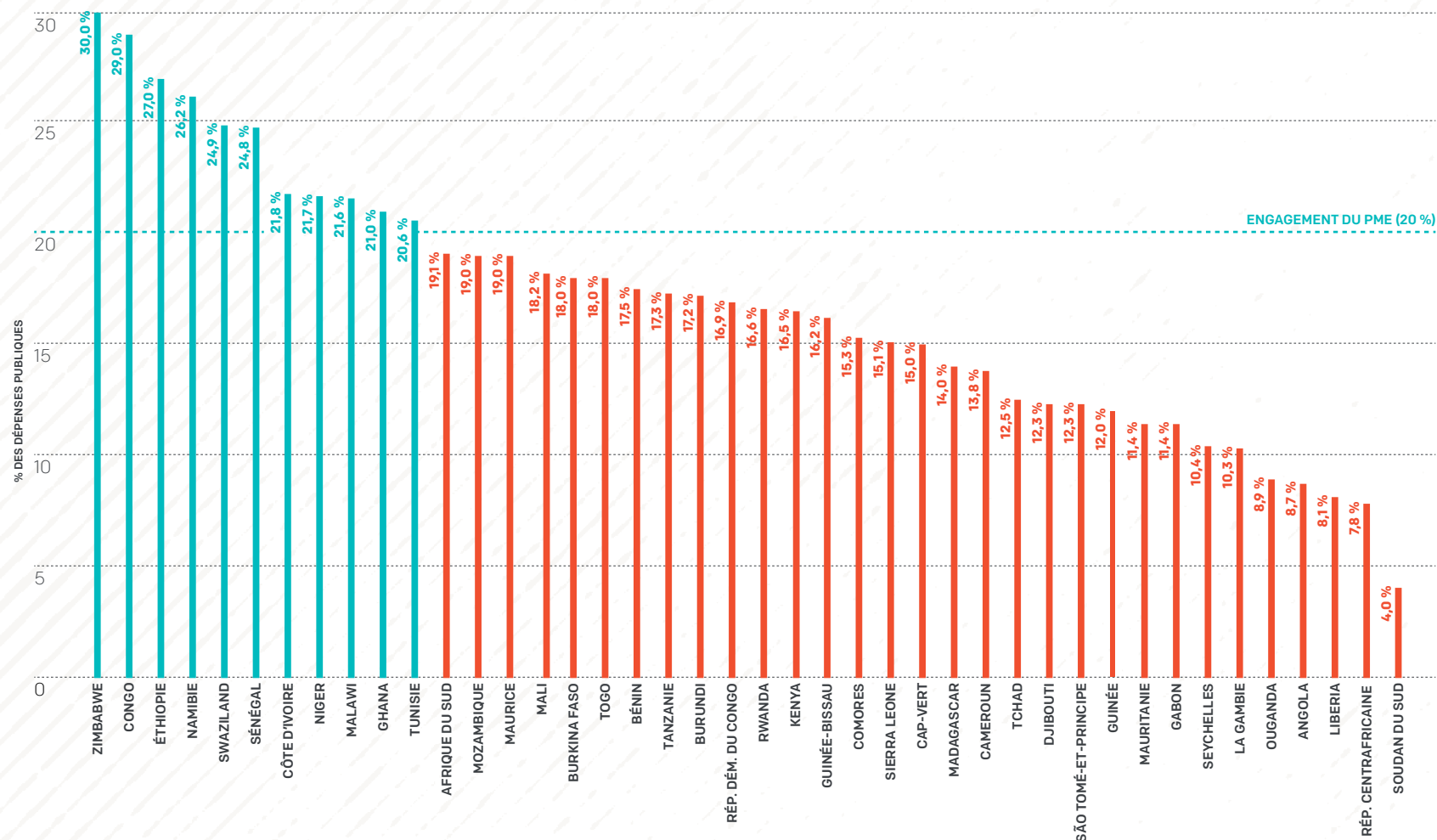


ILLUSTRATION 2 : DÉPENSES PUBLIQUES EN MATIÈRE DE SANTÉ EN % DES DÉPENSES PUBLIQUES (DONNÉES LES PLUS RÉCENTES)

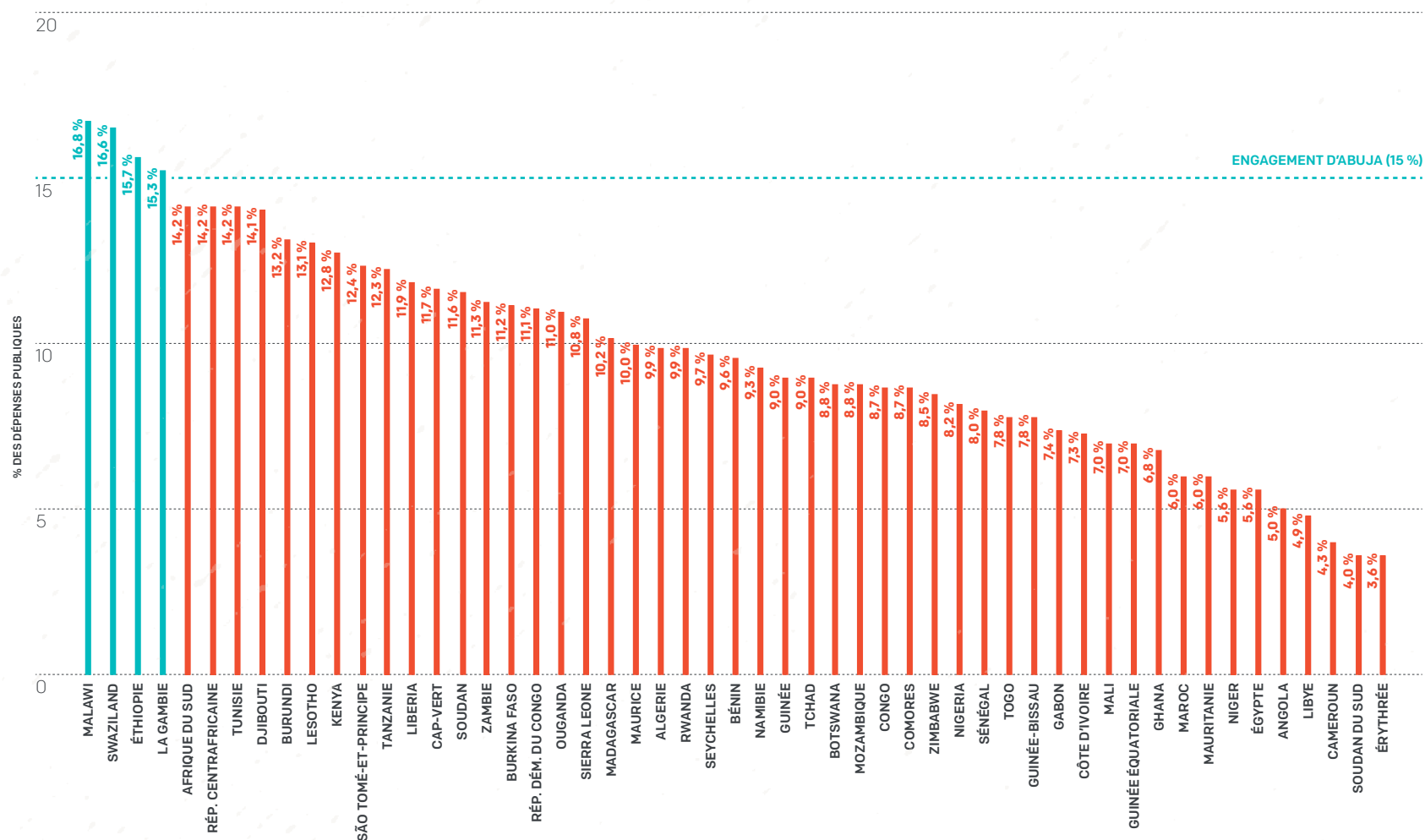
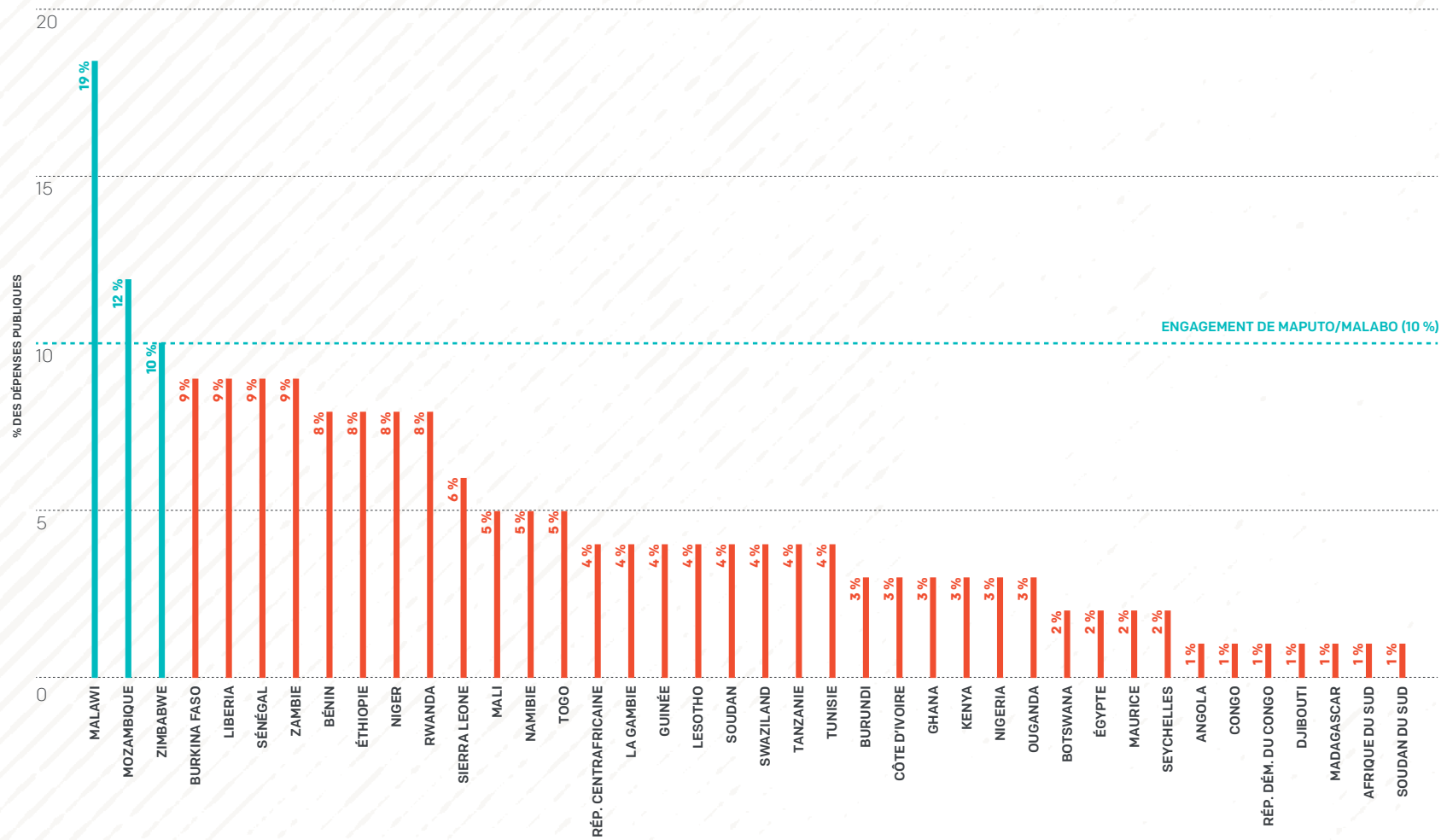
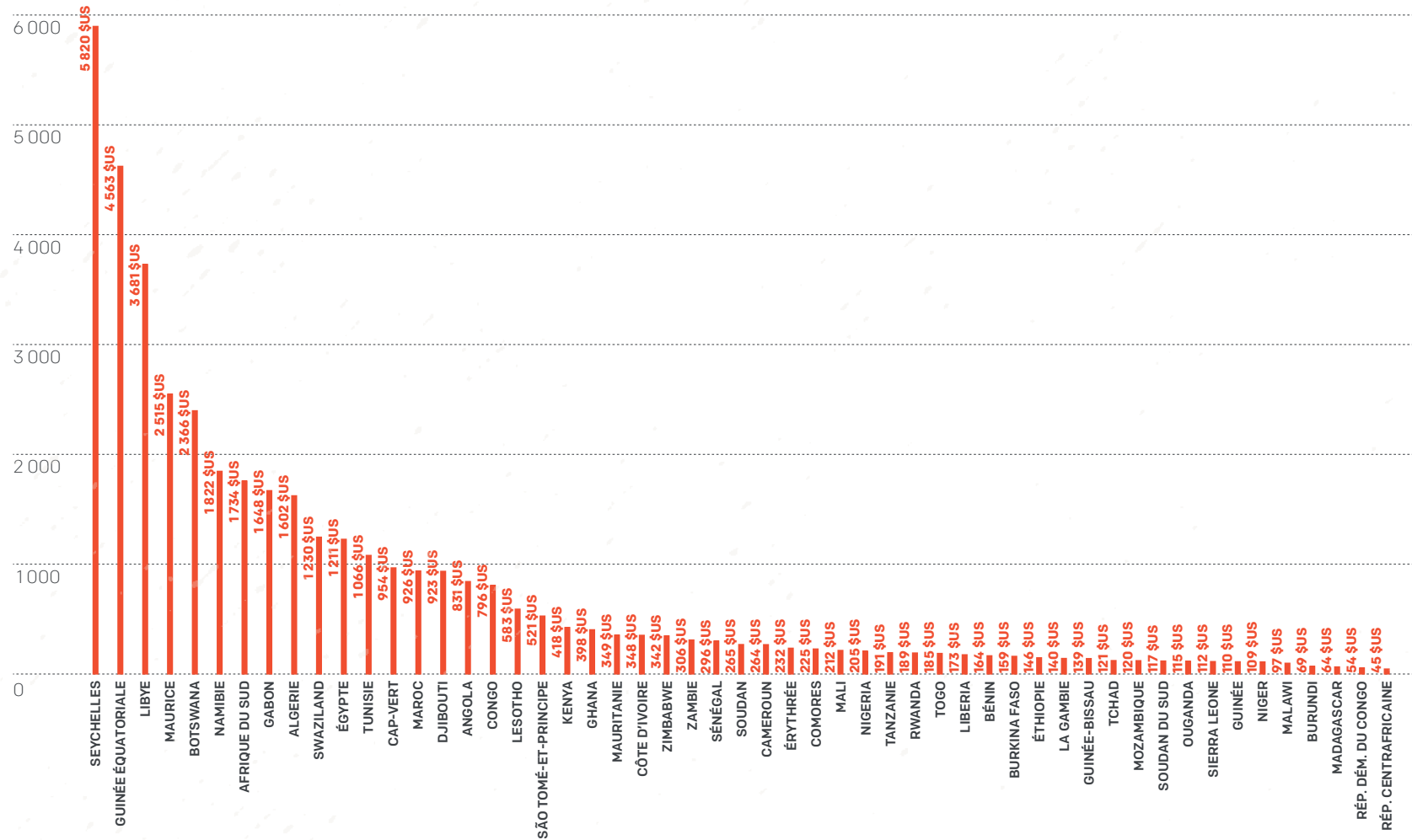


Illustration 2 Source : Base de données de l'OMS sur les dépenses de santé dans le monde. Remarque : La Somalie n'a pas été prise en compte, faute de données.

**ILLUSTRATION 3 : DÉPENSES PUBLIQUES EN MATIÈRE D'AGRICULTURE EN % DES DÉPENSES PUBLIQUES (DONNÉES LES PLUS RÉCENTES)**



**ILLUSTRATION 4 : DÉPENSES PUBLIQUES ANNUELLES PAR HABITANT EN AFRIQUE, 2016**



**Illustration 4 Source :** Perspectives économiques dans le monde du FMI (avril 2017). **Remarques :** ONE a multiplié les dépenses publiques totales en pourcentage du PIB par le PIB par habitant (prix courants) pour calculer les dépenses publiques par habitant. La Somalie n'a pas été prise en compte, faute de données.



# NOTES

1. UNICEF (2016). « Tendances de la mortalité infantile ». <https://data.unicef.org/topic/child-survival/under-five-mortality/> (Dernière visite le 10 juillet 2017)
2. Groupe de la Banque mondiale « Données sur la pauvreté et l'équité » <http://povertydata.worldbank.org/poverty/home/>
3. Groupe de la Banque mondiale (2016). « Pauvreté et prospérité partagée 2016 : Agir contre les inégalités. Les données clés ». <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/25078/210958KeyFindings.pdf>
4. ONE (2017). Le Siècle de l'Afrique. <https://s3.amazonaws.com/one.org/pdfs/FR-Brief-LeSiecledeAFrique.pdf>
5. Ressources domestiques et données relatives aux IDE disponibles en prix courants. Les ressources domestiques totales comprennent les impôts indirects sur les revenus et les bénéfices, les impôts indirects, les taxes commerciales, les taxes diverses, les recettes non-fiscales et les recettes provenant des ressources naturelles sur la base des données de *Perspectives Economiques en Afrique en 2017*. Elles n'incluent pas les subventions. Aucune donnée sur les ressources n'était disponible pour le Soudan du Sud et la Somalie. L'APD correspond aux flux nets – flux bilatéraux et flux multilatéraux imputés des donateurs du CAD, mais à l'exclusion de l'allègement de la dette. Comme ces volumes sont mentionnés en prix courants, ils ne peuvent être comparés aux données analysées ailleurs dans le rapport. L'APD ne s'ajoute pas entièrement aux dépenses publiques étant donné qu'elle inclut un pourcentage de ces dépenses dans la plupart des pays (soutien budgétaire). Toutefois, en raison du peu de données disponibles, il n'est pas possible de calculer avec précision les volumes de dépenses publiques financés par l'APD. Les IDE sont calculés sous la forme de flux nets à l'aide de la méthode de la balance des paiements. Ils incluent dès lors des valeurs négatives pour les désinvestissements. Les données relatives aux IDE pour le Soudan du Sud ne sont disponibles que pour la période 2012–2016.
6. L'APD totale du CAD vers l'Afrique inclut l'aide bilatérale et l'aide multilatérale imputée à partir de 2015, qui atteignait 42,7 milliards de dollars. (<http://stats.oecd.org/#>). Les estimations relatives à la mobilisation des ressources domestiques (MRD) sont basées sur les calculs de ONE, qui a utilisé les données fiscales de *Perspectives économiques en Afrique*, en excluant les subventions. <http://www.africaneconomicoutlook.org/fr/statistiques>
7. Banque africaine de développement (BAD) (2017). « Perspectives Economiques en Afrique » (2017). <http://dx.doi.org/10.1787/8889933475060>
8. Les calculs de 2017 - Données fiscales des PEA. ONE n'a pas inclus les subventions dans son calcul des recettes totales. <http://www.africaneconomicoutlook.org/index.php/en/statistics>
9. CNUCED (2017). « Rapport sur l'investissement dans le monde 2017: l'investissement et l'économie numérique ». <http://unctad.org/en/pages/PublicationWebflyer.aspx?publicationid=1782>
10. OECD (2016). 'Amounts Mobilised from the Private Sector by Official Development Finance Interventions: Guarantees, syndicated loans and shares in collective investment vehicles'. <http://www.oecd-ilibrary.org/docserver/download/5jm3xh459n37-en.pdf?expires=1498658344&id=id&acname=guest&checksum=63D2724F54BEB98438AB6CA250654B60>
11. Groupe de la Banque mondiale (2017). « Forward Look: A Vision for the World Bank Group in 2030 – Progress and Challenges », pp.18–23. <http://siteresources.worldbank.org/DEVCOMINT/Documentation/23745169/DC2017-0002.pdf>
12. Assemblée générale des Nations Unies, Programme d'action d'Addis-Abeba, Troisième Conférence internationale sur le financement du développement, 17 août 2015. Forward Look: A Vision for the World Bank Group in 2030 - Progress and Challenges, [http://www.un.org/esa/ffd/wp-content/uploads/2015/08/AAAA\\_Outcome.pdf](http://www.un.org/esa/ffd/wp-content/uploads/2015/08/AAAA_Outcome.pdf)
13. Belgique et Irlande. [https://europa.eu/european-union/index\\_en](https://europa.eu/european-union/index_en)
14. OCDE (2016). « États de fragilité 2016: Comprendre la violence ». <http://www.oecd.org/dac/conflict-fragilityresilience/states-of-fragility-report-series.htm>
15. Banque mondiale, PovcalNet, <http://research.worldbank.org/PovcalNet/povOnDemand.aspx>, dernière visite en mai 2017. Même si la Guinée équatoriale a officiellement quitté la catégorie des PMA en juin 2017, elle est incluse dans les chiffres (et d'autres chiffres) du présent rapport.
16. Banque mondiale, PovcalNet, <http://research.worldbank.org/PovcalNet/povOnDemand.aspx>, dernière visite en mai 2017.
17. OCDE (2016). « États de fragilité 2016: Comprendre la violence ». <http://www.oecd.org/dac/conflict-fragilityresilience/states-of-fragility-report-series.htm>
18. Banque mondiale (2017). « Rapport 2017 sur la compétitivité de l'Afrique ». <http://documents.worldbank.org/curated/en/733321493793700840/pdf/114750-2-5-2017-15-48-23-ACRfinal.pdf>
19. Banque mondiale (2017). « Le groupe de la Banque mondiale annonce un engagement record de 57 milliards de dollars en faveur de l'Afrique subsaharienne ». Communiqué de presse du 19 mars. <http://www.worldbank.org/en/news/press-release/2017/03/19/world-bank-group-announces-record-57-billion-for-sub-saharan-africa>
20. Banque mondiale (2017). « After Ebola, Liberia's Health System on Path to Recovery ». <http://www.worldbank.org/en/news/feature/2017/06/07/after-ebola-liberias-health-system-on-path-to-recovery>
21. USAID (2017). « Better Access to Medicine, Bed Nets Reduces Malaria Cases in Rural Guinea ». <https://www.usaid.gov/results-data/success-stories/efficient-health-workers-free-medicines-and-bed-nets-reduce-malaria>
22. L'allègement de la dette des PMA n'est pas mentionné dans les données préliminaires du CAD. Conformément à la pratique du CAD, ONE est partie de l'hypothèse selon laquelle les PMA ont bénéficié de l'intégralité de l'allègement de la dette en 2015. ONE n'a pas intégré dans ses calculs un pourcentage, fondé sur des estimations, de l'APD régionale et internationale non allouée aux PMA. La taille des bulles est proportionnelle au volume total de l'APD allouée aux PMA par chaque pays du CAD. L'Allemagne n'est pas reprise dans ce graphique car en 2016, elle n'a pas communiqué à temps ses données sur son APD aux PMA. Elles ne figurent donc pas dans les données préliminaires du CAD publiées en avril 2017.
23. Inclut l'enseignement primaire, secondaire inférieur et secondaire supérieur « Ne laisser personne pour compte : sommes-nous loin de l'enseignement primaire et secondaire universel ? » UNESCO, 2016, Document d'orientation 27. <http://unesdoc.unesco.org/images/0024/002452/245238F.pdf>
24. Inclut les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire. Commission pour l'éducation (2016). « The Learning Generation: Investing in Education for a Changing World ». <http://report.educationcommission.org/report/>
25. Commission internationale pour l'éducation. « Overview of Education Financing Mechanisms ». [http://www.educationcannotwait.org/wp-content/uploads/2016/05/Education\\_Financing\\_Mechanisms.pdf](http://www.educationcannotwait.org/wp-content/uploads/2016/05/Education_Financing_Mechanisms.pdf)
26. Partenariat mondial pour l'éducation (PME). « Reconstitution des ressources pour 2020 : Plaidoyer pour l'investissement ». <http://www.globalpartnership.org/fr/download/file/fid/58290>
27. Education Cannot Wait (ECW). « Plaidoyer pour l'investissement ». <http://www.educationcannotwait.org/wp-content/uploads/2016/05/ECW-Investment-Case.pdf>
28. Education Cannot Wait (ECW). « Where is the Fund Working? » [http://www.educationcannotwait.org/wp-content/uploads/2017/04/Where\\_ECW\\_one\\_pager-1.pdf](http://www.educationcannotwait.org/wp-content/uploads/2017/04/Where_ECW_one_pager-1.pdf)
29. Proposition de la Commission pour l'éducation relative à la création d'une facilité de financement international pour l'éducation : <http://educationcommission.org/international-finance-facility-education>

30. Assemblée générale de l'ONU, Programme d'action d'Addis-Abeba, Troisième Conférence internationale sur le financement pour le développement, 17 août 2015. [http://www.un.org/esa/ffd/wp-content/uploads/2015/08/AAAA\\_Outcome.pdf](http://www.un.org/esa/ffd/wp-content/uploads/2015/08/AAAA_Outcome.pdf)
31. L'APD totale du CAD vers l'Afrique inclut l'aide bilatérale et l'aide multilatérale imputée à partir de 2015, qui atteignait 42,7 milliards de dollars. (<http://stats.oecd.org/#>). Les estimations relatives à la mobilisation des ressources domestiques (MRD) sont basées sur les calculs de ONE, qui a utilisé les données fiscales des Perspectives économiques en Afrique, En excluant les subventions. <http://www.africaneconomicoutlook.org/fr/statistiques>
32. OCDE (2016). « Statistiques des recettes publiques 2016: Évolution des recettes fiscales dans l'OCDE ». <https://www.oecd.org/tax/tax-policy/revenue-statistics-2016-highlights.pdf>
33. Global Financial Integrity (2015), « Illicit Financial Flows from Developing Countries 2004-2013 », [http://www.gfintegrity.org/wp-content/uploads/2015/12/IFF-Update\\_2015-Final-1.pdf](http://www.gfintegrity.org/wp-content/uploads/2015/12/IFF-Update_2015-Final-1.pdf)
34. Données préliminaires du CAD de l'OCDE (Avril 2017)
35. Les calculs de ONE sont basés sur les données de Perspectives Économiques en Afrique - Données fiscales des PEA. ONE n'a pas inclus les subventions dans son calcul des recettes totales. <http://www.africaneconomicoutlook.org/index.php/en/statistics>
36. R. Culpeper and A. Bhushan (2010). « Why enhance domestic resource mobilisation in Africa? » Centre international pour le commerce et le développement durable. <https://www.ictsd.org/bridges-news/trade-negotiations-insights/news/why-enhance-domestic-resource-mobilisation-in-africa>
37. FNUAP (2007). « État de la population mondiale 2007: Libérer le potentiel de la croissance urbaine ». [http://www.unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/swp2007\\_fre.pdf](http://www.unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/swp2007_fre.pdf)
38. O.-H. Fjeldstad, M. Ali and T. Goodfellow (2017). « Taxing the urban boom: property taxation in Africa ». CMI Insight. <https://www.cmi.no/publications/file/6190-taxing-the-urban-boom-property-taxation-in-africa.pdf>
39. Global Financial Integrity (2015). « Illicit Financial Flows from Developing Countries: 2004-2013 ». [http://www.gfintegrity.org/wp-content/uploads/2015/12/IFF-Update\\_2015-Final-1.pdf](http://www.gfintegrity.org/wp-content/uploads/2015/12/IFF-Update_2015-Final-1.pdf)
40. CCI et OCDE (2015). « Examples of Successful DRM Reforms and the Role of International Co-operation ». [https://www.addistaxinitiative.net/documents/ITC-OECD\\_Successful\\_DRM\\_reforms.pdf](https://www.addistaxinitiative.net/documents/ITC-OECD_Successful_DRM_reforms.pdf)
41. Les calculs de ONE sont basés sur les données de Perspectives Économiques en Afrique – Données fiscales des PEA. ONE a exclu les subventions du montant total des recettes publiques. Le ratio recettes/PIB du Rwanda est passé de 11,3 % en 2000 à 17,1 % en 2014. <http://www.africaneconomicoutlook.org/fr/statistiques>
42. Banque mondiale. Indicateurs du développement dans le monde. Rwanda, dépenses de santé, total (en % du PIB) <http://databank.worldbank.org/data/reports.aspx?source=world-development-indicators>
43. Banque mondiale. Indicateurs du développement dans le monde. Rwanda, Ressources extérieures pour la santé (% des dépenses totales dans le domaine de la santé) <http://databank.worldbank.org/data/reports.aspx?source=world-development-indicators>
44. OMS, Base de données sur les dépenses de santé dans le monde. <http://apps.who.int/nha/database/Select/Indicators/en>
45. John C. Anyanwu and Andrew E. O. Erhijakpor (2007). « Health Expenditures and Health Outcomes in Africa », <https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/26820442-EN-ERWP-91.PDF>
46. D.E. Bloom, D. Canning et J. Sevilla (2004). « The Effect of Health on Economic Growth: A production function approach ». World Development 32 (2004): 1-13. Doi: 10.1016/j.worlddev.2003.07.002
47. D.E. Bloom, D. Canning et J. Sevilla (2004). « The Effect of Health on Economic Growth: A production function approach ». World Development 32 (2004): 1-13. Doi: 10.1016/j.worlddev.2003.07.002
48. J. Novignon, S.A. Olakojo et J. Nonvignon (2012). « The effects of public and private health care expenditure on health status in sub-Saharan Africa: new evidence from panel data analysis ». Health Economics Review, 2012, 2:22. doi:10.1186/2191-1991-2-22. Dans ce document, ONE a utilisé le modèle à effets fixes pour le Nigeria et sur cette base, a estimé qu'une augmentation des dépenses de santé équivalant à 1,43 % du PIB se traduira par une augmentation d'un an de l'espérance de vie. En 2015, 1,43 % du PIB équivalait à 6,9 milliards de dollars. Ensuite, en utilisant le lien de causalité selon lequel une année supplémentaire d'espérance de vie se traduirait par une augmentation de 4 % de la production comme établi par Bloom et al. (2004), pour 2015 avec une base de 19,2 milliards, ONE a estimé à 279 % le retour sur investissement (soit 19,2 milliards de dollars/6,9 milliards de dollars).
49. Follow the Money. <http://followthemoneyng.org/category/health/>
50. Malawi (16,8 %); Swaziland (16,6 %); Éthiopie (15,7%); et Gambie (15,3%).
51. Zimbabwe (30 %); Congo (29 %); Éthiopie (27 %); Namibie (26,2 %); Swaziland (24,9 %); Sénégal (24,8 %); Côte d'Ivoire (21,8 %); Niger (21,7 %); Malawi (21,6 %); Ghana (21 %); et Tunisie (20,6 %).
52. Malawi (19 %); Mozambique (12 %); et Zimbabwe (10 %).
53. En ce qui concerne les données sur les dépenses d'éducation, les pays suivants sont exclus : Algérie, Botswana, Égypte, Érythrée, Guinée équatoriale, Lesotho, Libye, Maroc, Nigéria, Somalie, Soudan et Zambie. S'agissant des dépenses de santé, sont exclus les pays suivants: la Somalie. Pour l'agriculture, sont exclus : l'Algérie, le Cap-Vert, le Cameroun, le Tchad, les Comores, l'Érythrée, la Guinée équatoriale, le Gabon, la Guinée-Bissau, la Libye, la Mauritanie, le Maroc, São Tomé-et-Príncipe et la Somalie.
54. OMS (2017), Base de données sur les dépenses de santé dans le monde <http://apps.who.int/nha/database/Select/Indicators/en>; RESAKSS (2017). Toutes les données <http://www.resakss.org/node/11>
55. OMS (2017). Base de données sur les dépenses de santé dans le monde. <http://apps.who.int/nha/database/Select/Indicators/en>; UNESCO (2017). Base de données de l'ISU [http://uis.unesco.org/indicator/edu-fin-total-edu\\_exp\\_r\\_gov\\_exp](http://uis.unesco.org/indicator/edu-fin-total-edu_exp_r_gov_exp)
56. Les calculs de ONE sont basés sur les dépenses Economiques totales (en pourcentage du PIB) de Perspectives Économiques dans le monde du FMI (avril 2017). ONE a multiplié les dépenses publiques totales (en pourcentage du PIB par habitant (prix courants) pour calculer les dépenses publiques par habitant. <https://www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2017/01/weodata/index.aspx>
57. UNESCO Base de données de l'ISU « Guinée Equatoriale: Nombre d'enfants non scolarisés ayant l'âge de l'enseignement primaire ». <http://data.uis.unesco.org/#>
58. Banque mondiale. « International Debt Statistics » <http://databank.worldbank.org/data/reports.aspx?source=International%20Debt%20Statistics>
59. Banque mondiale. « International Debt Statistics. Ghana external debt stock (% of GNI) from 2007 to 2015 ». <http://databank.worldbank.org/data/reports.aspx?source=International%20Debt%20Statistics>
60. P. Adams (2015). « Africa Debt Rising », Africa Research Institute. <http://www.africaresearchinstitute.org/news/wp-content/uploads/2015/01/ARI-Counterpoint-SovereignBond-download.pdf>
61. R. Culpeper and A. Bhushan (2010). « Why enhance domestic resource mobilisation in Africa? » Centre international pour le commerce et pour le développement durable. <https://www.ictsd.org/bridges-news/trade-negotiations-insights/news/why-enhance-domestic-resource-mobilisation-in-africa>
62. Initiative fiscale d'Addis (2017). <https://www.addistaxinitiative.net/#slider-4>
63. Initiative fiscale d'Addis (2015). « ATI Monitoring Report 2015 ». [https://www.addistaxinitiative.net/documents/Addis-Tax-Initiative-Monitoring-Report\\_2015\\_EN.pdf](https://www.addistaxinitiative.net/documents/Addis-Tax-Initiative-Monitoring-Report_2015_EN.pdf)
64. D. Pegg, H. Bengtsson and H. Watt (2016). « Revealed: the tycoons and world leaders who built secret UK property empires ». The Guardian. <https://www.theguardian.com/news/2016/apr/05/panama-papers-world-leaders-tycoons-secret-property-empires>
65. Calcul interne de ONE en utilisant le prix unitaire de 10 dollars par moustiquaire pour une moustiquaire imprégnée assurant une protection de trois ans contre le paludisme. UN Foundation (2014). « Preventing Malaria Deaths ». <http://www.unfoundation.org/what-we-do/issues/global-health/preventing-malaria-deaths.html>
66. « U.S. Statement of Commitments: UK Summit », 12 mai 2016. <http://www.unfoundation.org/what-we-do/issues/global-health/preventing-malaria-deaths.html>
67. Nations Unies (2017). « Perspectives de la population mondiale. La Révision 2017: Constats clés et tableaux des progrès ». [https://esa.un.org/unpd/wpp/Publications/Files/WPP2017\\_KeyFindings.pdf](https://esa.un.org/unpd/wpp/Publications/Files/WPP2017_KeyFindings.pdf)

68. Groupe de la Banque africaine de développement (2017). « Financement de l'infrastructure ». <https://www.afdb.org/en/topics-and-sectors/sectors/private-sector/>
69. CNUCED (2017), Rapport sur l'investissement dans le monde. Annexe, tableau 01, <http://unctad.org/en/Pages/DIAE/World%20Investment%20Report/Annex-Tables.aspx>
70. CNUCED (2017), Rapport sur l'investissement dans le monde. Annexe, tableau 01, <http://unctad.org/en/Pages/DIAE/World%20Investment%20Report/Annex-Tables.aspx>
71. Perspectives Economiques en Afrique (2017). <http://www.africaneconomicoutlook.org/en/home>, p.48
72. CNUCED (2017), Rapport sur l'investissement dans le monde, Communiqué de presse Afrique. <http://unctad.org/en/pages/PressRelease.aspx?OriginalVersionID=408>
73. CNUCED (2017). « Rapport sur l'investissement dans le monde 2017: Investissement et économie numérique ». [http://unctad.org/en/PublicationChapters/wir2017ch1\\_en.pdf](http://unctad.org/en/PublicationChapters/wir2017ch1_en.pdf), p.3.
74. La liste des États fragiles de l'OCDE est régulièrement modifiée. Toutefois, conformément à l'approche de l'OCDE pour sa série annuelle des « États de fragilité », <http://www.oecd.org/dac/conflict-fragility-resilience/states-of-fragility-report-series.htm>, ONE a utilisé la liste la plus récente des États fragiles (2016) dans tout ce rapport, y compris pour l'analyse des données historiques. La source de données pour les IDE est la suivante: CNUCED (2017), Rapport sur l'investissement dans le monde, Annexe, tableau 01, <http://unctad.org/en/Pages/DIAE/World%20Investment%20Report/Annex-Tables.aspx>
75. OPEC, Monthly Oil Market Report: June 2017, [http://www.opec.org/opec\\_web/static\\_files\\_project/media/downloads/publications/MOMR%20June%202017.pdf](http://www.opec.org/opec_web/static_files_project/media/downloads/publications/MOMR%20June%202017.pdf), pp. 51-52
76. ONE (2017), Le Siècle de l'Afrique, <https://s3.amazonaws.com/one.org/pdfs/ENG-Brief-TheAfricanCentury.pdf>
77. ONE (2017), Le Siècle de l'Afrique, <https://s3.amazonaws.com/one.org/pdfs/ENG-Brief-TheAfricanCentury.pdf>
78. Banque mondiale. « Doing Business: Measuring Business Regulations Economy Rankings ». <http://www.doingbusiness.org/~media/WBG/DoingBusiness/Documents/Annual-Reports/English/DB17-Report.pdf>
79. Voir : Banque mondiale (2001). « Trends in Private Investment in Developing Countries: Statistics for 1970–2000 and the Impact on Private Investment of Corruption and the Quality of Public Investment ». IFC Discussion Paper No 44, p. 12. [http://documents.worldbank.org/curated/en/903181468739487735/585559324\\_200409289103324/additional/multi0page.pdf](http://documents.worldbank.org/curated/en/903181468739487735/585559324_200409289103324/additional/multi0page.pdf); Banque mondiale (2017). « Doing Business 2017: Equal Opportunity for All », pp. 84-86. <http://www.doingbusiness.org/~media/WBG/DoingBusiness/Documents/Annual-Reports/English/DB17-Report.pdf>
80. CNUCED (2017), Rapport sur l'investissement dans le monde. Annexe, tableau 01, <http://unctad.org/en/Pages/DIAE/World%20Investment%20Report/Annex-Tables.aspx> et CNUCED (2017), Rapport sur l'investissement dans le monde, Communiqué de presse Afrique, <http://unctad.org/en/pages/PressRelease.aspx?OriginalVersionID=408>
81. CNUCED (2017), Rapport sur l'investissement dans le monde, Communiqué de presse Afrique <http://unctad.org/en/pages/PressRelease.aspx?OriginalVersionID=408>
82. Financial Times (2015). « Ethiopia predicts record \$1.5bn overseas direct investment in 2015 ». <https://www.ft.com/content/0faa1dac-ea88-11e4-a701-00144feab7de?mhq5j=e3> (attention contenu accessible uniquement sur souscription payante).
83. BAfD, Perspectives Economiques en Afrique (2017). « Éthiopie ». <http://www.africaneconomicoutlook.org/en/country-notes/ethiopia>
84. BAfD, Perspectives Economiques africaines (2017). « Éthiopie ». » <http://www.africaneconomicoutlook.org/en/country-notes/ethiopia>
85. Commission économique pour l'Afrique de l'ONU (2015). « La corruption dans les passations de marché : le cas des infrastructures en Afrique ». <https://www.uneca.org/stories/corruption-public-procurement-case-infrastructure-africa>
86. Transparency International (2016). « Integrity Pacts: A How To Guide from Practitioners ». [https://www.transparency.org/whatwedo/publication/integrity\\_pacts\\_a\\_how\\_to\\_guide\\_from\\_practitioners](https://www.transparency.org/whatwedo/publication/integrity_pacts_a_how_to_guide_from_practitioners)
87. Transparency International (2016). « Integrity Pacts: A How to Guide from Practitioners ». [https://www.transparency.org/whatwedo/publication/integrity\\_pacts\\_a\\_how\\_to\\_guide\\_from\\_practitioners](https://www.transparency.org/whatwedo/publication/integrity_pacts_a_how_to_guide_from_practitioners)
88. Transparency International (2017). « Co-creation of Prozorro: An Account of The Process and Actors ». [www.transparency.org/whatwedo/publication/co\\_creation\\_of\\_prozorro\\_an\\_account\\_of\\_the\\_process\\_and\\_actors](http://www.transparency.org/whatwedo/publication/co_creation_of_prozorro_an_account_of_the_process_and_actors)
89. Ibid., p.24.
90. Banque mondiale (2017). « Doing Business 2017: Equal Opportunity for All », p.4. <http://www.doingbusiness.org/~media/WBG/DoingBusiness/Documents/Annual-Reports/English/DB17-Report.pdf>
91. Banque mondiale (2017). « Doing Business 2017: Equal Opportunity for All », p.37. <http://www.doingbusiness.org/~media/WBG/DoingBusiness/Documents/Annual-Reports/English/DB17-Report.pdf>
92. Banque mondiale (2017). « The G-20 Compact with Africa: A Joint AfDB, IMF and WBG Report », p.23. [http://www.bundesfinanzministerium.de/Content/DE/Standardartikel/Themen/Schlaglichter/G20-2016/g20-the-g20-compact-with-africa.pdf?\\_\\_blob=publicationFile&v=3](http://www.bundesfinanzministerium.de/Content/DE/Standardartikel/Themen/Schlaglichter/G20-2016/g20-the-g20-compact-with-africa.pdf?__blob=publicationFile&v=3)
93. FMI (2016). « Macroeconomic Developments and Prospects in Low Income Developing Countries – 2016 ». IMF Policy Paper, pp.32-40. <http://www.imf.org/external/np/pp/eng/2016/112316.pdf>
94. E15 Initiative (2015). « Industrial Policy as a Tool of Development Strategy: Using FDI to Upgrade and Diversify the Production and Export Base of Host Economies in the Developing World », p.1. <http://e15initiative.org/publications/industrial-policy-as-a-tool-of-development-strategy-using-fdi-to-upgrade-and-diversify-the-production-and-export-base-of-host-economies-in-the-developing-world/>
95. International Centre for Trade and Sustainable Development (ICTSD) (2017). « The Development Potential of Cross-Border Infrastructure in Africa: A Job Creation Perspective ». <https://www.ictsd.org/bridges-news/bridges-africa/news/the-development-potential-of-cross-border-infrastructure-in-africa>
96. Centre international pour le commerce et pour le développement durable 96 Centre international pour le commerce et pour le développement durable (ICTSD) (2017). « The Development Potential of Cross-Border Infrastructure in Africa: A Job Creation Perspective ». <https://www.ictsd.org/bridges-news/bridges-africa/news/the-development-potential-of-cross-border-infrastructure-in-africa>
97. Mercy Corps (2016). « Guidance of Safe and Decent Work for Adolescents and Youth ». Document interne.
98. Facilité d'emprunt remise à un exportateur national par une banque en vue de financer une opération d'exportation
99. CSI-RSCD et Eurodad (2015). « Business Accountability For Development ». <http://www.ituc-csi.org/business-accountability-for-development?lang=en>
100. OCDE (2016). « Amounts Mobilised from the Private Sector by Official Development Finance Interventions: Guarantees, syndicated loans and shares in collective investment vehicles ». <http://www.oecd-ilibrary.org/docserver/download/5jm3xh459n37-en.pdf?expires=1498658344&id=id&accname=guest&checksum=63D2724F54BEB98438AB-6CA250654B60>
101. Commission européenne (2015). « EU Blending: European Union aid to catalyse investments ». [https://ec.europa.eu/europeaid/sites/devco/files/leaflet-eu-blending-10.2841-748965-20150710\\_en.pdf](https://ec.europa.eu/europeaid/sites/devco/files/leaflet-eu-blending-10.2841-748965-20150710_en.pdf)
102. Commission européenne (2017). « Plan d'investissement extérieur européen – Fiche » [https://ec.europa.eu/europeaid/eu-external-investment-plan-factsheet\\_en](https://ec.europa.eu/europeaid/eu-external-investment-plan-factsheet_en)
103. Présidence allemande du G20, Pacte du G20 avec l'Afrique, <http://www.bundesfinanzministerium.de/Content/EN/Standardartikel/Topics/Featured/G20/2017-03-30-g20-compact-with-africa.html>
104. Banque mondiale (2017). Guichet de promotion du secteur privé IFC-MIGA pour IDA-18 <https://ida.worldbank.org/financing/ida18-ifc-miga-private-sector-window>

105. La MIGA est membre du Groupe de la Banque mondiale. Elle encourage les IDE dans les pays en développement.
106. Les principales institutions bilatérales de financement du développement sont : OeEB (Autriche), BIO (Belgique), BMI-SBI (Belgique), IFU (Danemark), Finnfund (Finlande), AFD/Proparco (France), KfW/DEG (Allemagne), CDP/SIMEST (Italie), FMO (Pays-Bas), Norfund (Norvège), SOFID (Portugal), COFIDES (Espagne), Swedfund (Suède), SIFEM (Suisse), CDC Group (Royaume-Uni) et OPIC (États-Unis). Principales IFD multilatérales : Banque africaine de développement (BAFD), Banque asiatique de développement (BAD), Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), Banque interaméricaine de développement (BID), Société financière internationale (SFI) et Banque islamique de développement (ISDB).
107. Development Initiatives (2016). « The role of blended finance in the 2030 Agenda: Setting out an analytical approach ». <http://devinit.org/wp-content/uploads/2016/07/The-role-of-blended-finance-in-the-2030-Agenda-Discussion-paper-July-2016.pdf>
108. UK Parliament (2017). « Commonwealth Development Corporation Bill: Commons stages » <https://www.parliament.uk/business/news/2016/november/commons-commonwealth-development-corporation-bill/>
109. P. Carter (2015). « Why subsidise the private sector? What donors are trying to achieve, and what success looks like ». Overseas Development Institute (ODI). <https://www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/odi-assets/publications-opinion-files/9948.pdf>, p. iv
110. OCDE (2016). « Amounts Mobilised from the Private Sector by Official Development Finance Interventions: Guarantees, syndicated loans and shares in collective investment vehicles ». <http://www.oecd-ilibrary.org/docserver/download/5jm3xh459n37-en.pdf?expires=1498658344&id=id&acname=guest&checksum=63D2724F54BEB98438AB-6CA250654B60>, p.1
111. J. Pereira, pour Oxfam et Eurodad (2017). « Blended Finance: What it is, how it works and how it is used ». <http://eurodad.org/files/pdf/58a1e294657ab.pdf>; Development Initiatives (2016). « The role of blended finance in the 2030 Agenda: Setting out an analytical approach ». <http://devinit.org/wp-content/uploads/2016/07/The-role-of-blended-finance-in-the-2030-Agenda-Discussion-paper-July-2016.pdf>; M. Vervynckt, Eurodad (2015). « Financing for development or for private interests? » <http://eurodad.org/Entries/view/1546407/2015/05/13/Financing-for-development-or-for-private-interests>; Oxfam (2017). « Private-Finance Blending for Development: Risks and opportunities ». <https://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/bp-private-finance-blending-for-development-130217-en.pdf>; Oxfam, ActionAid, Bond, Cafod, Eurodad, WWF (2015). « Delivering sustainable development: A principled approach to public-private finance ». [https://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/file\\_attachments/dp-delivering-sustainable-development-public-private-100415-en.pdf](https://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/file_attachments/dp-delivering-sustainable-development-public-private-100415-en.pdf)
112. Voir: J. Pereira, pour Oxfam et Eurodad (2017). « Blended Finance: What it is, how it works and how it is used ». <http://eurodad.org/files/pdf/58a1e294657ab.pdf>; Oxfam (2017). « Private-Finance Blending for Development: Risks and opportunities ». <https://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/bp-private-finance-blending-for-development-130217-en.pdf>; Oxfam, ActionAid, Bond, Cafod, Eurodad, WWF (2015). « Delivering sustainable development: A principled approach to public-private finance ». [https://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/file\\_attachments/dp-delivering-sustainable-development-public-private-100415-en.pdf](https://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/file_attachments/dp-delivering-sustainable-development-public-private-100415-en.pdf); UK Aid Network (2015). « Leveraging Aid: A literature review on the additionality of using ODA to leverage private investments ». <http://www.ukan.org.uk/wordpress/wp-content/uploads/2015/03/UKAN-Leveraging-Aid-Literature-Review-03.15.pdf>; Eurodad (2013). « A dangerous blend? The EU's agenda to "blend" public development finance with private finance ». <http://www.eurodad.org/files/pdf/1546054-a-dangerous-blend-the-eu-s-agenda-to-blend-public-development-finance-with-private-finance.pdf>
113. Cour des comptes européenne (2014). « L'efficacité des financements mixtes combinant des subventions au titre des facilités d'investissement régionales et des prêts accordés par des institutions financières en vue de soutenir les politiques extérieures de l'UE ». [http://www.eca.europa.eu/Lists/ECADocuments/SR14\\_16/SR14\\_16\\_FR.pdf](http://www.eca.europa.eu/Lists/ECADocuments/SR14_16/SR14_16_FR.pdf)
114. Commission européenne (2016). « Evaluation of Blending, Final Report, Volume I ». [https://ec.europa.eu/europeaid/sites/devco/files/evaluation-blending-volume1\\_en.pdf](https://ec.europa.eu/europeaid/sites/devco/files/evaluation-blending-volume1_en.pdf)
115. Position préliminaire du Groupe des 77 et de la Chine pour les négociations intergouvernementales sur l'issue de la Troisième Conférence internationale sur le financement du développement à Addis-Abeba, Éthiopie, 13-16 juillet 2015. <http://www.un.org/esa/ffd/wp-content/uploads/2015/01/ep-comments-g77-Feb2015.pdf>
116. Commission européenne (2016). « Evaluation of Blending, Final Report, Volume I ». [https://ec.europa.eu/europeaid/sites/devco/files/evaluation-blending-volume1\\_en.pdf](https://ec.europa.eu/europeaid/sites/devco/files/evaluation-blending-volume1_en.pdf)
117. Les réformes menées en 2014 ont attiré l'attention sur la pauvreté dans le processus de conception des projets mais l'impact de ces réformes n'a pas encore été évalué
118. UK Aid Network (2015). « Leveraging Aid: A literature review on the additionality of using ODA to leverage private investments ». <http://www.ukan.org.uk/wordpress/wp-content/uploads/2015/03/UKAN-Leveraging-Aid-Literature-Review-03.15.pdf>, p.4,
119. J. Pereira, pour Oxfam et Eurodad (2017). « Blended Finance: What it is, how it works and how it is used ». <http://eurodad.org/files/pdf/58a1e294657ab.pdf>, p.15; Oxfam (2017). « Private-Finance Blending for Development: Risks and opportunities ». <https://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/bp-private-finance-blending-for-development-130217-en.pdf>, p.14
120. Oxfam (2017). « Private-Finance Blending for Development: Risks and opportunities ». <https://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/bp-private-finance-blending-for-development-130217-en.pdf>, p.4; « CSO expectations for the new PSI rules » (2017). <http://eurodad.org/files/pdf/593953a8c4527.pdf>; Oxfam, ActionAid, Bond, Cafod, Eurodad, WWF (2015). « Delivering sustainable development: A principled approach to public-private finance ». [https://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/file\\_attachments/dp-delivering-sustainable-development-public-private-100415-en.pdf](https://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/file_attachments/dp-delivering-sustainable-development-public-private-100415-en.pdf)
121. J. Pereira, pour Oxfam et Eurodad (2017). « Blended Finance: What it is, how it works and how it is used ». <http://eurodad.org/files/pdf/58a1e294657ab.pdf> p.33; M. Vervynckt, Eurodad (2015). « Financing for development or for private interests? » <http://eurodad.org/Entries/view/1546407/2015/05/13/Financing-for-development-or-for-private-interests>
122. CSI-RSCD et Eurodad (2015). « Business Accountability For Development ». [http://www.ituc-csi.org/IMG/pdf/business\\_accountability\\_development\\_en.pdf](http://www.ituc-csi.org/IMG/pdf/business_accountability_development_en.pdf), p.28
123. Eurodad (2013). « A dangerous blend? The EU's agenda to "blend" public development finance with private finance ». <http://www.eurodad.org/files/pdf/1546054-a-dangerous-blend-the-eu-s-agenda-to-blend-public-development-finance-with-private-finance.pdf>, p.25.
124. Australian Aid Tracker, <http://devpolicy.org/aidtracker/trends/>
125. Julie Bishop (Liberal Party of Australia), « The Coalition Policy for a Safe and Prosperous Australia », 23 juin 2016 <https://www.liberal.org.au/latest-news/2016/06/23/coalitions-policy-safe-and-prosperous-australia>
126. Commonwealth d'Australie, département des Affaires étrangères et du Commerce (DFAT) (2015), « Aid Investment Plan Sub-Saharan Africa: 2015-2019 » <http://dfat.gov.au/about-us/publications/Pages/aid-investment-plan-aip-sub-saharan-africa-2015-16-to-2018-19.aspx>
127. Commonwealth d'Australie, DFAT (2017), « Performance of Australian Aid 2015-16 » <http://dfat.gov.au/about-us/publications/Documents/performance-of-australian-aid-2015-16.pdf>
128. Commonwealth d'Australie, DFAT (2015), « Strategy for Australia's aid investments in private sector development », p.2 <http://dfat.gov.au/about-us/publications/Documents/strategy-for-australias-investments-in-private-sector-development.pdf>; Commonwealth d'Australie, DFAT, « Creating shared value through partnership: Ministerial statement on engaging the privatesector in aid and development », août 2015 <http://dfat.gov.au/about-us/publications/aid/Documents/creating-shared-value-through-partnership.pdf>
129. Commonwealth d'Australie, DFAT (2017), « Performance of Australian Aid 2015-16 », p.10 <http://dfat.gov.au/about-us/publications/Documents/performance-of-australian-aid-2015-16.pdf>

130. Montant fourni directement par le DFAT.
131. Commonwealth d'Australie, DFAT (2017), « Performance of Australian Aid 2015–16 » <http://dfat.gov.au/about-us/publications/Documents/performance-of-australian-aid-2015-16.pdf>
132. Commonwealth d'Australie, DFAT (2017), « Performance of Australian Aid 2015–16 » <http://dfat.gov.au/about-us/publications/Documents/performance-of-australian-aid-2015-16.pdf>
133. Banque mondiale, Fonds de conseil en infrastructure publique-privée <https://ppiaf.org/about-us>
134. Commonwealth d'Australie, DFAT, synthèse du budget d'aide australien pour 2016–17 publiée par le département des Affaires étrangères et du Commerce, Canberra, mai 2016 <http://dfat.gov.au/about-us/corporate/portfolio-budget-statements/Documents/2016-17-australian-aid-budget-summary.pdf>
135. Publish What you Fund, Indice 2016 de transparence de l'aide <http://ati.publishwhatyoufund.org/donor/australia/>
136. Gouvernement du Canada, budget 2017, partie 4 : « Faire rayonner le Canada dans le monde. Démarche exhaustive en matière d'aide internationale » <http://www.budget.gc.ca/2017/docs/plan/chap-03-en.html#Toc477707462>
137. Justin Trudeau, Premier ministre du Canada, « Lettre de mandat de la ministre du Développement international et de la Francophonie » <http://pm.gc.ca/fra/lettre-de-mandat-de-la-ministre-du-developpement-international-et-de-la-francophonie>
138. Gouvernement du Canada (2017), Politique d'aide internationale féministe du Canada [http://international.gc.ca/world-monde/issues\\_development-enjeux\\_developpement/priorities-priorites/policy-politique.aspx?lang=eng](http://international.gc.ca/world-monde/issues_development-enjeux_developpement/priorities-priorites/policy-politique.aspx?lang=eng)
139. Gouvernement du Canada (2017), Politique d'aide internationale féministe du Canada [http://international.gc.ca/world-monde/issues\\_development-enjeux\\_developpement/priorities-priorites/policy-politique.aspx?lang=eng](http://international.gc.ca/world-monde/issues_development-enjeux_developpement/priorities-priorites/policy-politique.aspx?lang=eng)
140. Gouvernement du Canada (2017), Politique d'aide internationale féministe du Canada [http://international.gc.ca/world-monde/issues\\_development-enjeux\\_developpement/priorities-priorites/policy-politique.aspx?lang=eng](http://international.gc.ca/world-monde/issues_development-enjeux_developpement/priorities-priorites/policy-politique.aspx?lang=eng)
141. Maclean's, <http://www.macleans.ca/politics/canada-to-increase-defence-spending-by-14-billion-over-10-years/>
142. Gouvernement du Canada (2017), « Montréal hébergera le nouvel institut canadien chargé d'attirer l'investissement privé dans les pays en développement » <https://www.canada.ca/fr/affaires-mondiales/nouvelles/2017/05/montreal-hebergeralnouvelinstitutcanadienchargedattirerinvesti.html>
143. B. House et J.W. Mc Arthur (2015). "op-ed: obtenir les détails sur l'initiative de financement de développement", Ottawa Citizen <http://ottawacitizen.com/news/politics/getting-the-details-right-on-the-development-finance-initiative>
144. Plateforme canadienne de développement international, « Canada's Development Finance Initiative: Resources and Analyses » <http://cidpnsi.ca/canadas-dfi/>
145. Publish What You Fund (2016), Indice de transparence de l'aide <http://ati.publishwhatyoufund.org/donor/canada/>
146. Ce chiffre comprend la totalité de l'APD bilatérale et multilatérale des 28 États membres, hors allègement de la dette figurant dans les données préliminaires de 2016 du CAD et incluant les prêts de la BEI fournis par la Commission européenne.
147. Nouveau consensus européen pour le développement : « Notre monde, notre dignité, notre avenir », déclaration conjointe du Conseil et des représentants des gouvernements des États membres réunis au sein du Conseil, du Parlement européen et de la Commission européenne, 8 juin 2017. [https://ec.europa.eu/europeaid/sites/devco/files/european-consensus-on-development-final-20170626\\_en.pdf](https://ec.europa.eu/europeaid/sites/devco/files/european-consensus-on-development-final-20170626_en.pdf)
148. Conseil de l'Union européenne (2015), « Un nouveau partenariat mondial pour l'éradication de la pauvreté et le développement durable après 2015 » <http://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-9241-2015-INIT/en/pdf>
149. Les données préliminaires du CAD pour 2016 ne comprennent pas une ventilation par pays, d'où la comparaison entre 2014 et 2015. La Commission européenne prévoit une augmentation de ce chiffre par rapport au niveau de 2015.
150. Ceci n'inclut que l'APD aux PMA des 20 États membres qui sont membres du CAD de l'OCDE. Les huit États membres restants transmettent certaines données sur leur APD au CAD, mais de façon moins détaillée et régulière que les 20 membres du CAD. Pour la publication préliminaire d'avril 2017, ils ont transmis des données sur leur APD totale en 2016, mais pas sur leur APD allouée aux PMA et à l'Afrique subsaharienne. L'Allemagne n'a pas transmis son niveau d'APD allouée aux PMA pour la publication préliminaire d'avril 2017. ONE a donc repris les niveaux de 2015 pour calculer le total pour les États membres de l'UE.
151. Ceci n'inclut que l'APD pour l'Afrique des 20 États membres de l'UE qui sont aussi membres du CAD de l'OCDE.
152. Ceci n'inclut que l'APD pour l'Afrique subsaharienne des 20 États membres de l'UE qui sont aussi membres du CAD de l'OCDE.
153. Ceci n'inclut que l'APD pour les PMA des 20 États membres de l'UE qui sont aussi membres du CAD de l'OCDE.
154. Ceci n'inclut que le coût d'accueil des réfugiés des 20 États membres de l'UE qui sont aussi membres du CAD de l'OCDE.
155. Ceci n'inclut que le coût d'accueil des réfugiés des 20 États membres de l'UE qui sont aussi membres du CAD de l'OCDE.
156. Conseil de l'Union européenne, « Conclusions du président du Conseil de l'Union européenne » 9 mars 2017. <file:///C:/Users/lakouango/Downloads/09-conclusions-pec.pdf>
157. Nouveau consensus européen pour le développement : « Notre monde, notre dignité, notre avenir », déclaration conjointe du Conseil et des représentants des gouvernements des États membres réunis au sein du Conseil, du Parlement européen et de la Commission européenne, 8 juin 2017. [https://ec.europa.eu/europeaid/sites/devco/files/european-consensus-on-development-final-20170626\\_en.pdf](https://ec.europa.eu/europeaid/sites/devco/files/european-consensus-on-development-final-20170626_en.pdf)
158. Conseil de l'Union européenne, Décision du Conseil relative au système des ressources propres de l'Union européenne, 12 février 2014 <http://register.consilium.europa.eu/doc/srv?i=EN&f=ST%205602%202014%20INIT>
159. Normalement, les institutions de l'UE n'incluent pas les coûts d'accueil des réfugiés dans les pays donateurs dans leurs rapports sur l'aide transmis au CAD de l'OCDE.
160. Commission européenne, Fiche d'information sur le Plan d'investissement extérieur européen [http://europa.eu/rapid/press-release\\_MEMO-16-3006\\_en.htm](http://europa.eu/rapid/press-release_MEMO-16-3006_en.htm)
161. L'Indice de transparence de l'aide 2016 ne comprend pas une analyse de la Direction Générale Élargissement de la Commission européenne, qui figurerait à l'Indice 2014 dans la catégorie « bon ». La DG Aide humanitaire et Protection civile est passée de la catégorie « raisonnable » à la catégorie « bon » (71,9 %) depuis qu'elle a publié de nouveaux indicateurs en 2015.
162. Commission européenne, directive anti-blanchiment : « Proposition de directive du parlement européen et du conseil modifiant la directive (UE) 2015/849 relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme et la directive 2009/101/CE », 5 juillet 2016 [http://ec.europa.eu/justice/criminal/document/files/aml-directive\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/justice/criminal/document/files/aml-directive_en.pdf)
163. Elysée (2017). Communiqué de presse - Aide Internationale. <http://www.elysee.fr/communiqués-de-presse/article/communiqué-aide-internationale/>
164. Relevé de décisions du Comité interministériel de la coopération internationale et du développement, paragraphe 5, novembre 2016 [http://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/161128-projet-releve-de-decisions-cicid-court-propre\\_cle0c3db6.pdf](http://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/161128-projet-releve-de-decisions-cicid-court-propre_cle0c3db6.pdf)
165. AFD (2012), Plan d'orientations stratégiques 2012–2016 <http://www.afd.fr/home/publications/Publications-institutionnelles/Orientations-Strategiques>
166. Proparco, « L'essentiel de Proparco » [http://www.proparco.fr/webdav/site/proparco/shared/ELEMENTS\\_COMMUNS/PROPARGO/Publications/L\\_essentiel\\_de\\_Proparco/L\\_essentiel\\_de\\_Proparco\\_2016\\_FR.pdf](http://www.proparco.fr/webdav/site/proparco/shared/ELEMENTS_COMMUNS/PROPARGO/Publications/L_essentiel_de_Proparco/L_essentiel_de_Proparco_2016_FR.pdf)
167. AFD (2016), « Résultats 2016. Un Monde en Commun » <http://www.afd.fr/webdav/site/afd/shared/PRESSE/communiqués/Resultats-AFD-2016.pdf>
168. AFD (2016), « Résultats 2016. Un Monde en Commun » <http://www.afd.fr/webdav/site/afd/shared/PRESSE/communiqués/Resultats-AFD-2016.pdf>
169. AFD (2016), « L'AFD en chiffres 2011–2015 : Analyse rétrospective de l'activité de l'Agence française de développement » <http://www.afd.fr/webdav/site/afd/shared/PUBLICATIONS/INSTITUTIONNEL/analyse-evolution-activite-afd-2015-VF.pdf>

170. Rapport annuel de Proparco « Panorama 2015 ; sur le terrain avec les acteurs privés » [http://www.proparco.fr/webdav/site/proparco/shared/ELEMENTS\\_COMMUNS/PROPARCO/Publications/Rapports\\_annuels/Rapport-annuel-2015-Proparco-FR.pdf](http://www.proparco.fr/webdav/site/proparco/shared/ELEMENTS_COMMUNS/PROPARCO/Publications/Rapports_annuels/Rapport-annuel-2015-Proparco-FR.pdf)
171. « Résultats 2016 ; Proparco lancée sur la trajectoire de sa nouvelle stratégie » [http://www.proparco.fr/Accueil\\_PROPARGO/Actus-Events-Proparco/News\\_PROPARGO?actuCtnId=142468](http://www.proparco.fr/Accueil_PROPARGO/Actus-Events-Proparco/News_PROPARGO?actuCtnId=142468)
172. AFD (2016). « Résultats 2016. Un Monde en Commun » <http://www.afd.fr/webdav/site/afd/shared/PRESSE/communiques/Resultats-AFD-2016.pdf>
173. Indice complet : [http://ati.publishwhatyoufund.org/wp-content/uploads/2016/02/ATI-2016\\_Report\\_Proof\\_DIGITAL.pdf](http://ati.publishwhatyoufund.org/wp-content/uploads/2016/02/ATI-2016_Report_Proof_DIGITAL.pdf)
174. <https://opendata.afd.fr/page/accueil/>
175. Les deux autres portails de données : <http://www.data.gouv.fr/fr/>  
<http://www.transparence-aide.gouv.fr/>
176. L'APD française doit augmenter d'au moins 1,3 milliard € en 2018 pour que le pays puisse atteindre l'objectif de 0,7 % d'ici à 2022. Ce chiffre a été calculé par ONE sur base des projections de PIB de l'OCDE et supposant que les niveaux d'APD connaîtront une augmentation linéaire entre 2018 et 2022.
177. BMZ (2016), « Hoher Haushaltsaufwuchs des BMZ » [http://www.bmz.de/de/presse/aktuelleMeldungen/2016/november/161111\\_pm\\_095\\_Hoher-Haushaltsaufwuchs-des-BMZ-Krisen-bewaeltigen-Perspektiven-vor-Ort-schaffen/index.jsp](http://www.bmz.de/de/presse/aktuelleMeldungen/2016/november/161111_pm_095_Hoher-Haushaltsaufwuchs-des-BMZ-Krisen-bewaeltigen-Perspektiven-vor-Ort-schaffen/index.jsp)
178. BMZ. 'Ländliche Entwicklung und Ernährungssicherung' <http://www.bmz.de/de/themen/ernaehrung/>
179. BMZ (2017), « Entwicklungspolitik als Zukunfts- und Friedenspolitik. 15. Entwicklungspolitische Bericht der Bundesregierung » [http://www.bmz.de/de/mediathek/publikationen/reihen/infobroschuere\\_flyer/infobroschuere/Materialie319\\_Entwicklungspolitische\\_Bericht.pdf](http://www.bmz.de/de/mediathek/publikationen/reihen/infobroschuere_flyer/infobroschuere/Materialie319_Entwicklungspolitische_Bericht.pdf)
180. DEG (2016), « Recent Report by EDFI: Investing to create jobs, boost growth and fight poverty » [https://www.deginvest.de/International-financing/DEG/Presse/News/News-Details\\_365696.html](https://www.deginvest.de/International-financing/DEG/Presse/News/News-Details_365696.html)
181. DEG, « Mehr als Finanzierung, die DEG im Überblick », janvier 2017 [https://www.deginvest.de/DEG-Dokumente/Download-Center/DEG\\_Imageflyer\\_2017\\_D\\_Web.pdf](https://www.deginvest.de/DEG-Dokumente/Download-Center/DEG_Imageflyer_2017_D_Web.pdf)
182. Informations de la DEG sur demande de ONE en Allemagne, mai 2017.
183. Les investissements de la DEG permettent une hausse des investissements globaux par le cofinancement et l'amélioration de l'attractivité des entreprises pour d'autres investisseurs.
184. Informations de la DEG sur demande de ONE en Allemagne, mai 2017.
185. Informations de la DEG sur demande de ONE en Allemagne, mai 2017.
186. Informations de la DEG sur demande de ONE en Allemagne, mai 2017.
187. Informations de la DEG sur demande de ONE en Allemagne, mai 2017.
188. Publish What You Fund (2016), Indice de transparence de l'aide <http://ati.publishwhatyoufund.org/major-donor/germany/>
189. Farnesina (ministère italien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale) (2017), « Réunion du comité conjoint pour la Coopération au développement » [http://www.esteri.it/MAE/en/sala\\_stampa/archivionotizie/comunicati/riunione-del-comitato-congiunto.html](http://www.esteri.it/MAE/en/sala_stampa/archivionotizie/comunicati/riunione-del-comitato-congiunto.html)
190. Ministère des Finances et de l'Économie (2017), « Documento di Economia e Finanze », p. XX [LIEN]
191. Farnesina (ministère italien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale) (2016), « Documento Triennale di Programmazione e di Indirizzo 2016-2018 », p.48 [http://www.esteri.it/mae/resource/doc/2017/03/doc\\_triennale\\_2016-2018\\_-\\_finale\\_approvato.pdf](http://www.esteri.it/mae/resource/doc/2017/03/doc_triennale_2016-2018_-_finale_approvato.pdf)
192. Cooperazione Internazionale per lo Sviluppo, « Documento Triennale di Programmazione e di Indirizzo 2016-2018 », p.7 [http://www.esteri.it/mae/resource/doc/2017/03/doc\\_triennale\\_2016-2018\\_-\\_finale\\_approvato.pdf](http://www.esteri.it/mae/resource/doc/2017/03/doc_triennale_2016-2018_-_finale_approvato.pdf)
193. Farnesina (ministère italien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale) (2016), « Documento Triennale di Programmazione e di Indirizzo 2016-2018 », p.XX
194. Informations transmises par le ministère des Affaires étrangères par e-mail.
195. Publish What You Fund (2016), Indice de transparence de l'aide, Italie – ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale <http://ati.publishwhatyoufund.org/donor/italy/>
196. Ministère des Finances du Japon, « Highlights of the Draft FY2017 Budget » <http://www.mof.go.jp/english/budget/budget/fy2017/01.pdf>
197. Ministère des Affaires étrangères du Japon (2015), « Development Cooperation Charter » <http://www.mofa.go.jp/files/000067701.pdf>
198. CAD de l'OCDE, « Interactive summary charts for total DAC and DAC members – Japan » <http://www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/development-finance-data/aid-at-a-glance.htm#donors>
199. Agence de coopération internationale japonaise (JICA) (2016), « TICAD VI, the first of its kind to be held in Africa, draws to a successful close » [https://www.jica.go.jp/usa/english/office/others/newsletter/2016/1609\\_10\\_02.html](https://www.jica.go.jp/usa/english/office/others/newsletter/2016/1609_10_02.html)
200. Ministère des Affaires étrangères du Japon, Bureau de coopération internationale (2016), « Priority Policy for Development Cooperation FY2016 » <http://www.mofa.go.jp/files/000160436.pdf>
201. Ministère des Affaires étrangères du Japon, Bureau de coopération internationale (2016), « Priority Policy for Development Cooperation FY2016 » <http://www.mofa.go.jp/files/000160436.pdf>
202. Ministère des Affaires étrangères du Japon (2017), « The 2030 Agenda for Sustainable Development and Japan's Implementation » <http://www.mofa.go.jp/files/000252817.pdf>
203. JICA, « Gender and Development: JICA's Activities » [https://www.jica.go.jp/english/our\\_work/thematic\\_issues/gender/activity.html](https://www.jica.go.jp/english/our_work/thematic_issues/gender/activity.html)
204. JICA (2016), « TICAD VI, the first of its kind to be held in Africa, draws to a successful close » [https://www.jica.go.jp/usa/english/office/others/newsletter/2016/1609\\_10\\_02.html](https://www.jica.go.jp/usa/english/office/others/newsletter/2016/1609_10_02.html)
205. Ministère des Affaires étrangères du Japon (2012), « Enhanced Private Sector Assistance for Africa (EPSA) » [http://www.mofa.go.jp/announce/announce/2012/5/0522\\_01.html](http://www.mofa.go.jp/announce/announce/2012/5/0522_01.html)
206. Groupe de la Banque africaine de développement (2016), « 10 Years of Enhanced Private Sector Assistance for Africa (EPSA) Initiative (2005-2016) » [https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Generic-Documents/BROCHURE\\_TICAD-DEF.pdf](https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Generic-Documents/BROCHURE_TICAD-DEF.pdf)
207. Publish what You Fund (2016), Indice de transparence de l'aide, Japon – JICA <http://ati.publishwhatyoufund.org/donor/japanjica/>
208. En septembre 2016, la ministre Ploumen a écrit une lettre au Parlement disant qu'elle laissait au nouveau gouvernement le soin de décider des nouveaux pays partenaires. Tweede Kamer, Brief van Minister van Buitenlandse Handel en Ontwikkelingssamenwerking, 33625-226 (19 septembre 2016) [https://www.tweedekamer.nl/kamerstukken/brieven\\_regering/detail?id=2016Z16893&did=2016D34793](https://www.tweedekamer.nl/kamerstukken/brieven_regering/detail?id=2016Z16893&did=2016D34793)
209. Tweede Kamer, Brief van Minister van Buitenlandse Handel en Ontwikkelingssamenwerking, 33605-150 (19 septembre 2014) [https://www.tweedekamer.nl/kamerstukken/brieven\\_regering/detail?id=2014Z16145&did=2014D32822](https://www.tweedekamer.nl/kamerstukken/brieven_regering/detail?id=2014Z16145&did=2014D32822)
210. Gouvernement des Pays-Bas (2013), « A World to Gain: A New Agenda for Aid, Trade and Investment » <https://www.government.nl/documents/letters/2013/04/05/global-dividends-a-new-agenda-for-aid-trade-and-investment>
211. Tweede Kamer, Brief van Minister van Buitenlandse Handel en Ontwikkelingssamenwerking, 33625-234 (25 octobre 2016) [https://www.tweedekamer.nl/kamerstukken/brieven\\_regering/detail?id=2016Z19513&did=2016D40225](https://www.tweedekamer.nl/kamerstukken/brieven_regering/detail?id=2016Z19513&did=2016D40225)
212. Oxfam Novib (2016), « Zaken Eerst: BV Nederland in Ontwikkelingssamenwerking » <https://www.oxfamnovib.nl/files/rapporten/ZakenEerst-BVNederlandinOntwikkelingssamenwerking.pdf>
213. Algemene Rekenkamer, Monitoring beleid voor ontwikkelingssamenwerking: het financieringskanaal bedrijfsleven (2016) <https://www.rekenkamer.nl/publicaties/rapporten/2016/03/31/monitoring-beleid-voor-ontwikkelingssamenwerking>
214. Indice 2016 de transparence de l'aide, Pays-Bas – ministère des Affaires étrangères <http://ati.publishwhatyoufund.org/donor/netherlands/>

215. Par exemple via [www.dutchdevelopmentresults.nl](http://www.dutchdevelopmentresults.nl)
216. Indice 2016 de transparence de l'aide, Pays-Bas – ministère des Affaires étrangères <http://ati.publishwhatyoufund.org/donor/netherlands/>
217. Gouvernement de Suède (2016), « News in the Aid Budget for 2017 » <http://www.government.se/articles/2016/09/news-in-the-aid-budget-for-2017/>
218. Gouvernement suédois (2016), « Policy Framework for Swedish Development Cooperation and Humanitarian Assistance » [http://www.government.se/49a184/contentassets/43972c7f81c34d51a82e6a7502860895/skr-60-engelsk-version\\_web.pdf](http://www.government.se/49a184/contentassets/43972c7f81c34d51a82e6a7502860895/skr-60-engelsk-version_web.pdf)
219. Agence suédoise de la migration (2017), statistiques mensuelles des demandes d'asile <https://www.migrationsverket.se/English/About-the-Migration-Agency/Facts-and-statistics/Statistics.html>
220. Bureaux gouvernementaux suédois (2017), « Reduced offsets mean more international development assistance » <http://www.government.se/press-releases/2017/04/reduced-offsets-mean-more-international-development-assistance/>
221. OCDE (2016), « Peer Learning Country Report: Sweden » <https://www.oecd.org/dac/peer-reviews/Peer-Learning-Country-Report-Sweden.pdf>
222. Swedfund (2015), « Poverty reduction Through Sustainable Business: Swedfund's Integrated Report 2015 » <http://www.swedfund.se/media/1817/sustainable-business-swedfund-integrated-report-2015.pdf>
223. Publish What You Fund (2016), Indice de transparence de l'aide, Suède <http://ati.publishwhatyoufund.org/donor/sweden/>
224. DFID (2017), « Provisional UK Official Development Assistance as a Proportion of Gross National Income 2016 », p.4 [https://www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment\\_data/file/606290/Provisional\\_UK\\_Official\\_Development\\_Assistance\\_as\\_a\\_Proportion\\_of\\_Gross\\_National\\_Income\\_2016.pdf](https://www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/606290/Provisional_UK_Official_Development_Assistance_as_a_Proportion_of_Gross_National_Income_2016.pdf)
225. DFID (2016), « Rising to the challenge of ending poverty: the Bilateral Development Review 2016 », p.9 [https://www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment\\_data/file/573889/Bilateral-Development-Review-2016.pdf](https://www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/573889/Bilateral-Development-Review-2016.pdf)
226. DFID (2016), « Rising to the challenge of ending poverty: the Bilateral Development Review 2016 », p.7 [https://www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment\\_data/file/573889/Bilateral-Development-Review-2016.pdf](https://www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/573889/Bilateral-Development-Review-2016.pdf)
227. DFID (2017), « Economic Development Strategy: prosperity, poverty and meeting global challenges ». [https://www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment\\_data/file/587374/DFID-Economic-Development-Strategy-2017.pdf](https://www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/587374/DFID-Economic-Development-Strategy-2017.pdf)
228. Financial Times, 23 février 2017 lien accessible uniquement en souscrivant (payant) <https://www.ft.com/content/f7acc9a6-f9a9-11e6-bd4e-68d53499ed71>
229. CDC Group (2017), « News: Updated briefing on CDC Bill » <http://www.cdcgroup.com/Media/News/News-Updated-briefing-on-CDC-Bill/>
230. CDC Group, « Our History » <http://www.cdcgroup.com/Who-we-are/Our-History/>
231. DFID (2016), « Statistics on International Development 2016 » [https://www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment\\_data/file/572063/statistics-on-international-development-2016a.pdf](https://www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/572063/statistics-on-international-development-2016a.pdf)
232. Publish What You Fund (2016), Indice de transparence de l'aide <http://ati.publishwhatyoufund.org/index-2016/results/>
233. Gouvernement des États-Unis (2017), « Budget FY2018: Department of State and Other International Programs » <https://www.whitehouse.gov/sites/whitehouse.gov/files/omb/budget/fy2018/sta.pdf>
234. Division J – Department of State, Foreign Operations, and Related Programs Appropriations Act, 2017 <https://rules.house.gov/sites/republicans.rules.house.gov/files/115/OMNI/DIVISION%20J%20-%20STATEFOPs%20SOM%20OCR%20FY17.pdf>
235. OPIC, « Who We Are » <https://www.opic.gov/who-we-are/overview>
236. OPIC (2016), « 2016 Annual Report: Partnering with Business as a Force for Good » [https://www.opic.gov/sites/default/files/files/OPIC\\_Annual\\_Report\\_2016\\_web.pdf](https://www.opic.gov/sites/default/files/files/OPIC_Annual_Report_2016_web.pdf)
237. Département d'État des États-Unis (2017), « State of Global Partnerships Report » <https://www.state.gov/documents/organization/268401.pdf>
238. Power Africa (2017), « Power Africa Keeps the Deals Moving » <https://medium.com/power-africa/power-africa-keeps-the-deals-moving-d7f3668d9682>
239. OPIC (2016), « 2016 Annual Report: Partnering with Business as a Force for Good », p.7 [https://www.opic.gov/sites/default/files/files/OPIC\\_Annual\\_Report\\_2016\\_web.pdf](https://www.opic.gov/sites/default/files/files/OPIC_Annual_Report_2016_web.pdf)
240. OPIC (2016), « 2016 Annual Report: Partnering with Business as a Force for Good », p.6 [https://www.opic.gov/sites/default/files/files/OPIC\\_Annual\\_Report\\_2016\\_web.pdf](https://www.opic.gov/sites/default/files/files/OPIC_Annual_Report_2016_web.pdf)
241. Gouvernement des États-Unis (2017), « Budget FY2018: Department of State and Other International Programs » <https://www.whitehouse.gov/sites/whitehouse.gov/files/omb/budget/fy2018/sta.pdf>
242. USAID (2016), « Fact Sheet: President Obama's Commitment to Global Development » <https://www.usaid.gov/news-information/fact-sheets/jul-20-2016-president-obamas-commitment-global-development>
243. Publish what You Fund (2017), Indice 2016 de transparence de l'aide <http://ati.publishwhatyoufund.org/index-2016/results/>
244. Publish what You Fund (2017), Indice 2016 de transparence de l'aide <http://ati.publishwhatyoufund.org/donor/ususaid/>
245. Assemblée générale des Nations unies, Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, 17 août 2015. [http://www.un.org/ga/search/view\\_doc.asp?symbol=A/RES/69/313](http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/RES/69/313)
246. CAD de l'OCDE (2014), « Communiqué du Groupe de haut niveau du CAD de l'OCDE, 16 décembre 2014 ». <http://www.oecd.org/dac/OECD%20DAC%20HLM%20Communiqu%C3%A9.pdf>
247. Conseil de l'Union européenne (2015). « Un nouveau partenariat mondial pour l'éradication de la pauvreté et le développement durable après 2015 – Conclusions du Conseil ». <http://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-9241-2015-INIT/fr/pdf>

ONE.ORG

**One France**  
47 rue du Montparnasse  
75014 Paris  
France